

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 1ER AVRIL 1898

No 5

2258

Moyenne de notre Tirage
Pour 1897

2258

L'Etat de New-Jersey, pendant cinq ans à venir, paiera \$500,000 en primes aux fermiers qui cultiveront la betterave à sucre.

Le projet de loi a été approuvé par le Sénat, la semaine dernière.

La production du nickel a été en 1896 de 6,280 tonnes pour le monde entier.

Dans ce chiffre, la Nouvelle-Calédonie entre pour 2,972 tonnes, les Etats-Unis pour 1,677 tonnes, le Canada pour 1,641 et la Norvège pour 90.

A la prochaine exposition internationale de Glasgow on pourra voir une curieuse statue représentant la Reine Victoria. Cette statue, de douze pieds de haut, sera en papier durci et pèsera 20 tonnes. Une souscription nationale à un penny le billet en couvrira le montant qui sera d'environ \$40,000.

Le maître général des postes semble résolu à opérer des réformes pratiques dans son département.

L'émission de bons postaux semblables à ceux qui ont cours actuellement en Angleterre, aura lieu au début de l'année fiscale, c'est-à-dire au 1er juillet prochain.

Ces bons postaux sont appelés à remplacer dans une grande mesure les mandats-poste qui nécessitent toujours quelques formalités et entraînent une perte de temps appréciable pour les hommes d'affaires.

On dit que le dessin de ces bons postaux est très joli. Il est à espérer qu'on emploiera également du papier de bonne qualité.

Le Consul du Danemark à Montréal suggérait, l'autre jour, un nouvel article d'exportation : la glace ! Il conseillait à une maison de Mont-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et Etats-Unis un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

réal d'expédier une cargaison de glace à Copenhague, attendu que la douceur exceptionnelle de la température en Suède et en Norvège, d'où la capitale du Danemark tirait sa provision de glace, entraînerait, en toute probabilité, la rareté de ce produit de grande consommation dans les temps chauds.

Mais il n'est pas probable qu'une cargaison de glace puisse être expédiée à l'étranger, Montréal, à en juger par les indications présentes n'en ayant déjà pas trop pour la consommation qu'elle en fait.

D'après l'*Industriel du Nord*, l'administration des chemins de fer prussiens, frappée du bon marché relatif des traverses en hêtre, en expérimente pour l'instant sur un tronçon de la ligne de Berlin à Stettin. Une partie de ces traverses sont préparées de la façon ordinaire, c'est-à-dire que l'on y a injecté de la créosote. D'autres sont imprégnées de chlorure de zinc, en proportion indéterminée, dissous dans de l'huile de goudron (à raison de 16 lbs de cette dernière par traverse). Ce deuxième procédé a donné, jusqu'à présent, des résul-

tats excellents. Il n'y a rien là qui doive étonner, vu que, depuis un certain temps déjà, la Compagnie française de l'Est ne fait plus guère usage que de traverses en hêtre.

Voilà un emploi tout trouvé pour notre bois de hêtre, car, on le sait, cette essence abonde au Canada.

CHANGEMENT AU TARIF DES DOUANES

Voici quelques modifications apportées au tarif des douanes d'après des circulaires reçues à la douane de Montréal :

La gomme arabique en poudre sera à l'avenir, admise en franchise, en vertu de l'item 531 du tarif.

Les pommes en baril, seront admises moyennant 36 cents, pour le poids du contenu d'un quart, c'est-à-dire pour 120 livres. De plus, il y aura 20 p. c. sur la valeur des quarts.

Les végétaux desséchés devront être admis à 25 p. c., d'après l'item 43 du tarif.

Le "Pas Over Bread", pain de Pâques pour les juifs, sera, en conformité avec la circulaire 618B, admis en franchise.

Les plaques, grillages, en cuivre, servant pour les machines à fabriquer le papier, n'étant pas considérés comme partie intégrante de la machine, seront frappés, comme le cuivre entré dans la fabrication d'objets manufacturés, d'un droit de 30 p. c.

Le saumon frais de Terre-Neuve sera admis exempt de droits à l'entrée.

LE RAPATRIEMENT

Nombre de canadiens qui avaient fixé leur demeure aux Etats-Unis nous reviennent. De tous côtés, on signale leur retour. Si la prospérité renaissante au Canada nous ramène

un certain nombre de compatriotes, nous croyons que les grèves récentes dans les centres manufacturiers et les perspectives d'une guerre entre les États-Unis et l'Espagne sont les causes les plus réelles du rapatriement de la plupart de nos compatriotes.

Quelles que soient les raisons qui poussent nos canadiens à revenir au bercail, nous saluons leur retour avec joie. Ce sont des producteurs et des consommateurs; leurs bras représentent un capital que nous aimons mieux voir ici qu'à l'étranger; leur travail est une source de richesse pour le pays. La seule crainte que nous ayons, c'est qu'un trop grand nombre de ces rapatriés, habitués maintenant à l'existence des villes, au travail des usines, ne veuillent plus retourner aux travaux des champs. Par suite du défaut de population et aussi, à certains moments, d'un excès de protection, qui a ouvert un grand nombre d'ateliers concurrents, la production de nos manufactures dépasse facilement les besoins de la consommation. C'est ce que les ouvriers qui nous reviennent des pays manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ne doivent pas perdre de vue. Au contraire, nous n'avons pas à redouter un excès de production dans les produits de l'agriculture qui trouvent toujours un écoulement facile à l'étranger. La culture permet d'ailleurs à ceux qui s'y livrent de trouver sur le sol qu'ils exploitent le pain quotidien. Dans les villes, malgré leur désir de faire œuvre utile, il y a toujours des gens qui restent forcément oisifs; que ceux qui reviennent n'en augmentent pas le nombre et qu'ils retournent aux travaux des champs qu'ils n'auraient jamais dû quitter et pour leur bien-être et pour leur santé. En eux, le pays verra revenir, comme nous le désirons plus haut des producteurs et des consommateurs qui aideront notre patrie à acquérir dans le monde la place qui lui appartient par son étendue et la fertilité de son sol.

LE BOULEAU

Maintenant que la récolte de l'eau de l'érable bat son plein, il n'est pas inutile de faire remarquer que l'érable n'est pas le seul arbre qui, dans notre pays, ait une valeur réelle au point de vue de la sève; comme on le verra par les lignes qui suivent, le bouleau a, sous notre climat, une utilité incontestable au

point de vue de l'hygiène et de la médecine.

Les renseignements qui suivent sont extraits d'un article du Dr N. N. Droicic paru dans le journal *Le Médecin*:

Le Dr Winternitz, de Vienne, informé par une dame que la tisane de feuilles de bouleau avait guérie d'une hydropisie d'origine néphrétique, essaya ce remède sur un certain nombre d'hydropiques, et il conclut à l'efficacité de ce remède comme diurétique. Ainsi le taux des urines passait rapidement de un cinquième de pinte à 2 pintes et demie par jour tandis que l'albumine des urines diminuait et que les épanchements de sérosité, la gêne respiratoire disparaissaient. L'abondance de l'émission urinaire se prolonge même quelquefois après la cessation de l'usage du médicament.

Les feuilles, récoltées au printemps et séchées, servent à préparer des infusions. On verse 5 à 7 onces d'eau bouillante sur une once de feuilles, on laisse cuire une ou deux minutes, on laisse reposer et on passe. Les malades doivent prendre chaque jour, entre les repas, deux ou trois tasses de cette tisane, dont l'odeur est assez agréable et la saveur amarescente.

La sève du bouleau est employée dans les pays du Nord, comme dépuratif de premier ordre, contre les maladies de la peau; on en fait usage aussi contre les affections rhumatismales, reliquats goutteux, embarras de la vessie.

Pour récolter cette sève, dans les premiers jours de mars on pratique, dans un bouleau de taille moyenne, un trou horizontal au moyen d'une vrille de la grosseur d'une plume à écrire. Ce trou, un peu profond, doit être à 3 ou 4 pieds du sol; un tuyau de paille enfoncé dans ce trou et sortant de quatre travers de doigt laisse s'échapper le liquide, qui tombe dans un récipient recouvert d'un linge.

On ne pratique de perforation qu'une ou deux fois sur le même arbre, et au bout de quelques jours de saignées semblables on passe à un autre sujet pour ne pas épuiser le premier; il faut avoir soin de boucher par des faussets les trous pratiqués.

On pourrait aussi suspendre simplement des vases aux extrémités de branches préalablement coupées. En tout cas, cette sève doit être administrée à la dose de 3 oz. environ pour les enfants et 6 pour les adultes.

Quant aux bourgeons de bouleau, le Dr Cazin signale leur emploi en

Russie contre les engorgements des scrofuleux. Les petits bourgeons, recueillis au printemps, sont placés dans un vase et couverts d'huile d'olive; le vase fermé, on chauffe modérément; le mélange bien chaud, on le passe avec expression et on étend sur des morceaux d'étoffe que l'on applique sur les parties engorgées.

Enfin les bains généraux à la décoction d'écorces de bouleaux peuvent être employés contre les affections de la peau.

LE CHEMIN DE FER DU YUKON

Le Sénat, par un vote de 52, contre 14 voix a rejeté le Bill du Yukon, en dépit des requêtes adressées par les Chambres de Commerce — requêtes hautement motivées, — au chef de l'opposition au Sénat.

Nous nous plaisons à croire que la détermination prise par la Chambre Haute de tuer le bill du gouvernement n'était pas inspirée par des motifs politiques, par des intérêts de parti.

Nous voulons espérer qu'en votant comme il l'a fait, le Sénat a simplement voulu témoigner de son désir de voir le gouvernement modifier les conditions du contrat primitif accordé avec une précipitation peu ordinaire aux entrepreneurs McKenzie & Mann.

Quant à la valeur des terrains concédés par le contrat primitif, personne ne peut l'établir autrement que par des suppositions — une monnaie qui n'a pas cours à la Bourse. C'est ce qui fait que le gouvernement avait cru pouvoir, sans soulever de récriminations, donner bonne mesure aux entrepreneurs décidés à risquer l'aventure.

Parmi nos honorables, un certain nombre préféreraient voir le gouvernement accorder un subside en argent, plutôt que d'aliéner une partie du domaine national, si étendu qu'il puisse être; d'autres seraient plus disposés à voter des subsides en terre de préférence à des subsides en argent.

Sur ce point, il ne sera pas difficile d'en arriver à un accord.

Tout le monde, l'opposition comme le gouvernement, réclame la construction d'un chemin de fer au Yukon, mais d'un chemin de fer en territoire indiscutablement canadien.

Le commerce a le plus grand intérêt à ce qu'il soit construit à bref délai. Les braves gens qui se rendent là-bas ont aussi des droits

à la sollicitude des pouvoirs publics qui ont le devoir impérieux d'assurer le ravitaillement de l'immense armée de travailleurs qui converge vers les rives inhospitalières du Yukon, au moyen d'un chemin de fer traversant un territoire incontesté, nos cousins d'au-delà la ligne quarante-cinquième nous ayant donné, heureusement à temps, un avant-goût de leur peu d'endurance, pour ne pas dire de leur malveillance à notre égard.

On dit que "de la discussion jaillit la lumière!" Nous espérons, la discussion ayant été longue et serrée, que le gouvernement complètement éclairé cette fois, sera en mesure de soumettre à l'approbation de la chambre et du sénat, un projet de chemin de fer au Yukon qui ralliera la grande majorité des suffrages du Parlement Canadien.

INSPECTION DES FRUITS

Le projet de loi suivant concernant l'inspection des fruits a été présenté au parlement par M. Penny. Il donnera satisfaction, nous le croyons, aux réclamations des intéressés :

1. Le premier paragraphe de l'article 2 de l'Acte d'inspection générale chapitre 99 des Statuts révisés, tel que modifié par le premier article du chapitre 23 des statuts révisés, tel que modifié par le premier article du chapitre 23 des statuts de 1892, et par le présent de nouveau modifié en y ajoutant l'alinéa suivant :—

"(j) Fruits."

2. Le dit acte, tel que modifié par l'article 7 du chapitre 23 des statuts de 1892, est de nouveau par le présent modifié en y ajoutant à la fin l'article suivant :—

FRUITS

"112. Nul inspecteur de fruits n'étamera, ne marquera ou ne certifiera aucun fruit comme étant inspecté, à moins qu'il ne soit emballé de la manière ci après prescrite ; mais tout fruit non ainsi emballé et soumis à l'inspection sera emballé de nouveau, de la manière ci-après prescrite, par l'inspecteur auquel il sera soumis, et cet inspecteur recevra le coût réel des nouveaux colis employés à ce nouvel emballage, et en sus une somme de cinq centins pour chaque colis ainsi emballé de nouveau, comme rémunération de son temps et de son travail.

"2 Les fruits de toute espèce seront emballés solidement par le producteur ou l'acheteur, et seront

mis dans des barils, boîtes, paniers ou caisses à claire-voie, qui porteront le nom de chaque espèce de fruits qu'il contiendront, sa qualité et le nom du producteur, ou, si ces fruits sont emballés par un expéditeur, ils porteront tous le nom de cet expéditeur.

"3. L'étampage des différentes qualités de fruits se fera comme il suit : la meilleure qualité sera estampée No 1 ; la seconde qualité sera estampée No 2 ; la troisième qualité sera estampée No 3 ; la quatrième qualité sera estampée No 4 ; et la cinquième qualité sera estampée " inférieurs " ou " culls."

"4. Le devoir d'un inspecteur sera d'inspecter cinq colis représentant les Nos 1, 2, 3, 4 et les inférieurs, et si tous cinq sont trouvés conformes aux marques qu'ils portent, il devra considérer les lots représentés comme étant dûment inspectés, sans ouvrir chaque colis ; néanmoins, si l'acheteur ou quelque intéressé le demande, l'inspecteur en ouvrira cinq autres portant les mêmes marques, et s'il les trouve en aussi bon état, le tout sera alors considéré comme étant également bonne condition ; et si la personne intéressée ou l'acheteur persiste à faire ouvrir tous les colis, l'inspecteur les ouvrira, mais les frais d'inspection seront supportés par cette personne, si le reste des fruits est trouvé en aussi bon état que les premiers ouverts.

"5. Si les fruits trouvés dans des colis ouverts ne correspondent pas à la marque que celui-ci portera, l'inspecteur les confisquera et en préviendra immédiatement le ministre du Revenu de l'intérieur, qui donnera ses instructions à l'inspecteur au sujet de sa disposition.

"6. L'inspecteur confisquera et fera détruire tous les fruits qu'il jugera impropres à la consommation.

"7. Tout inspecteur devra, à la fin de chaque mois, faire rapport au ministre de l'intérieur de la quantité de chaque qualité de fruits inspectés."

LES BONS CHEMINS

Nous recevons du Département de l'Agriculture, la circulaire suivante à laquelle nous donnons volontiers l'hospitalité dans nos colonnes, en formant le vœu qu'un grand nombre de municipalités profiteront des avantages qui leur sont offerts :

Le département de l'Agriculture a inauguré, en 1897, une nouvelle politique d'encouragement à l'amélioration de la voirie en accordant de l'aide aux municipalités rurales pour leur permettre de faire l'acquisition de machines spéciales à réparer les chemins.

Malgré l'état défavorable de la tem-

pérature, durant l'été et l'automne derniers, pour réparations des chemins, les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Soixante-dix-sept municipalités se sont empressées de s'inscrire pour bénéficier de l'avantage qui leur était offert, et d'après les rapports officiels reçus jusqu'ici au département de l'Agriculture, au-delà de 150 milles de chemins ont été réparés depuis juin dernier.

Ces résultats justifient le département de donner suite au système inauguré l'été dernier, avec les quelques modifications suivantes :—

Une allocation spéciale de \$300.00 avait été mise l'été dernier à la disposition de chaque comté, à partager en primes de \$125.00, \$100.00 et \$75.00, entre les trois premières municipalités qui voudraient s'en prévaloir. La même subvention sera de nouveau accordée aux comtés qui ne l'auront pas réclamée en tout ou en partie d'ici au mois de juillet prochain.

Dans les comtés où le montant total de \$300.00 aura été distribué d'ici à juillet, le département accordera de nouveau, à partir de cette date, trois primes de \$75.00 chacune, aux trois premières municipalités qui en feront la demande. Si une seule municipalité, dans un comté, s'est alors prévalu de l'offre accordée à chaque comté, le département mettra à la disposition du même comté un bonus de \$100.00 et deux de \$75.00

De plus, afin d'encourager l'empierrement des chemins, le département a décidé d'accorder, à chaque municipalité de comté, de l'aide pour l'achat de concasseurs mécaniques, avec engin, rouleau et trieur, pourvu que le coût total de ces instruments ne dépasse pas \$2,400.00 par comté. Un amendement au code municipal passé durant la dernière session de la Législature, autorise les conseils de comté à faire, avec chacune des municipalités de paroisse, village ou ville d'une même division électorale, des arrangements pour réparation des chemins dans ces différentes municipalités. L'acte général concernant les corporations de ville a aussi été modifié en conséquence.

Les conseils municipaux de paroisses ou de comtés qui désirent se prévaloir des avantages ci-dessus, devront formuler leur demande sous forme de résolution, dont copie devra être transmise au département de l'Agriculture. La prime à laquelle ils auront droit leur sera payée après que deux milles au moins de chemins en terre auront été réparés et qu'un certificat à cet effet aura été transmis au département, avec copie de la facture de la compagnie qui leur aura vendu la machine.

Dans le cas d'achat de concasseur, un demi mille de chemin macadamisé devra avoir été complété et accepté par un officier du département de l'Agriculture, avant paiement de la contribution du gouvernement.

Les machines à réparer les chemins en terre que les municipalités achèteront avec l'aide du gouvernement, devront rester la propriété de ces municipalités pendant au moins trois ans, et les conseils de comtés qui feront l'acquisition de concasseurs ne pourront vendre ces instruments avant au moins cinq ans d'usage dans le même comté.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur, Votre dévoué serviteur,
F. G. M. DECHENE,
Commissaire de l'Agriculture.

CONFÉRENCE SUR LES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Donnée par M. Pierre Beullac, avocat au Barreau de Montréal au Cercle de l'Union Catholique, le 20 mars 1898.

MESSIEURS, —

Le sujet de cette conférence m'a paru, quoique peu connu, devoir se recommander de lui-même à un auditoire qui s'intéresse aux nobles institutions et aux choses utiles. Je viens vous entretenir des tribunaux de commerce, comptant sur l'intérêt qu'offrirait le sujet pour suppléer à l'originalité qui manque à mon travail.

Je me propose, messieurs, de vous exposer successivement, l'histoire des tribunaux de commerce, leur organisation, leur fonctionnement et la forme de procéder devant eux en France, et de clore par une discussion des services que rendent de tels tribunaux.

Commençons par signaler les caractères distinctifs des tribunaux de commerce ou juridiction consulaire, ce sont : des juges commerçants, une justice prompte et à peu de frais.

On s'est, de tous temps, rendu compte que la justice doit être expéditive et que les juges doivent être capables d'apprécier sagement les questions qui leur sont soumises.

On a, également de tous temps, senti la nécessité de faire décider les litiges commerciaux promptement et par des juges au courant du commerce. Aussi l'origine d'une juridiction spéciale pour les commerçants remonte-t-elle à l'antiquité.

Démotocènes, dans ses Oraisons contre Apaturius et Phormion, nous révèle qu'il exista à Athènes des juges spéciaux pour les commerçants. Ces juges qui littéralement allaient porter la justice, se rendaient à bord des navires, entendaient les litiges et décidaient immédiatement afin de ne pas retarder les parties.

Nouguier, dans son ouvrage sur les tribunaux de commerce rapporte qu' "A Rome, il y avait également dans chaque métier des juges établis pour statuer entre les personnes du même métier, sur les débats qui pouvaient en provenir ; leur juridiction était absolue et il était impossible de s'y soustraire."

La juridiction commerciale paraît être venue en France de l'Italie, au moyen-âge, lorsque les Italiens commencèrent à fréquenter les foires de France et à s'établir dans notre mère-patrie,

M. Vincens dans son "Exposition raisonnée de la législation commerciale" s'exprime ainsi : "Dès le temps que les Italiens étaient venus en France former des colonies commerciales, ils avaient obtenu des juges spéciaux, accordés par l'autorité publique, pour assurer une plus prompte et plus rigide exécution des marchés."

Je citerai maintenant E. & P. Camberlin, "Manuel des tribunaux de commerce" sur l'histoire de la juridiction consulaire en France.

"Les commerçants paraissent avoir eu en France leurs juges spéciaux dès le douzième siècle. On voit, en effet, que vers 1190, existait à Paris le Parloir aux Bourgeois, situé près de l'ancienne place St Michel, et que Grégoire de Tours appelle *Domus negotiantium*."

"Toutefois la première juridiction consulaire à laquelle on puisse vraiment donner ce nom fut établie à Toulouse, vers le milieu de XVI^e siècle, par édit du mois de juillet 1549, sous le règne de Henri II."

"En 1549, un édit de Henri II, établit à Toulouse une Bourse commune pour les marchands de cette ville et leur permit d'élire entre eux chaque année, un Prieur et deux Consuls, qui avaient pouvoir d'appeler telles personnes qu'ils jugeraient convenables, et de décider ainsi, en première instance, tous les procès entre les marchands et fabricants, pour raison de marchandises, foires et assurances."

"Mais la juridiction consulaire proprement dite ne date réellement que de l'édit du mois de novembre 1563, rendu par le roi Charles IX, sous le ministère du chancelier Michel de l'Hospital."

Cet édit de 1563 décréta la création, à Paris, d'un tribunal composé de cinq commerçants de la ville, élus annuellement par une assemblée de cent notables bourgeois, ceux-ci choisis par les prévôts des marchands et les échevins de la ville de Paris.

A ces cinq juges commerçants appelés, le premier juge des marchands et les quatre autres consuls des marchands, fut attribuée la connaissance des procès entre commerçants pour faits de commerce.

Cet édit également organisa un système de procédure sommaire pour être suivi devant ce tribunal, système que nous retrouvons en grande partie dans la législation actuelle.

"Louis XIV rendit cette juridiction commune à tous les sièges du royaume par la célèbre ordonnance du mois de mars 1673, dont le commerce est redevable au ministre Colbert."

"Le décret du 24 mars 1790 ayant ordonné que l'ordre judiciaire serait reconstitué en entier, l'Assemblée constituante, par un décret du 27 mai de la même année, décida à la presque unanimité, malgré l'opposition de Goupil de Préfeln, la conservation de la juridiction consulaire."

"La loi des 16-28 août 1790, dans son titre XII, institua les tribunaux de commerce et régla à nouveau le mode d'élection des juges."

"Enfin la loi des 14-24 septembre 1807, qui forme le livre quatrième (arts. 615 à 648) du Code de Commerce, sert de base à l'organisation actuelle de la juridiction commerciale, et à la forme de procéder devant elle et devant les Cours Impériales (Cours d'Appel) sur l'appel des décisions des tribunaux de commerce."

Je vais maintenant, messieurs, prenant comme type les tribunaux de commerce français, vous exposer l'organisation, le fonctionnement et la procédure de la juridiction consulaire. Je citerai copieusement l'ouvrage déjà signalé de MM. E. & P. Camberlin.

En France, les tribunaux de commerce existent dans les villes où l'importance des échanges et de l'industrie les réclame.

Ils sont créés, transportés ou supprimés par le pouvoir exécutif.

Ils sont sous la surveillance et dans les attributions du ministre de la justice.

Le tribunal de commerce a juridiction sur la même étendue de territoire que le tribunal civil dans le ressort duquel il est placé.

Chaque tribunal est composé d'un président, de juges et de juges suppléants. Le nombre des juges et des juges suppléants est de deux au minimum non compris le Président. Ce nombre est augmenté suivant les nécessités du service.

Les fonctions de juges au tribunal de commerce sont gratuites, purement honorifiques et électives. Les électeurs sont les commer-

çants honorables domiciliés dans le ressort du tribunal.

La liste des électeurs est dressée annuellement.

Sont éligibles aux fonctions de président, de juge ou de suppléant tous électeurs inscrits sur la liste électorale âgés de trente ans et les anciens commerçants ayant exercé leur profession pendant cinq ans au moins dans l'arrondissement et y résidant.

Cependant pour être élu président, il faut avoir exercé pendant deux ans les fonctions de juge titulaire et on ne peut être nommé juge avant d'avoir été suppléant pendant un an.

Le président et les juges sont nommés pour deux ans.

Sortant d'exercice après deux années, ils peuvent être réélus immédiatement pour deux autres années. Cette nouvelle période expirée ils ne sont éligibles qu'après une année d'intervalle.

Toutefois le Président, quel que soit au moment de son élection le nombre de ses années de judicature, comme juge titulaire, peut toujours être élu pour deux années, à l'expiration desquelles il peut être réélu pour une seconde période de même durée.

Le tribunal est composé de trois juges au moins dont un juge titulaire.

Lorsque, par suite de récusations ou d'empêchements, il ne reste pas un nombre suffisant de juges ou de suppléants, le président du tribunal tire au sort les noms des juges complémentaires pris sur une liste dressée annuellement par le tribunal.

Seuls des éligibles sont portés sur cette liste.

"Tout ce qui regarde l'administration intérieure du tribunal rentre dans les attributions du président."

"C'est à lui qu'appartient l'initiative des mesures à prendre."

"Il convoque le tribunal pour les assemblées générales ; dresse l'ordre du jour des matières à mettre en délibération dans ces assemblées, dirige et résume la discussion et enfin surveille la rédaction des procès verbaux qui est faite par le greffier."

"Il organise le service des audiences et des faillites et détermine les jours auxquels doivent siéger les différents membres du tribunal, soit pour l'audience, soit pour la tenue des assemblées des créanciers dans les faillites. Les audiences sont publiques et naturellement présidées par le président."

Les tribunaux de commerce ont un greffe et des greffiers.

La compétence des tribunaux de commerce dépend de la qualité des personnes ou de la nature du litige.

Ainsi, ils connaissent des contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers, lorsque ces contestations sont relatives à des obligations nées du commerce ou de l'industrie des parties contendantes ou au moins de l'une d'elles, que ces obligations soient conventionnelles ou nées d'un délit ou d'un quasi-délit.

Ils connaissent également des contestations entre associés pour raison d'une société de commerce.

D'autre part, ils sont compétents à l'égard des juges relatifs à des actes de commerce entre toutes personnes, et ils connaissent de tout ce qui concerne les faillites.

En droit français, les lettres de change entre toutes personnes sont réputées actes de commerce. Cependant, lorsque les bil-

Maison de gros en **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.
Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,

MONTREAL

lets à ordre ne portent que des signatures d'individus non commerçants ou n'ont pas pour occasion des opérations de commerce, trafic, change, courtage, le tribunal de commerce est tenu de renvoyer au tribunal civil, s'il en est requis par le défendeur.

Sont également de la compétence des tribunaux de commerce : les actions relatives à la propriété d'un nom ou d'une marque de commerce, de dessin ou de modèles industriels, de brevets d'invention, de médailles et récompenses industrielles, de même que celles relatives à la propriété artistique et littéraire.

Par le jugement qui déclare la faillite, le tribunal de commerce désigne l'un de ses membres comme juge-commissaire.

“ Le juge-commissaire est chargé spécialement d'accélérer et de surveiller les opérations de la faillite et la gestion des syndics. Il n'administre pas, parce qu'en administrant, il compromettrait son caractère de juge; il contrôle l'administration des syndics, ordonne ou autorise dans les limites de ses attributions certains actes qui ne peuvent être faits qu'en vertu d'ordonnances, fait convoquer les créanciers, préside leurs assemblées, fait son rapport au tribunal sur les contestations nées de la faillite et donne son avis sur le maintien ou le remplacement des syndics, sur l'homologation du concordat, sur l'excusabilité du failli et sur l'indemnité due aux syndics, fixe le secours accordé au failli et à sa famille, autorise les ventes et les transactions, les revendications, les répartitions, &c.”

Les tribunaux ne connaissent en dernier ressort que des demandes dont le principal n'excède pas 1500 francs (environ \$300.00).

Il y a appel de leurs autres jugements devant les cours d'appel ordinaires.

Les tribunaux de commerce ne connaissent pas de l'exécution de leurs jugements. Cette connaissance est réservée aux tribunaux civils.

La procédure devant les tribunaux de commerce se fait sans le ministère d'avoués — le ministère d'avoués est obligatoire en France devant les tribunaux civils.

Les demandes se forment par voie d'assignation.

Le délai d'assignation est d'un jour. Les parties sont tenues de comparaître au jour fixé, en personne ou par le ministère d'un fondé de procuration spéciale.

Le pouvoir spécial peut être donné au bas de l'original ou de la copie du bref.

“ Les causes sont mises au rôle dès que le bref est rapporté.”

“ A l'appel des causes sont prononcés les défauts, les remises de causes à une autre audience et la retenue de celles qui doivent donner lieu à un débat contradictoire.”

La défense peut être écrite ou verbale, dans ce dernier cas, le greffier en prend note sur le plumeau à l'audience.

Les parties ou leurs défenseurs plaident leur cause, les plaidoeries doivent être sobres et concises.

Avant que le jugement soit prononcé, les juges doivent délibérer et le président recueillir les opinions en commençant par le dernier juge reçu.

“ Le délibéré a lieu à l'audience même ou en chambre du conseil; il peut ne pas être vidé à l'audience du même jour, mais bien continué pour le jugement être rendu ultérieurement, de telle manière que les pièces

remises sur le bureau soient étudiées, que les parties en personne ou leurs conseils soient entendus et que le projet de jugement soit préparé par l'un des juges qui ont siégé.

“ Les causes prises en délibéré sont distribuées par le président à l'audience entre les juges siégeants.”

“ Les jugements sont rendus à la pluralité des voix et prononcés en audience publique en présence des juges qui ont assisté aux plaidoeries depuis le commencement jusqu'à la fin.

“ Tout jugement, même par défaut, doit être motivé. Trois juges au moins doivent concourir au jugement.”

“ Les tribunaux de commerce constituent une juridiction spéciale; ils ne peuvent statuer sur les incidents qui s'élèvent au cours d'un débat, lorsque la connaissance en est réservée à la juridiction civile, par exemple, si la qualité d'héritier donnée à l'une des parties ou prise par elle est contestée, ou bien encore si une pièce produite est méconnue, déniée ou arguée de faux et que la partie persiste à s'en servir.”

Le tribunal de commerce peut, dans ces cas ordonner même d'office, que les parties seront entendues en personne, à l'audience ou dans la chambre, et, s'il y a empêchement légitime, commettre un des juges ou même un juge de paix pour les entendre, lequel dresse procès-verbal de leurs déclarations.

S'il y a lieu à renvoyer les parties devant des arbitres pour examen de comptes, il est nommé un ou trois arbitres pour entendre les parties et les concilier, si faire se peut, sinon donner leur avis.

S'il y a lieu à visite ou estimation d'ouvrages ou marchandises, il est nommé un ou trois experts.

H. LAPORTE, J. B. A. MARTIN,
J. O. BOUCHER,

Maison fondée 1870

L. A. DELORME, J. ETHIER,
J. A. MARTIN.

LAPORTE, MARTIN & CIE

...EPICIERS EN GROS...

72 À 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

— SEULS REPRESENTANTS AU CANADA, DE —

PHILIPPE RICHARD, COGNAC, FRANCE.

Vve AMIOT, SAUMUR, FRANCE.

MITCHELL & CO., BELFAST ET GLASGOW.

Thé Japon "PRINCESSE LOUISE"

Thé Japon "VICTORIA"

....La CANADA LIQUOR CO., Limitee

Successes de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

SEULS AGENTS AU CANADA POUR LES MARQUES: **RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marebau, de Bordeaux**

ECHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.

GIN WILKIN, (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu es plus hautes récompenses aux expositions internationales)

Si le tribunal ordonne preuve par témoins il y est procédé dans les formes prescrites pour les enquêtes sommaires.

Dans les causes sujettes à appel, les dépositions sont prises par écrit.

Dans les arrondissements où il n'y a pas de tribunal de commerce, les juges du tribunal civil exercent les fonctions et connaissent des matières attribuées aux juges de commerce.

“ Les tribunaux civils jugeant commercialement ont la même compétence que les tribunaux de commerce et, devant eux, la manière de procéder est la même.”

Pour les besoins du fonctionnement des tribunaux de commerce, il s'est constitué les catégories d'attachés suivantes :

D'abord les agréés. Ceux-ci font les procédures et plaident pour les parties qui veulent se servir de leur ministère.

Le caractère de la profession d'agréé est clairement défini dans les paroles d'un président au tribunal de commerce de Paris. “ Agréés, disait Mr Dénier, lors de l'installation de 1862, notre juridiction a pour première règle de décider *ex aequo et bono*. Tel est le motif pour lequel les parties doivent, devant nous, comparaître, en personne ou par un fondé de procuration spéciale ; telle est aussi la cause qui défend notre barre à la postulation des officiers ministériels.

“ Le tribunal, en vous agréant, lorsque déjà vous êtes inscrits au tableau des avocats, vous désigne à la confiance des justiciables, et vous représentez comme simples mandataires, les clients qui vous choisissent pour défendre leurs intérêts. Votre expérience des affaires et votre connaissance des usages du commerce constituent le seul, mais le véritable privilège de votre profession.

“ L'utilité du concours que vous prêtez à notre justice est attestée par l'ancienneté de votre origine, qui remonte aux premiers temps de notre institution. Persévérez dans la voie que vos devanciers vous ont tracée et par votre exacte discipline, par la probité de vos conseils et de vos plaidoiries, vous perpétuerez au barreau consulaire les traditions qui font l'honneur de l'ordre dans les rangs duquel vous avez débuté.”

Les arbitres rapporteurs forment une autre catégorie d'attachés.

Nous avons vu plus haut les cas où le tribunal peut renvoyer les parties devant des arbitres.

“ Les arbitres rapporteurs proprement dits et ordinairement choisis par le tribunal de commerce, sont placés sous la surveillance du président. La mission d'arbitre rapporteur ne constitue pas une profession, le tribunal de commerce de Paris ne confie les arbitrages qu'à un certain nombre de personnes admises par lui et dont la liste est révisée chaque année.”

Des commerçants sont souvent désignés comme arbitres dans une affaire, lorsqu'ils ont une compétence professionnelle.

“ Viennent enfin les syndics ou liquidateurs de faillites.

“ Le tribunal de commerce de Paris a autorisé les syndics à se constituer en société, mais les a obligés en même temps, entr'autres choses à créer un capital considérable qui, s'ajoutant aux garanties personnelles que présente chaque syndic, sert de caution solidaire à la gestion de tous.

“ En raison de cette solidarité pécuniaire, une chambre de discipline, dont le président est nommé chaque année par le président du tribunal a été instituée.”

“ En conformité avec le décret du 25 mars 1880, il existe au greffe de chaque tribunal de commerce et de chaque tribunal civil jugeant commercialement une comptabilité des faillites d'après les états de situation que doivent fournir les syndics et qui doivent comprendre toutes les opérations de la faillite, jour par jour.

Nous venons d'étudier, au moins dans leurs grandes lignes les tribunaux de commerce.

Examinons maintenant si une telle institution a une raison d'être, puis si, organisée et fonctionnant d'après le système que nous venons d'exposer, elle atteint le but que s'est proposé le législateur.

Comme le dit Nouguier— “ Il faut approprier les institutions aux choses qu'elles sont destinées à régir.”

Ce principe, le fondement d'une bonne administration, d'une bonne justice, est sur-

tout applicable aux litiges qu'enfante le commerce.

Le commerce a son langage particulier. Pour lui, une phrase, un mot, contiennent le germe d'obligations importantes, dont le sens obscur souvent ne peut être interprété que par des hommes des longtemps initiés à en saisir les délicates nuances.”

Montesquieu, de son côté, dit : “ Les affaires de commerce sont très peu susceptibles de formalités ; ce sont des actions de chaque jour, que d'autres de même nature doivent suivre chaque jour ; il faut donc qu'elles puissent être décidées chaque jour.”

Nouguier ajoute ; “ d'un autre côté, le commerce vit d'exactitude. A jour fixe le commerçant doit payer ; pour accomplir ce rigoureux engagement, il faut qu'il soit lui-même protégé sur le champ contre l'inexactitude de ses débiteurs. Et puis la multiplicité des transactions donne naissance à de nombreux débats, dont la solution doit être prompte pour être utile.”

“ De là, pour le commerce, nécessité d'une juridiction simple comme ses opérations, exempte de frais et de formalités, rapide comme le mouvement de ses affaires, et qui, suivant l'expression des docteurs, empêchant les procès de devenir immortels, relève les marchands des longueurs de la justice.”

On ne saurait, messieurs, plus clairement résumer la raison d'être des tribunaux de commerce.

Je ne permettrai de développer un peu ces remarquables paroles en ajoutant que les lenteurs et les formalités de la justice civile, fournissent aux débiteurs de mauvaise foi les moyens de reculer le paiement de leurs dettes et que les juges civils, par leur connaissance très restreinte des affaires, sont portés à ne pas tenir un compte suffisant des usages du commerce dans leur appréciation des litiges commerciaux.

Les tribunaux tels que ceux que nous avons décrits, atteignent-ils le but pour lequel ils ont été institués ?

D'après Loaré, dans son Exposé des motifs du Code de Commerce, “ On peut réduire à quatre les principe essentiels des “ juridictions consulaire et qui les distinguent de toutes les autres :

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

C. H. LETOURNEUX, prés.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-ti.

LETOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

EMILE JOSEPH, LL. B.

AVOCAT

Chambre 701

MONTREAL

New York Life Bldg.

Tél. Bell 1787

UNE MEDICINE IDEALE

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal de tête, la constipation, le mauvais teint, la mauvaise haleine, et tous les dérangements de l'estomac, du fofe et des intestins.

LES "RIPANS TABLES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion parfaite résulte de leur emploi. Une seule soulagé. En vente par tous les pharmaciens, ou envoyées par malle.

RIPANS CHEMICAL CO., 10 SPRUE ST. N. Y.

LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rênes
Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles. Il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.

L. A. DASTOUS, Representant, No 18 rue St-Alexis, Montreal.

- 1o Expérience des juges dans les opérations du commerce ;
- 2o Simplicité dans les débats entre les parties ;
- 3o Procédure expéditive ;
- 4o Rapidité dans l'exécution des jugements."

Le premier point, la compétence des commerçants à juger les affaires commerciales, est quelquefois discuté.

Il est incontestable que les commerçants mêmes après plusieurs années de judicature, ne possèdent pas la science du droit au même degré que les juges des tribunaux civils ; les études spéciales préliminaires de ces derniers et les connaissances par eux acquises pendant leur pratique au barreau, leur donne une supériorité incontestable à ce point de vue.

Mais considérons les choses au point de vue pratique. Règle générale, dans les procès relatifs à des affaires commerciales, la question de fait prime.

Pour l'appréciation du fait, le commerçant grâce à son expérience des affaires, à sa connaissance des usages du commerce, est mieux préparé que le juriconsulte.

Quant aux questions légales qui se présentent, elles ne prennent pas le juge commerçant au dépourvu,

La loi est écrite. Le juge de commerce est un homme intelligent et prêt à faire ce que ces fonctions exigent, il est élu par des personnes qui connaissent sa valeur ; il apprend la loi. S'il est juge depuis peu et si l'expérience ne lui a pas encore fourni l'occasion de connaître la jurisprudence du tribunal sur la question qui se présente, il n'est pas abandonné à ses seules connaissances : deux de ses collègues, concourant à son ju-

gement, il peut trouver auprès d'eux les renseignements qui lui manquent.

La question dépasserait-elle la limite des connaissances des trois, il leur reste le recours aux lumières du président, juge de plusieurs années d'expérience et dont le choix par les justiciables est une garantie de compétence.

Je citerai, à ce propos, l'opinion exprimée par Nicodème dans son "Exercice des commerçants." "Il serait plus facile, dit-il, à un habile consul de devenir bon avocat, qu'il ne le serait à un bon avocat de devenir habile consul, parceque pour acquérir la science du consulaire, il ne faut pas seulement en étudier les lois, mais encore pratiquer le commerce et être né avec l'esprit du commerce.

"Un habile consul a la clé des lois, tandis qu'un avocat n'a point la clé du commerce."

Nicodème n'a peut-être pas tout à fait tort, et, il n'y a pas à dire, il est des matières qui vraiment appellent l'intervention d'un juge commerçant, ainsi par exemple, la faillite. Ici, le rôle du tribunal est de surveiller la liquidation des biens du failli.

Qui, mieux qu'un commerçant, peut contrôler l'administration des syndics, diriger la discussion aux assemblées de créanciers, décider si une vente ou une transaction est avantageuse, en somme ordonner les mesures pratiques et favorables aux intérêts de la faillite.

D'ailleurs, dans les affaires importantes (au-dessus de 1,500 francs) les parties pouvant soumettre sur appel la question de droit aux cours d'appel, on ne peut pas dire que les juges commerçants ferment la voie aux tribunaux de justice juridique, si je puis m'exprimer ainsi. D'un autre côté, les juges de commerce offrent toutes les garanties de

probité et d'intelligence requises. Pour pouvoir être élus, ils doivent être d'une honorabilité parfaite, et leurs électeurs, étant les commerçants de leur région, ils sont choisis à bon escient.

La courte durée des fonctions et la ré-éligibilité des membres sortants permettent l'élimination de ceux qui ont donné des preuves d'incapacité et le maintien de ceux qui sont compétents.

A ces garanties, déjà si remarquables, la loi ajoute celles d'expérience et de tradition en exigeant que les juges titulaires aient été suppléants pendant un an et que le président, celui qui en somme veille à la discipline et au bon fonctionnement du tribunal, ait plusieurs années de judicature.

Enfin, les fonctions ne sont pas salariées, elles sont considérées comme un honneur, le couronnement de la carrière commerciale, aussi ceux qui les remplissent ont-ils le respect et la confiance des justiciables.

La loi limite la juridiction des tribunaux de commerce aux matières que les juges commerçants sont aptes à juger. Même plus, en leur défendant de connaître de l'exécution de leurs jugements, elle les restreint à la connaissance du fait commercial qui fait le fond du litige. Ajoutons que les causes, dans lesquelles il s'agit d'un fait non commercial de la part du défendeur, ne sont pas de leur compétence. Ainsi par exemple, ils jugeront l'action portée par un non-commerçant contre un commerçant en répétition du prix des marchandises achetées pour son usage et ne jugeront pas l'action portée par un commerçant contre un non-commerçant en recouvrement du prix de marchandises vendues à celui-ci pour son usage.

En somme, la juridiction commerciale n'empiète pas sur le domaine des actions

ETABLI EN 1885

Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'horloges en chêne et en noyer, 8 jours, six patrons différents par caisse, sonnent les 1/2 et les heures. — \$13.50 la caisse.

S. PICHE. F. X. O. TRUDEL.

LA BOITE A BEURRE PICHE



La seule boîte à beurre pouvant avantageusement remplacer la tinette et lui étant supérieure à plus d'un point de vue. Elle est facile à ouvrir et à fermer.

2o Etant plus grande de l'embouchure que du fond, le beurre peut en être extrait facilement.

3o Son contenu peut être divisé en parties d'une ou plusieurs livres. 5o Elle coûte moins cher que la tinette.

Manufacturée par S. PICHE & CIE, Ste-Anne de la Parade, P. Q.

Agent général pour la vente
F. X. O. TRUDEL, St-Prosper Co., Champlain.

"Pour conserver ce que vous avez"

Et vous attirer continuellement de nouveaux clients.

VENDEZ



Le meilleur produit que le monde ait jamais vu. Il captive tous les goûts.

Paquets en papier d'étain seulement. Jamais vendu en masse. 25, 30, 40, 50, 60 cts.

AGENCES DE GROS.....

27 Front Street East - TORONTO.
318 Rue St-Paul, - MONTREAL



Avez-vous
...Vu le

Bicycle... RELIANCE

Fabriqué par la
Gendron Mfg. Co., Limited, à **\$45.00**

C'EST véritablement une bonne machine, parfaitement garantie ; elle est émaillée en noir, brun tabac et couleur de vin ; elle porte notre nom.

Rappelez-vous que vous n'achetez pas ces bicycles d'agents qui sont ici aujourd'hui, et demain, sont ailleurs, ou encore, qui renoncent au commerce dans cette ligne après un an d'essai.

Tout le monde connaît le **Gendron Reliance**, ou en a entendu parler ; et chacun sait que la Compagnie est responsable. Demandez à ceux qui ont fait affaires avec nous, s'ils ont jamais eu des ennuis après nous avoir payés en bon argent ; au contraire, nous nous intéressons encore plus aux clients après qu'ils ont acheté de nous, qu'avant : de là, notre succès. Notre **Bicycle Gendron** n'a jamais eu autant de succès. Voyez le grand nombre de nos bicycles actuellement sur la rue, et vous constaterez qu'il y en a, au moins, dix contre un de n'importe quelle autre marque. Et pourquoi ? Parce qu'il est construit solidement, qu'il est facile à conduire, parce que c'est le plus élégant bicycle fabriqué avec les meilleurs matériaux que l'on puisse se procurer à prix d'agent. Venez le voir et vous serez convaincu.

GENDRON MFG. CO., LIMITED

2413 rue Ste-Catherine

Ouvert tous les soirs.

Assortiment complet d'accessoires.



Ne manquez pas d'examiner les nouvelles
Lampes à Acétylène DUPLEX.



D. K. McLAREN, Courroies en Cuir

MANUFACTURIER DE

DE
TOUTES
SORTES

IMPORTATEUR DE COURROIES EN CAOUTCHOUC

SEUL AGENT POUR LA CELEBRE COURROIE EN POILS DE CHAMEAU (LANCASHIRE PATENT HAIR BELTING)
Ecrivez pour nos catalogues et liste de prix.

Bureau, 24, Carre Victoria, Montreal.

civiles et elle ne favorise pas le commerce au préjudice de l'élément non commerçant.

La procédure suivie devant les tribunaux de commerce est plus favorable aux intérêts du commerce que celle suivie devant les tribunaux civils.

L'esprit de la loi est que les parties puissent poursuivre ou se défendre en personne. Ainsi les parties doivent comparaître en personne, alors que devant les tribunaux civils elles sont tenues d'être représentées par avoué.

Les pièces de plaidoieries sont peu nombreuses. Les allégués de la demande sont mis dans le bref d'assignation et quant à la défense elle peut être écrite ou verbale.

Les plaidoieries doivent être sobres et concises.

Les affaires reçoivent leur solution promptement.

Le délai d'assignation est d'un jour.

La défense est produite lors de la comparution.

Les causes sont mises au rôle dès qu'elles sont rapportées.

Règle générale, les causes sont entendues le jour du rapport. Celles qui sont simples sont décidées *instantanément*. Celles qui requièrent une étude approfondie des pièces sont prises en délibéré et l'un des juges siégeants est chargé d'étudier le dossier ou d'entendre la preuve, selon le cas, et de préparer le projet de jugement.

Les causes sont entendues par trois juges au moins. Les jugements sont délibérés à l'audience ou en chambre, rendus à la pluralité des voix et, même par défaut, doivent être motivés.

Dans le cas où le tribunal estime possible une entente entre les parties, il peut charger l'un des juges de faire comparaître les parties en personne devant lui en chambre et de les concilier, si faire se peut. Le juge devient alors médiateur et, grâce à ses connaissances spéciales, il termine très souvent ainsi le litige à la satisfaction de tous les intéressés.

Enfin les taxes (déboursés) que perçoit le gouvernement dans les causes mues devant ces tribunaux sont minimes et grâce à cela,

au petit nombre de procédures et à la simplicité des plaidoieries, les parties, mêmes celles qui ont agi par procureur (agréé), n'ont à payer que des frais et honoraires relativement modiques.

En résumé, les tribunaux de commerce dont nous venons d'exposer le système et de signaler les avantages qui nous paraissent les plus saillants, rendent de réels services au commerce en ce qu'ils lui fournissent une justice commerciale, rapide et économique.

L'appréciation de ces services par le commerce apparaît dans l'attachement des commerçants Français à cette institution et le respect dont ils entourent les juges des tribunaux de commerce.

Je termine, Messieurs. Dans la Province de Québec, nous n'avons que des tribunaux civils. Ne serait-il pas avantageux, ne serait-il pas opportun d'instituer dans notre pays des tribunaux commerciaux calqués plus ou moins exactement sur ceux que nous venons de discuter. Messieurs, je laisse à des voix plus autorisées que la mienne le soin de répondre à cette question, mais je ne puis cependant résister à la tentation de dire qu'il me paraît que le commerce n'est pas suffisamment aidé par l'organisation actuelle de nos tribunaux, et qu'il y a des réformes à faire.

Ces réformes, Messieurs, me paraissent être l'établissement de juridictions commerciales, qui donneraient aux litiges commerciaux une solution plus prompte et plus conforme aux intérêts du commerce.

PIERRE BEULLAU,

Avocat du Barreau de Montréal.

Montréal, 20 mars 1890.

A TOUT SEIGNEUR TOUT HONNEUR.

Pour les affections de la gorge et des poumons. le BAUME RHUMAL est le remède par excellence. Par-tout 25c la bouteille.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 31 mars 1890.

FINANCES

A Londres, on cotait hier les capitaux disponibles sur le marché libre à vue et à terme à 3 p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 111 3/16 au comptant et 111 7/16 à terme.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 p. c.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 1/2 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 à 8 1/2 ; à demande, de 8 1/2 à 8 3/4. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 8 1/2 à 9 ; à vue de 9 à 9 1/2. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 7 1/2 à 7 3/4.

Le papier court sur Paris vaut 5.21 1/2 et le papier long 5.23 1/2 entre banques.

L'argent en barre vaut à New-York 55 1/2 c et à Londres 26 d.

Après une triste journée vendredi dernier, la bourse de Montréal, quoique peu mouvementée, samedi, montrait plus de fermeté ; lundi, les valeurs locales ont obtenu une avance, et à la clôture, le ton était décidément ferme. Le lendemain, mardi, on trouvait qu'on avait été un peu vite en besogne et que si la baisse rapide qui s'était produite quelques jours auparavant était dépourvue de causes réelles, rien ne justifiait les bonds en sens contraire d'autant plus que nos voisins montraient des sentiments de plus en plus hostiles à l'égard de l'Espagne ; à la clôture on était à la lourdeur. Hier, cependant, la plupart des valeurs actives avançaient à nouveau en sympathie avec le marché de New-York. Comme on le voit, notre bourse a passé par bien des péripéties ; mais ce n'est pas tout ; on croyait que la guerre de tarifs allait cesser entre les diverses



COURROIES EN CUIR

Tanné au Chêne

MANUFACTUREES PAR **SADLER & HAWORTH**

(Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET MANUFACTURE **Coin William et Seigneurs, Montreal.**

IL NOUS RESTE ENCORE

Quelques sacs de Noix piquées Molies, que nous vendrons à bon marché. Nous venons de recevoir un bon Thé Vert, Gunpowder, que nous vendrons au Commerce à 14c. Ecrivez pour échantillons; nous sommes certains qu'il vous donnera satisfaction quant à la qualité et au prix. Il nous reste encore quelques quarts de Lard "Family Pork" à \$13.75.

A. ROBITAILLE & CIE, 354 et 356, RUE ST-PAUL, MONTREAL

compagnies de chemins de fer et un sentiment d'aise s'était fait jour. La hache n'a pas été enterrée, au contraire; les tentatives d'accord ont échoué piteusement; les chemins de fer ont vu leurs valeurs baisser et, dans la débâcle, ont entraîné le reste de la liste.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant mercredi soir:

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	240
" Toronto	230
" Commerce	138½
" des Marchands	180
" Molsons	...
" British	...
" d'Halifax	...
" Union	...
" Ontario	...
" Hochelaga	152½
" Québec	...
" Nationale	...
" Jacques-Cartier	...
" East, Townsh.	...
" Ville-Marie	...
" Nova Scotia	...

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeur	Acheteurs
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	100	98½
" Hochelaga	155	150
" Nationale	97	96
" Ville Marie	100	92

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal [ex-div]	1-66½
Colored Cotton (bons)	96
" " (actions)	...

Montreal	144½
Dominion	91
Dominion Cot'on (pref.)	...
Merchants	...
Royal Electric [ex-div]	147
Auer Light Co.	...
Dominion Coal (pref.)	...
" " (ord.)	...
" " (bons)	...
Intercolonial Coal	...

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry [ex-div]	81
Toronto St. Ry	95½
Ottawa Electric	...
Montreal St. Ry. [ancien]	256½
" " [nouveau]	256
Halifax St. Ry (actions)	127½
" " (bons)	...
St. John St Ry	...
Cornwall St Ry	...
Duluth S. S. & Atlantic (ord.)	...
Duluth S. S. & Atl. (pref.)	5
Rich. & Ont (actions)	97
" " (bons)	...

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	179
Cable Commer'1 (actions)	170½
" " (bons)	...
Postal Telegraph	...
Bell Teleph (actions)	174
" " (bons)	...
West. Loan & Trust	...
Loan & Mortgage	...
Northwest Land [pref.]	...
" " [comm.]	...
Windsor Hotel	...
Heat & Light Co (actions)	...
" " (bons)	...
Canada Paper (bons)	...

COMMERCE

A notre commerce local va bientôt s'ajouter notre commerce d'échange avec le dehors. Notre port est débarrassé des glaces qui le bloquaient et déjà le Longueil a commencé à traverser d'une rive à l'autre. Notre pays semble vraiment favorisé depuis une année; l'Ouest se développe d'une façon inespérée grâce à la découverte et à l'exploitation de ses précieuses mines d'or et d'argent. La superbe récolte de blé du Manitoba amènera dans cette contrée de nombreux colons. A l'est, une navigation qui s'ouvre plus à bonne heure que de coutume nous donnera une plus longue saison d'exportation et d'importation. Nos compagnies de transport profiteront en même temps que nos cultivateurs de cette situation exceptionnelle.

Le commerce local, n'est pas sans quelque activité; les ordres pour livraison par les premiers bateaux de la navigation intérieure arrivent nombreux. Les Provinces Maritimes s'informent des prix. Enfin, on sait que pour beaucoup d'articles de consommation journalière, les stocks des détailliers sont presque épuisés et que le moment de les renouveler est arrivé.

La province de Québec est particulièrement heureuse depuis quelque temps sous le rapport du nombre des faillites; deux seulement sont venues à notre connaissance cette semaine; il n'en est pas de même dans la province d'Ontario qui n'a pas été épargnée pendant la dernière huitaine. Là aussi, un heureux changement s'opèrera quand les sacrifices nécessaires auront été faits, comme

...DEMENAGEMENT...

Nous sommes déménagés du No. 1493 rue Notre-Dame au No. 266 rue St-Laurent et nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients que nous tenons à présent un assortiment de tweeds des meilleures manufactures Anglaises, Françaises, Américaines, etc.

Nous invitons nos clients et les connaisseurs de belles marchandises à venir visiter notre stock.

J. B. LARUE & FILS,
266 Rue St-Laurent, Montréal.

Patente à vendre

FUMIVORE JUBILE

Le seul appareil parfait consommant entièrement toute fumée quelconque.

Le "JUBILÉ" seul peut être très-facilement adapté à toutes chaudières, y comprises celles des locomotives, bateaux à vapeur, etc.

Les brevets canadien, américain et anglais seraient vendus si une offre raisonnable était faite immédiatement.

S'adresser à

A. W. PAGNUELO

AGENT,

58, rue St-Jacques, Montréal.

TELEPHONES: Bureau 2021
Résidence 6858.

Extraits Culinaires
Catsup aux Tomates
Epices

PURE GOLD

Sont les Meilleurs. Essayez-les.

TELEPHONE 685 ●●●●●

FRED. D. HUGHES, Agent, 394 rue St-Paul, Montréal

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

ils l'ont été ici. Les maisons de gros ne gagnent rien à vouloir supporter des magasins de détail qui ont perdu toute chance de pouvoir se relever parce qu'ils sont trop enfoncés dans les dettes, voilà ce qu'on s'est dit ici et on a agi en conséquence.

Une réunion de l'Association des Epiciers de gros a eu lieu hier à Montréal. En dehors de la fixation des prix du sucre importé et des mélasses dont nous parlons plus loin, il a été question de réduire la longueur des crédits accordés; ainsi, il est déjà presque convenu que toutes les marchandises, sauf les thés et quelques lignes de liqueurs importées, seraient payables à 30 jours au lieu des termes de trois et quatre mois primitivement établis.

Comme on le voit, nos maisons de gros sont de plus en plus décidées à diminuer les chances possibles de pertes. Si nous avions une loi sur les faillites qui les protègeât davantage, les fournisseurs des maisons de détail n'auraient pas besoin de prendre des précautions qui, en somme, ne peuvent que restreindre les achats d'une certaine partie de leur clientèle. C'est peut-être d'ailleurs ce qu'elles cherchent, car il faut avouer, bien qu'on ait gagné beaucoup déjà sous ce rapport, qu'il reste encore pas mal à faire pour amener tous les marchands à n'acheter qu'avec une certaine prudence.

Cuir et Peaux—Les prix des cuirs sont fermes mais sans changement, avec une bonne demande pour la saison.

Les peaux vertes de veau ont augmenté de 1c: nous cotons le No 1, 11c et le No 2, 9c; les autres peaux sont sans changement à notre liste de prix.

Draps et nouveautés—Les affaires sont plus actives grâce à la température qui se maintient douce.

Il est fâcheux que les stocks de faillites ne se vendent pas tous par lots; c'est une mesure qu'il convient de rendre générale, au moins dans localités où il y a plusieurs marchands. Cette semaine encore dans un quartier qui compte plusieurs marchands de nouveautés dont les magasins sont assez rapprochés, il s'est fait une vente en bloc. Comme nous le disions, il y a quelque temps, l'Association des marchands de nouveautés ne peut pas se contenter d'un demi-succès. Elle doit poursuivre sa campagne jusqu'au jour où elle aura obtenu pleine satisfaction.

Epicerie. — Nous disons en tête de cette revue, quelques mots de la réunion des Epiciers de gros qui a eu lieu hier. En dehors de la question des crédits, il s'est fait un accord sur la question des prix du sucre importé qui se vendra 4½c pour le sucre en barils et 4c pour le sucre en sacs.

Pour couper court aux entreprises de certaines maisons, on a remanié la liste de prix des mélasses. Cette nouvelle liste n'a pas encore paru, mais elle sera sans doute en force au moment où notre journal paraîtra. On vendra la Barbades à raison de 25c à la tonne et de 24c au char, la Porto-Rico aux mêmes prix que la Barbades.

Nous pouvons donner aujourd'hui les prix de la mélasse de Barbades, nouvelle récolte. On cote, à arriver, 24c à la tonne et 23c au char; ces prix laisseront bien peu de marge aux importateurs qui ont pu traiter, en partie du moins, sur offres fermes.

Les poivres sont tenus très fermes et

en hausse sur les marchés primaires; s'il fallait avoir recours à une nouvelle importation, il faudrait certainement majorer les prix établis sur notre marché.

Les fruits secs ont une bonne demande; les raisins de Corinthe sont très recherchés; ceux de Valence ont une meilleure vente. Les fruits en conserves se vendent bien et la demande est régulière pour les conserves de légumes aux prix établis.

Il y a tendance à la hausse sur les conserves de viandes américaines; les prix, en attendant, sont très fortement tenus. L'agent de la maison Armour à Montréal dit que le marché pour ces conserves est très fort et qu'une hausse à bref délai n'est pas impossible.

Les riz importés sont également très fermes. Le Japon n'a pas eu une bonne récolte et il est obligé de s'adresser aux autres pays producteurs, ce qui raffermira forcément les autres marchés.

Les thés continuent à attirer l'attention du commerce d'épicerie; il s'est passé, cette semaine, des ordres en lots ronds. Il y a là-dessous de la spéculation en jeu par suite de la crainte de l'imposition de droits d'entrée. Le commerce de gros ne veut prendre aucun risque et ne garantit rien; il faut traiter ferme ou s'abstenir. C'est, du reste, la meilleure politique à suivre.

Huiles, peintures, etc.—L'huile de morue de Terre-Neuve est devenue rare et les prix sont en hausse. Nous cotons maintenant de 37½ à 42½c le gallon, au lieu de 35 et 40c.

L'essence de térébenthine a baissé de nouveau comme nous l'avions prévu; elle vaut 52c au lieu de 55c la semaine dernière. Une

VIGNOBLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont.

E. GIRARDOT & Co.

VITICULTEURS ET MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur

No 42, rue St-Jean, Montreal

nouvelle baisse est encore possible, car la récolte de la sève de sapin va, d'ici peu, nous valoir de nouveaux stocks à des prix de saison. Nous croyons donc prudent de n'acheter que pour les besoins absolument immédiats.

Poissons — Il a été demandé un peu de morue sèche pour plusieurs centres de la province d'Ontario; mais en ce qui concerne le commerce local, les affaires ont été pour ainsi dire nulles.

Silaisons, saindoux, etc. — Les affaires sont très calmes ici. Il n'y a pour ainsi dire pas de demande pour le lard canadien et il s'est fait peu de ventes de lard de l'Ouest.

A Chicago, le marché est tranquille et à prix nominal.

Revue des Marchés

Montréal, 31 mars 1898.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le câble au Board of Trade cotent, comme suit, les marchés du Royaume-Uni à la date d'hier.

“Londres—Chargements à la côte: blé et maïs, sans affaires. Chargements en route: blé, tranquille et soutenu; maïs un peu plus facile. Marchés anglais de l'intérieur généralement 6d plus chers.—Liverpool: Blé disponible, ferme; maïs, tranquille. Sur futurs: blé, soutenu; 7s 10d mars; 7s 5d mai; 7s 1/2d juillet; 6s 6d septembre; 6s 5/2d décembre; maïs, soutenu, 3s 3/4d mars; 3s 2/4d avril; 3s 2/4d mai; 3s 2/4d juillet;

3s 3d septembre. Farine première à boulanger de Minneapolis, 25s.”

On cotait hier sur la place de Paris; blé de mars fr. 29.00 et d'août fr. 28.00; farine de mars fr. 64.60 et d'août fr. 60.40. Les marchés français de l'intérieur sont soutenus.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 12 courant:

“ Cette semaine a été marquée par un retour assez imprévu de la température hivernale; nous avons eu des giboulées, de la neige, des gelées nocturnes assez vives et des journées relativement froides, avec ciel bas et couvert. Au point de vue agricole, on ne peut que se réjouir de ces nouvelles conditions météorologiques, qui étaient depuis longtemps réclamées par la culture et qui ont eu pour effet de retarder fort à point une végétation dont la rapidité même commençait à donner lieu à d'assez vives inquiétudes.

“ Ces changements brusques ne sont pas très rares à la fin de l'hiver; leur principale influence sera, cette année, d'apporter un certain trouble dans les travaux de printemps qui, dans quelques régions, avaient été déjà retardés par la grande humidité du mois de février. Il est d'ailleurs probable que ces intempéries ne se prolongeront pas, et on peut espérer qu'elles n'exerceront pas une influence sérieuse sur la nouvelle campagne, qui continue à s'annoncer sous de bons auspices.”

Le rapport officiel sur la récolte qui vient de prendre fin dans la Nouvelle Galles du Sud indique une récolte en blé de 10,548,288 boisseaux pour une superficie enssemencée de 992,484 acres, soit à peu près 10 1/2 boisseaux à l'acre. Le rendement, comme on le voit, est mai-

gre; il faut attribuer ce résultat peu satisfaisant à la sécheresse qui a sévi dans cet état pendant une grande partie de l'été.

Pendant la semaine, les principaux marchés à blé américains se sont laissés influencer par les avis du dehors et par le ton du marché financier. La tendance a plutôt été à la faiblesse, bien qu'hier le blé de juillet ait repris un peu de fermeté. Les possibilités d'une guerre avec l'Espagne ont gêné les transactions. Il se traite peu de blé au comptant. Le blé de mai est faible à \$1 03 1/2; il était à notre cote de la semaine dernière à \$1 04 1/2; le blé de juillet que nous cotions mercredi de la semaine dernière à 84 1/2c était hier à 82 1/2c, en gain de 1/2c sur le cours de la veille, 81 1/2c le plus bas cours en clôture pendant toute la semaine.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des États-Unis: Chicago, No 2, rouge..... 1.01 1/2
New-York, No 2, rouge..... 1.00 1/2
Detroit, No 2 rouge..... 94
Duluth, No 1, du nord..... 96 1/2

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier:

	Mai	Juillet
Chicago.....	1 03 1/2	82 1/2
New-York.....	98 1/2	85 1/2
Detroit.....	94 1/2
Duluth.....	97 1/2	93 1/2

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures:

	Mai	Juillet
Jeudi.....	1.04	82 1/2
Vendredi.....	1.04	82 1/2

Faites de l'Argent

Nous vous répétons que vous pouvez faire des profits rapides —sur les Carrés de Soupe Lazenby pour les Klondiciens, les Sports et ceux qui campent.

Pour les Klondiciens surtout—ils sont rapides maintenant.

Carrés de Soupe de la plus haute qualité—la plus grande quantité de nourriture—facile à emballer. Petits, légers, rapides à préparer.

Faites de l'argent en les tenant en magasin.

Carrés de Soupe Lazenby

A. P. Tippet & Co., Agents Generaux, Montreal.

MARINADES HEINZ

PROVISIONS POUR LE KLONDYKE

La soupe aux tomates **Heinz**, les fèves au lard, sauce aux tomates, et un flacon de raifort évaporé devraient faire partie de votre fournilment. Stimulant et nourrissant.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

- Marinades Sucrées.**
- India Relish.**
- Chutney aux Tomates.**
- Baked Beans,**
- sauce aux Tomates.**
- Ketchup aux Tomates.**

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL

H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The **GENUINE** always bear this **Keystone trade-mark.**



Samedi.....	1.04	83½
Lundi.....	1.05½	84b
Mardi.....	1.04½	81½
Mercredi.....	1.03½	85½

MARCHÉS CANADIENS

La dépêche reçue de Toronto, cote comme suit, les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

« Marché tranquille ; farine, inactive ; straight rollers en barils, fret moyen, cotés de \$3.90 à \$3.95. Blé No 2 rouge, nord et ouest, coté à 84c ; blé de printemps à 85c, Midland ; blé pour volailles de 82 à 83c, Midland ; blé dur No 1 du Manitoba ferme et rare à \$1.09, North Bay. Orge, cotée à 31c, ouest et 32c, est ; orge à malter à 35c. Avoines, inactives ; avoine blanche, lourde, de choix cotée à 29c, ouest et mélangée de de 27½ à 28c. Son, vendu de \$11.50 à \$12.00, ouest. Maïs canadien, 31c, à Chatham. Farine d'avoine roulée en lots de char et en sacs, sur rails à Toronto, \$3.60, en barils, \$3.75. Pois, sans activité ; 55c, nord et ouest, et 56c, est. Seigle, inactif, de 48 à 49c, au dehors. Sarrasin, coté de 37 à 38c au dehors. »

Les nouvelles du Manitoba sont qu'on est revenu à une meilleure température, bien qu'on ait encore éprouvé du froid. La neige a complètement disparu et on compte se remettre activement ces jours-ci aux travaux d'ensemencement. Les hauts prix du blé pendant toute la saison auront pour effet d'augmenter dans de fortes proportions la superficie consacrée à la culture du blé.

On vendait, hier, le blé dur No 1 du Manitoba, à 84c à Brandon et à 96c à Fort William ; on signale des achats faits par la meunerie.

Le marché de Montréal est calme

avec prix généralement soutenus et même fermes pour les grains.

Nous modifions nos cotes en conséquence.

Les farines du manitoba s'obtiennent plus facilement à \$5.30 pour les celles de printemps et à \$4.90 pour les fortes premières. Celles d'Ontario ont conservé leur fermeté.

Les prix sont sans changement avec peu d'affaires pour les farines d'avoine.

Les issues de blé d'Ontario sont moins fermes tandis que celles du Manitoba sont bien tenues à nos cotes précédentes.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 16 à 1 18
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 00 à 0 00
Avoine blanche No 2.....	0 33½ à 0 33½
Blé d'Inde, Américain.....	0 00 à 0 00
Orge.....	0 00 à 0 41
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 63½ à 0 64
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 45½ à 0 46
Seigle, par 56 lbs.....	0 51½ à 0 52

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 75 à 5 00
Patente du printemps.....	5 30 à 0 0'
Straight rollers.....	4 50 à 4 60
Forte de boulanger (cité).....	4 90 à 0 00
Forte du Manitoba, secondes	4 40 à 4 50

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 95 à 4 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 à 4 40
Avoine roulée, en barils.....	4 00 à 4 10

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 18 mars :

« Un bon courant d'affaires a eu lieu au commencement de la semaine à des prix soutenus ; mais depuis elles ont été plus tranquilles, car on attend la vente à l'encan, mardi prochain, de 15,000 boîtes de fromage, de septembre pour la plupart. Les vendeurs sont convaincus que l'époque est propice ; d'autre part, les acheteurs de l'intérieur prennent un intérêt considérable à cette vente et y viendront certainement en grand nombre. On espère qu'à la suite de cette vente et en présence de l'intérêt que portent à l'article les acheteurs de l'intérieur, le marché deviendra meilleur. »

« Nous cotons :

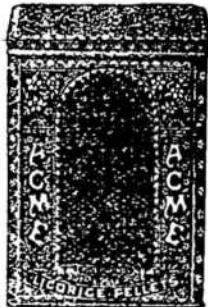
Canadien blanc et coloré, très fin, d'août	35 à 37s.
Canadien blanc et coloré, très fin, octobre.....	36 à 38s.
Canadien, blanc et coloré, très fin de juin.....	32 à 34s.
Canadien, blanc et coloré, choix, septembre.....	38 à 39s.
E. U., blanc et coloré, choix, septembre	38 à 39s
Importations du Canada et des États-Unis : 7,295 boîtes.	

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

A vrai dire, il n'y a plus de fromage que dans deux ou trois mains et il ne se fait pas de transactions.

Les prix sont purement nominaux.

Reglisse..



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, empaquetée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

**Young & Smylie,
...Brooklyn, N.Y.**

Etablis en 1845

MRS JONES... BAKED BEANS

(HOME MADE)



La qualité de ces fèves n'est pas surpassée par aucune autre marque.

AVEC OU SANS SAUCE AUX TOMATES.

Tins de 3 lbs.	2	doz.	à la	caisse.
"	2	"	"	"
"	1	4	"	"
"	1	2	"	"

**Williams Bros. & Charbonneau,
Detroit, Mich.,
L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL.**

MELASSE BARBADÈ

Première Qualité

Pour livraison immédiate, Récolte 1897 25c

Lots de 15 tonnes ou plus..... 24c

Pour livraison du quai, en mai ou juin, à l'arrivée
de nos chargements, Récolte 1898 24c

Lots de 15 tonnes ou plus 23c

MELASSE PORTO RICO

Première Qualité

Pour livraison immédiate, Récolte 1897..... 23c

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Saumon en Conserve

Vous avez notre assurance, et la preuve est facile à faire, que la qualité du Saumon "**EMPRESS**" n'est pas surpassée, et si vous voulez l'article supérieur, vous l'avez sous cette étiquette.

Saumon "EMPRESS," qualité supérieure \$1.15

Saumon "WINDSOR TRIANGLE," qual. première 1.00

Saumon "WARRIOR," qualité bonne95

HUDON, HEBERT & CIE,

MONTREAL.

L. N. ST-ARNAUD

TELEPHONES: Bell 1461; Des Marchands 902.

N. B. CLEMENT

ST-ARNAUD & CLEMENT

MARCHANDS EN GROS DE

Beurre, Fromage et Provisions

Négociants en fournitures de toutes sortes pour fromageries et beurreries. Toujours en stock, BOITES A BEURRE et TINETTES de 1re qualité, de toutes grandeurs. Propriétaires de la presse bien connue "CHAMPION." Nous achetons et vendons à commission tous les produits de la ferme, spécialement le BEURRE, le FROMAGE et les ŒUFS. Sirop et Sucre d'Erables. Nous payons les plus haut prix du marché pour les Œufs par quantité de char ou moins. Correspondances sollicitées.

No 4, RUE FOUNDLING, MONTREAL

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 18 courant :

"Ce marché est bien débarrassé des qualités supérieures de beurre canadien ; les beurres de qualité fine d'autres provenances, en boîtes, sont également en faible approvisionnement ; mais tandis que ces beurres sont toujours fermes, le danois est un peu plus faible. Il n'y a pas de changement à noter pour les qualités inférieures."

"Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis.....	50 à 56c
Imitation, crémeries, tin.....	56 à 60c
Ingersoll, strictement choix, crémeries, boîtes.....	96 à 100c
Canada, crémeries, choix, en boîtes.....	90 à 96c
Argentine, choix.....	94 à 104c
Australie, choix, en boîtes.....	98 à 106c
Danemark, crémeries, barils choix.....	107 à 112c

Importations du Canada et des Etats-Unis 4,818 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La situation du marché au beurre est exactement celle que nous pouvions souhaiter de mieux à cette saison. Nous sommes certains qu'avec les bons prix donnés en ce moment pour le beurre frais de crèmerie, soit de 21 à 22c., les producteurs de lait ne seront pas tentés de faire fabriquer du fromage de foie

qui n'atteindrait peut-être pas 7½ en ce moment et serait une gêne pour la vente du fromage d'herbes fraîches quant la saison de production apparaîtra.

Les prix actuels du beurre ne permettent pas l'exportation, mais notre marché de consommation absorbe aisément toute la production ; il s'en ferait même d'avantage que l'écoulement n'en serait pas difficile. Nous conseillons donc plus que jamais à nos lecteurs que la question intéresse de profiter des bons prix du beurre et de ne songer nullement à faire du fromage avant le mois de mai. Peut-être même auront-ils intérêt, à cette époque, à retarder la production du fromage ; ils devront surveiller le marché des deux articles et fabriquer celui qui leur laissera les meilleurs profits.

Il n'existe plus de vieux beurre et il vient très peu de beurre en rouleaux que nous cotons de 17 à 19c suivant qualité.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 18 mars que les œufs étaient en bonne demande avec prix légèrement en baisse. On cotait les œufs frais d'Irlande de 5s 8d à 6s et ceux du continent étaient à prix nominal.

Sur le marché de Montréal, les œufs arrivent en fortes quantités, on les cote de 10 à 10½c la doz.

LÉGUMES

La vente des oignons pour la dessica-

tion est toujours bonne et les prix ont avancé de nouveau. Nous cotons les jaunes de \$2.25 à \$2.50 et les rouges à \$2.00 le baril.

Voici les prix des autres légumes verts et secs :

Océleri de 55 à 80c la doz ; salades de Waterloo 60c la doz ; salades de Boston \$1.00 ; radis du pays 50c la doz ; carottes nouvelles 50c le paquet ; choux vieux de 50 à 70c le quart et choux nouveaux \$3.00 la caisse ; patates sucrées de \$5 50 à \$6.00 le quart ; navets 50c le sac ; betteraves, 25c le panier.

Les haricots triés à la main valent suivant choix, de 80 à 90c par lots de char et de 2 à 10c en plus par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les haricots non triés font par lots de char de 75c à 80c et en lots de détail de 85 à 90c.

Les pommes de terre sont fermes de 55 à 60c le sac en lots de char et se détaillent de 65 à 75c par 90 lbs.

En légumes nouveaux, nous cotons : cresson, 75c la doz de bottes ; tomates, \$4.50 la caisse ; concombres de \$1.75 à \$2.00 doz. ; asperges de \$7.50 à \$8.00 la doz. de bottes.

Les fèves nouvelles vertes et jaunes sont cotées à \$2.50 la boîte.

FRUITS VERTS

Les ventes sont toujours lentes ; on compte sur l'ouverture prochaine de la

HUDON, PARADIS & CIE

SEULS AGENTS A QUÉBEC, DE LA CÉLÈBRE MAISON

R. S. WILLIAMS & SONS,
DE TORONTO

du PIANOBELL

Le plus ancien et le mieux connu au Canada.

Machines à Coudre "New Williams"

GARANTIE POUR DIX ANS...

Ecrivez pour liste de prix et catalogue.

HUDON, PARADIS & CIE

93 et 95, rue St-Jean, Québec.



MAISON FONDÉE EN 1879.

JOSEPH WARD & CO.

321 à 327, des Commissaires, Montréal

ENTREPOTS EN GROS DE

GRAINES DE SEMENCE

DE TOUTES SORTES.

Echantillons et prix envoyés sur demande. SPECIALITÉS—Chars assortis. Livraison à toutes stations. Venez nous voir ou écrivez-nous, conditions de prix faciles.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSEOURS

Tel. Bell 100

navigation pour donner un peu de vigueur aux transactions.

Nous enlevons de nos cotes les raisins de Malaga et les oranges de la Jamaïque; il n'y en a plus.

Les autres fruits sont tous sans changement à notre liste de prix.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston le 24 mars :

"Les arrivages ont été la semaine dernière, de 173 chars de foin et 20 de paille pour le marché local et 46 pour l'exportation. Ils avaient été pendant la semaine correspondante de l'an dernier, de 271 chars de foin, 15 de paille et 17 pour l'exportation.

Les recettes sont un peu plus légères que la semaine dernière et notre marché s'en ressent pour le foin de choix et le foin No 1, cependant les prix sont très peu plus élevés. Il y a toujours abondance de foin pauvre et les prix sont à peu près les mêmes que le mois dernier. Nous attendons un marché un peu meilleur pour le beau foin dans quelques semaines.

Les stocks en paille de seigle sont encore forts et les prix sont bas.

"Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15.00 à \$.....	\$14.00 à \$.....
— No 1	13.50 à 14.00	13.00 à 13.50
— 2	10.00 à	10.00 à
— 3	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50
— mél. de trèfle	8.50 à 9.00	8.50 à 9.00
Paille de seigle, long.	8.50 à 9.00	
— de seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

La fermeté signalée la semaine dernière s'est maintenue sur le marché de Montréal pour le foin No 1, les foins de qualités secondaire et inférieure restent sans changement, quoiqu'un beau foin No 2 se paie le plein prix. Les arrivages vont reprendre avec le retour des bons chemins et le retour du mouvement des bateaux de rivière; en conséquence, les prix pourraient bien baisser de nouveau.

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 50 à 12 00
do do No 2 do	8 50 à 9 50
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	11 00 à 11 50
do do No 2.....	8 00 à 8 50
Paille d'avoine.....	0-00 à 4 50

Voici que, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du chemin maritime de l'Inde par Vasco de Gama, qui sera fêté du 17 au 20 mai 1898, la Chambre municipale de Lisbonne va mettre en vente un timbre commémoratif dont le caractère authentique sera attesté par le sceau de la Chambre.

Ce timbre commémoratif n'est pas un timbre-poste, mais un timbre destiné aux collectionneurs.

Il y en aura huit séries de couleurs différentes, aux prix de cinq centimes par timbre de vingt centimes par collection de huit timbres de couleur différentes. Ces prix seront doublés à partir du 1er mai.

NOTES SPECIALES

Toutes les ménagères en Amérique connaissent l'ENAMELINE.

MM. N. Quintal & fils, sont les seuls représentants au Canada pour les fameux cognacs "Paulhiac" "Texie" et "Faber."

La maison Laporte Martin & Cie offre en ce moment les Sardines à l'huile en 1/2 boîtes de l'Union Sardinière du St. Laurent à un prix exceptionnellement bas paraît-il.

Ces Sardines sont préparées dans la meilleure huile d'Olive d'Italie et sont délicieuses au goût.

Un ordre pour le Yukon—ordre ferme—vient d'être reçu par le Canadian Coconut Co de Montréal. Il s'agit de la fameuse marque "WHITE MOSS" qui a eu la préférence sur toutes les autres. L'ordre est pour une tonne, mise en boîte spéciale. Cela peut s'appeler une commande et une jolie commande!

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Marotte Leblanc & Cie, qui offrent à des conditions exceptionnelles de bon marché, du poivre absolument pur et pour lequel ils sont prêts à vous donner des garanties. Comme on le sait il y a une assez forte augmentation sur les prix des poivres; cependant, cette maison est prête à vendre à bon marché parce qu'elle a su faire un fort approvisionnement avant que la hausse ne se fasse sentir. Les épiciers feraient bien de profiter de cette occasion.

Confederation Life

W. C. MACDONALD,
Actuaire

Association

J. K. MACDONALD,
Directeur-Gérant

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO.

LA POLICE D'ACCUMULATION SANS CONDITIONS

Est absolument franche de toutes restrictions quant à la résidence, aux voyages et à la profession. **SI L'ASSURÉ PAIE LA PRIME, L'ASSOCIATION PAIERA LA POLICE.**

Après le versement de deux primes annuelles complètes, l'assuré a droit à une ASSURANCE CONTINUÉE pour LE PLEIN MONTANT DE LA POLICE, et pour une période bien définie; à une police acquittée, ou, après cinq ans, à la valeur en espèces, comme la garantit la police.

TAUX et toutes informations envoyés sur demande au Bureau Principal à Toronto, ou à tout Agent de l'Association.

H. J. JOHNSON, Gérant Provincial, 207 Rue St-Jacques, MONTREAL.

J. G. BRUNEAU, Agent, 65 Rue St-Pierre, Québec.

A. PHILIPS, Agent, Huntingdon.

G. H. HENSHAW, Agent, St-Hyacinthe.

EUGENE QUESNEL, Agent, Sherbrooke.

G. J. WALKER, Agent, Lachute.

W. T. SNYDER, Agent, Stanstead.

On demande quelques Agents expérimentés dans les districts sans représentants.

Pour renseignements s'adresser à **J. TOWER BOYD, Surintendant des Agences, Toronto.**

MM. N. Quintal & fils offrent un lot considérable de Raisins et Prunes de toutes sortes à des prix relativement bas.

Ecrivez-leur pour avoir leurs prix, il y a de votre intérêt.

Le commerce peut se procurer encore quelques Caisses de Conserves de la Maritime Purefood Co. Chez Laporte Martin & Cie. Cette maison s'est assuré le Contrôle de la balance du stock de cette marque. Mess. Laporte Martin & Cie nous disent qu'il ont un assortiment considérable de Raisins Valences & Californie qu'il offrent à des prix excessivement bas.

M.M. L. Girard & Cie, plombiers-couvreurs No 350 Rue St. Laurent, viennent d'acheter le procédé Huot, pour la construction des toits de maisons, en aluminium.

La couverture en aluminium ne coûte pas beaucoup plus cher que la couverture en tôle galvanisée et est de beaucoup préférable pour la durée et pour l'entretien.

C'est le moment de songer à se faire habiller. L'occasion est favorable pour recommander à l'attention de nos lecteurs la maison J. B. Larue et fils, marchands-tailleurs bien avantageusement connus à Montréal où ils ont une des plus belles clientèles de la métropole. Autrefois MM. J. B. Larue avaient leur établissement au No 1493 de la rue Notre-Dame; ils viennent de le transporter au No 266 rue St-Laurent où ils offrent à leurs clients et au public en général un assortiment complet de toutes les étoffes les plus nouvelles. Coupe et travail garantis.

Qu'il pleuve ou que le soleil brille, que les affaires prospèrent ou qu'elles déclinent, que le gouvernement soit libéral ou conservateur, il y a un produit qui semble être peu affecté par les influences, et qui marche d'un pas égal dans la voie du progrès, des affaires et de la popularité, son nom est universellement connu aujourd'hui, c'est le Thé de Ceylan "Salada". Ce résultat est dû uniquement au fait de son immense supériorité sur tous les autres thés, supériorité comme valeur, saveur et excellence sous tous les rapports.

C'est un fait probable que jamais un thé n'a été accepté par le public d'une manière aussi empressée et avec autant de faveur. Examinez pour un instant l'active concurrence dans toutes les directions par les maisons rivales s'occupant du Commerce de thés en masse et en paquets, et à voir cependant une marque choisie par un public enclin à la critique, et comblée de patronage, il y a là une preuve évidente que c'est un article d'un mérite peu ordinaire.

Nous sommes informés de bonne source que la vente par la "Salada" Tea Co a atteint actuellement les proportions énormes de 10% du commerce total des thés noirs au Canada et aux Etats-Unis.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 12 (19 mars 1898)—10 Au pays des Ba-Rotsi (Haut-Zambèse), par M. Alfred Bertrand.—20 A travers le monde: La Corée et la Question d'Extrême-Orient.—30 Excursions: Coins de France: Luttés bretonnes à Scaër, par M. George Servières.—40 Profils des Voyageurs: Americ Vespu e, son acte de naissance et son porrait.—50 La lutte économique: Le Commerce Anglais. 60 Livres et cartes.—70 Conseils aux voyageurs: De la manière de s'orienter en voyageant, par Paul Combes.

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Aukland		
Dyke C. D.	C. T. Stoddard	152
Bolton Canton		
Galvin Martin	L. E. Richardson	650
Clifton		
Martin F.	J. B. A. Chartin	369
Coaticook		
Jolicœur A.	M. Desmarais	212
Cookshire		
Hawthorne D.	Cookshire Mill Co	13' 2
Fraserville		
Richard & Roy.	J. B. A. Toussaint et al	114
Farnham		
Corp de Farnham.	C. O. Leclair	300
Forestdale		
Méthot Mde A. B et al.	R. N. Mortel	226
Ritchse F. N.	E. H. Heney	709
Lévis		
Roy Amédée.	J. F. Lafleur	117
Montréal		
Allard J. M.	L. H. Hébert	221
Archambault J. E. et al.	T. Morrissette	2e cl.
Atlantic and Lake Superior Ry et al.	S. Ouellette	176
Bériault G.	Dame C. Ryan	2e cl.
Bernard Dame E. et al.	N. G. Valiquette	310
Bessette A. et al.	D. Lapiere	5e cl.
Bessette Dame A. et vir.	J. A. Hurteau	200
Bélaïr A.	L. Bois et al	203
Brossard J. C.	Dame E. Brossard	1e cl.
Brunet J. E.	Cochrane	192
Burland G. B.	H. Black	2e cl.
Caron J. et al.	Crédit Foncier F. C.	629
Caron A.	G. Forest (domm.)	5000
Cameron G. A.	A. Craig	124
Canadian Securities Co.	Dame A. Young Tobin et al	6220

Vous ne le savez peut-être pas....

Mais le TABAC A FUMER

Est l'un des

Meilleurs Tabacs

Sur le marché.



Les fumeurs en sont toujours satisfaits. Si vous ne l'avez pas en stock, demandez-nous des échantillons, et dites que vous avez vu cette annonce dans LE PRIX COURANT.

B. HOUDE & CIE

No. 350 Rue SAINT-JEAN, QUEBEC.

Cooper Dame M. et al esqual. C. E. Gagnon	100	Marsan S.....A. Béchard	107	Stoke	
Corcoran J.....J. P. Scott et al	1220	Mutual Reserve Fund Life Ass.....		Jenkerson W. B.....W. G. Kenney	371
Coulson S.....J. A. Deneault	117			Jenkerson W. B.....W. G. Kenney	105
Caparice G.....E. Grantillo	299	Marcotte Delle C.....A. Beaudoin	5000	St-Anne	
D'slauniers F.....R. Profontaine et al	102	Meagher Dame M.....Crédit Foncier F.-C.	2677	Jacob Frs.....C. Morel	400
Drolet P. A.....F. Valentine	500	Malouf J.....H. C. St-Pierre et al	106	St-Aubert	
Dulude M.....V. Lamarre	120	Mills Dame H. J.....G. Graham	1350	Caron Désiré.....J. B. A. Toussaint et al	220
Duncan E.....E. Logan	500	Mathieu S.....N. Pepin	430	St-Féréol	
Daurais M.....F. X. St-Charles	257	Noel L.....O. Messier dit St-François	2e cl.	Leclerc Pierre.....J. Morency	3000
Doherty C.....S. W. Boyd et al	490	O'Neil T. J.....J. S. Evans	150	Ste-Flore	
Dunham Dame E.....J. M. Fortier	155	O'Shaughnessy J.....J. A. Bell	330	Le Curé et les Marguilliers.....F. L. Desaulniers	500
Featherson Piano Co.....		Peneault Z. et al.....P. H. Roy et al	3566	Ste-Félicité	
Dame Vve L. Siefert (contestée)	112	Pepin A.....B. Lamontagne	300	Turcotte J. B.....J. A. Letellier	163
Gratton P. C. et al.....F. Lemieux	650	Pifard Dame M. et al. G. M. Webster et al	308	Ste-Foye	
Goyer C.....A. Gagné	100	Papineau G.....P. McC. Clark	112	Berthiaume Michel.....G. Berthiaume	680
Gagnon J.....R. Gagnon	1e cl.	Phillips W. E. et al.....R. Lemieux	400	St-Hughes	
Gilbert L.....H. T. Chalifoux et al	200	Picard J. et al.....M. Thibaudau	209	Picard Edouard.....A. Picard	105
Girouard J.....P. Desautels	102	Rose Th.....H. C. St-Pierre et al	217	Picard Alex.....A. Picard	105
Gordon W. D.....Windsor Hotel Co	3e cl.	Reid R. jr.....G. H. Hasham	108	St-Nicholas	
Grant J.....J. H. Howard	149	Robert Geo.....C. A. Gervais	128	Baker Angus.....M. P. Simard et vir	1000
Gravel Dame M. et vir. Dame J. Lafontaine	128	Racette N.....J. Chabot	135	St-Raphael	
Hunter H. S.....J. Dunlop	281	Radford Dame B. et al.....S. G. Shorey et al	1528	Godbout Jos.....J. A. Letellier	187
Jacob Dame M.....H. Johnson	103	Savard J. E.....P. P. Mailloux	124	St-Tite	
Jutras Alph A. S.....H. C. St Pierre et al	170	Sparrow J. B. et al.....F. W. Johnson	508	Frigon Hilaire.....R. Cooke	752
Lefebvre M. T.....R. A. Mainwaring	1e cl.	St-Pierre M. fils.....S. Charrier	100	Tingwick	
Lefebvre Dame Z.....A. Leclair	3e cl.	Tétrault A.....Canada Paper Co (ltd)	406	Hawthorne D.....R. Breault	145
Livingston John. Ontario Mutual Life Ass Co	5602	Trudel J. B.....Canada Paper Co (ltd)	153	Cour Supérieure.	
Lafontaine J.....A. Bissonnette	159	Vicary T.....Dame M. Foreman	2e cl.	JUGEMENTS RENDUS	
Lamarre W.....O. Drouin	100	Viau D.....T. Ligget	400	DEFENDEURS.	DEMANDEURS. MONTANTS
Lavallée U. J. C.....Dame A. Lafrance	2e cl.	Walsh F. D.....B. S. Osgood	450	Coaticook	
Lahaie O.....J. Lemay	151	Withey S. J.....F. W. Seybold	350	Bourque W. P. et al.....L. C. Bélanger	107
Lamoureux U.....S. D. Joubert et al	223			Coteau Landing	
Langlois F. A. et al.....G. Pelletier et al	128	Québec		Grange Henry P.....G. Byrnes	571
Longtin O. C.....C. Barbeau	138	Ellis James.....Union Bank	208	Emberton	
Leclair D.....J. O. Drouin et al	2307	Geeford T. E.....J. B. Bertrand	112	Lallier A.....Gendron Denault & Co	180
Lefebvre Dame Z.....A. Leclair	341	Lemieux J. V.....G. Lavoie	150		
Lomer A.....E. Hanenschild	1316	Moisan Laurent.....O. Ratte	149		
Labranche J.....		Pouliot Théo.....G. Proteau et al	112		
American Tob Co of Canada (ltd)	4e cl.				
Larivée L. et al.....M. Bell	103	Sherbrooke			
Larivée J. et al.....M. Bell	152	Arkley Mde R. N.....Corp de Sherbrooke	113		
Leblanc O. et al.....P. E. Duhamel	199	Denault D. O. E.....Corp de Sherbrooke	201		
Lee Chu.....L. T. Leet	204	Markill J.....Corp de Sherbrooke	389		
MacFarlane A. et al.....B. Tooke	2914	Pearce Charles.....Corp de Sherbrooke	112		
Merill C. et al.....R. D. Roy	420	Pelletier Théod.....Corp de Sherbrooke	241		
Millette N.....A. L. Smith	107	Spaulding			
		Turgeon Louis.....H. Gruest	139		

"Sure Catch"

PAPIER-ATTRAPE ET TUE-MOUCHE

1898

Toronto, Ont. et Rochester, N. Y.

1898

A nos Patrons: Nous avons eu des années d'expérience et, pas à pas, nous avons apporté des améliorations dans la manufacture de notre papier-attrape et tue-mouches "SURE CATCH," et aujourd'hui nous le proclamons le meilleur qui soit au monde. Notre manufacture de Toronto est pourvue d'un outillage tout neuf; elle est équipée de manière à produire une feuille double avec bordure en cire et une composition parfaitement gluante, à une allure très rapide.

Essayez-en une caisse par l'intermédiaire de votre fournisseur. Il se conserve en parfaite état jusqu'au moment où on l'emploie. Il est emballé à raison de 25 feuilles doubles dans chaque boîte, 10 boîtes par caisse.

AVIS SPECIAL.

Nous ajouterons à chaque boîte de papier gluant, une feuille de 8 sections de papier absorbant spécial tue-mouche, GRATIS. La valeur au détail de cette feuille est de 6¢ c., ce qui fait pour le détailleur, un bonus de 6¢ c. sur chaque caisse.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

PRIX

Moins d'une demi-caisse.....	\$0.40 par boîte
Une demi-caisse (5 boîtes).....	1.80
De 1 à 5 caisses (10 boîtes par caisse).....	3.40 par caisse
De 5 à 10 caisses (10 boîtes par caisse).....	3.25

PAPIER POISON

50 enveloppes, 5c. (6 sections chacune) en	montre pour le comptoir.....	1.25
10 boîtes (1 caisse).....		10.00

J. HUNGERFORD SMITH CO.

Toronto, Ont.

Chinistes-Manufacturiers

Rochester, N.Y.

P.S.—Nous manufacturons également les sirops pour fontaines "TRUE FRUIT."

Louiseville		Cour de Circuit		St-Charles	
Cie d'Aqueduc de Louiseville Corp de Louiseville 108		JUGEMENTS RENDUS		Jannard Jos..... A. Ouellette 30	
Milan		DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT		St-Constant	
McIver G. A..... Lewis Bros & Co 154		Maisonneuve		Lefebvre Edouard..... L. C. Pelletier 77	
Montréal		Montréal		St-Henri	
Barrette François..... J. U. Emard 187		Amyot Ovide W..... M. Filion 62		Lyard Pierre..... T. F. G. Foisy 49	
Bélanger Autoine..... Montreal Loan and Mortgage Co 168		Barker Jo eph..... G. Webster et al 68		Bell W. Hy..... A. L. Smith 49	
Bergeron Félix..... J. B. Hurteau 172		Beaton Wm. W..... R. J. Hunter 64		St-Isidore	
Boile H. W..... Dame L. E. Lumkin 10000		Barbeau A. L..... J. Lacroix 75		Gibault Arthur et al..... A. Lefebvre 84	
Britton A. F..... A. Brosseau 319		Betournay Henry..... E. Berzinsky 37		St-Ignace	
Choules James..... A. Glackmeyer 103		Clerk Alex..... H. Hamilton et al 68		Chevalier Ed..... A. Desantels 25	
Dazé J. B..... A. Bastien et ux 110		Dubois Dame A. et vir..... D. Lalonde 41		St-Laurent	
Deladurantaye F. X..... G. N. Ducharme 200		DeLamirande Jos. D..... A. N. Labbé 69		Crevier Zéphirin..... A. Major 70	
Dent Wm..... Montreal Loan & Mortgage Co 1891		Dépatie Dame D..... Patterson Mfg Co 45		St-Louis	
Dent Wm..... O. Desmarais 211		Ferguson David..... S. Streat 32		Levy Jos. H..... G. A. Berwick 28	
Duggan Joseph R..... Dame Mary Quinn 330		Foncalt Is..... A. L. Smith 75		St-Michel	
Dent Wm..... G. Greenwood 2000		Guilbault Emery E..... H. Hamilton et al 95		Trudeau Jos..... W. Lesperance et al 62	
Globensky Eug et al..... Dame E. Gail l ux et vir 252		Hardman Dame James et vir... J. B. Lorge 67		Trudeau Jos..... J. Bourdeau 86	
Jacob Dame Mary..... Bank of Commerce 143		Hardman James..... C. Langlois 46		St-Paul	
Kelley John sr..... C. Rasconi 156		Jasmin Jos..... J. Byer 43		Boyer Henry..... M. McGovern 39	
Malette L. Z..... H. J. Tiffin 475		Lavoie Jos..... L. O. Dupré 50		St-Zotique	
Miller Fred C..... J. Corate 134		McKenkie Wm J..... A. Germain 65		Fournier J. H..... Globe Spice Mills Co 40	
Mott Henry..... W. S. Murphy 188		Mahieu Ed..... O. A. Goyette 30		Trois-Rivières	
Owens Ellen (Vve W. D. Mahoney)..... J. A. Harte 303		Martin Art..... R. Charlebois 49		Lacroix E. A..... E. Pérusse 70	
Pageau Louis E..... P. Thériault et vir 199		Ouinet Art..... J. C. Lacoste 49		Weedon	
Parent G. W..... Banque du Peuple 204		Plamondon E. Jos..... Dame P. Beaudry 50		Racine M..... N. P. Tanguay 47	
Piché Alphonse..... Dame M. J. Chartrand et vir 1017		Riopelle O..... C. Turgeon 46		Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs	
Proctor Kate (épse de W. G.).. W. H. Tapley 141		Roy P..... E. Masse 28		Par M. M. Duff, le stock de Warwick Globe Mfg. Co. consistant en Bicycles etc. à 21c dans la piastre à Benjamin Brooks.	
Robert Etienne..... P. Gahbert 3513		St-Pierre Philippe..... N. G. Vezina 25		Par Kent & Turcotte, le stock de S. Fox, hardes etc, par lots de détail moyennant 51c dans la piastre.	
Smart Dame E..... Cité de Westmount 381		Taylor James..... J. R. Guest 31			
Société Nationale de Sculpture..... F. X. Kastoul 432		Thibaudeau O..... H. Dupré 86			
Séguin Dame J. W..... Banque Ville-Marie 112		Trudeau J. N..... J. M. Fortier 20			
Steele John L..... J. A. Harte 247		Tétreault J. E..... M. Massicotte 75			
Sherbrooke		Thompson Henry..... N. Lalonde 56			
Doherty & Co..... J. Wal'man et al 115		Trudeau J. Nap..... T. A. Dawes et al 44			
Odell H. A..... A. L. Grindrad 4187		Richelleu			
		Jacques Ephrem..... Dame C. Mayrand 81			
		Sherbrooke			
		Berry R. G & Co..... R. J. Spearing 53			
		Doherty & Bo..... City City Fruit Store 50			
		Stratford			
		Lemay P..... F. Brière 55			

LE PRIX DU POIVRE

EST A LA HAUSSE

Nous en avons en quantité achetée à la baisse, et nous cotons d'ici au 15 AVRIL le

POIVRE BLANC SINGAPORE

Moulu, strictement pur et garanti à **18 Cents** la lb. en boîte et **17 Cents** la lb. au quart, moins escompte pour du comptant.

MARROTTE, LEBLANC & CIE.,

573 RUE ST-PAUL,

MONTREAL.

MARINADES ET CONSERVES

De **WILLIAMS BROS & CHARBONNEAU**

Nous sommes les seuls représentants pour la province de Québec des célèbres marinades et conserves de Messrs Williams Bros & Charbonneau, nous les garantissons de qualité supérieure et les prix défient toute compétition. Si vous n'en avez pas en magasin, veuillez vous hâter de nous donner votre commande.

TOMATES ET BLE D'INDE

Notre stock de tomates et de blé d'Inde en conserve est considérable, voyez si vous en aurez besoin bientôt, nos prix seront plus élevés dans quelques jours, vu la rareté en premières mains et la grande demande dans l'ouest.

LESSIVE GREENBANK

C'est maintenant le temps de voir à votre stock de lessive "Greenbank." C'est un article indispensable pour nettoyer les maisons et les magasins, etc., avant le déménagement. Les prix sont bas.

RUM DE LA JAMAIQUE

Nous avons sept tonnes de vieux Rum en entrepôt depuis le 30 octobre 1894, si vous êtes acheteurs pour cette marchandise nous serons heureux de vous en envoyer des échantillons.

TABAC EN FEUILLE

Nous offrons un char de tabac en feuille XXXX, aussi petit tabac rouge de qualité supérieure.

Hâtez-vous si vous en avez besoin, cette marchandise est à la hausse.

Nous ne publions pas nos prix, mais savons faire bénéficier ceux qui nous honorent de leur confiance en leur vendant meilleur marché qu'ailleurs.

L. CHAPUT FILS & Cie = Montreal.

Spécialités de W. Clark

Saucisson de Bologne

Tout morceaux portant la marque "CLARK" est le seul saucisson qui porte le nom du fabricant.

Vendez-vous cette Marque ?

Viandes en Conserves



Corned Beef Comprimé
Viandes en Pots
Bœuf Fumé Tranché
Pâtés
Langues de Bœuf
Mince Meat
Soupes.

Donnez vos Commandes à votre Fournisseur de Gros.

Gomme du Dr Adam

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centins, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents. Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

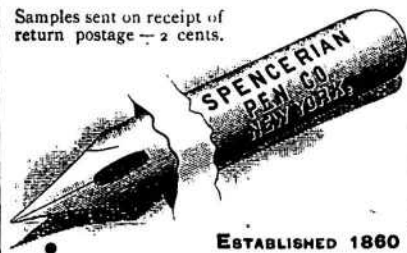
DEPÔT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien
1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

SPENCERIAN PENS

WRITE WELL WEAR LONG
ONCE TRIED ALWAYS USED

Samples sent on receipt of return postage — 2 cents.



ESTABLISHED 1860



Léon Archambault

Commerçant d'huitres et Importateur de Homards vivants et bouillis

Huitres au gallon reçues tous les jours
Livraison faite avec promptitude.

Une attention spéciale aux commandes de la campagne.

LA "CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION"

Nous avons publié dans notre dernier numéro le 26e rapport annuel de cette compagnie d'assurances. Il nous était parvenu trop tard pour que nous puissions faire les remarques que ce rapport nous a inspirées. Nous comblons cette lacune aujourd'hui.

La Confederation Life Association comme on peut s'en convaincre à la lecture de son état financier est menée sur un principe d'affaires sérieux. On s'est attaché notamment, dans le dernier exercice, à réduire, comme on l'avait déjà fait précédemment, le montant des frais généraux. Plus grand nombre de polices pour un montant plus élevé de \$3,143,285 avec moins de dépenses, c'est un joli résultat qui a dû faire plaisir aux actionnaires et aux assurés.

D'autre part, les revenus des propriétés de la Compagnie ont augmenté et le paiement des intérêts sur les hypothèques a été bien meilleur que dans les années précédentes.

C'est ainsi que la Confederation Life Association a pu distribuer \$90,000 de profits à ses porteurs de polices pour l'exercice clos le 31 décembre dernier. Depuis son organisation elle a pu distribuer en espèces à ses assurés des bénéfices s'élevant à \$1,034,214.74, soit 43 pour cent du total des réclamations après décès durant le même espace de temps.

Enfin, la Compagnie a un surplus de caisse sur le montant total du passif de \$336,806.74 et son surplus total atteint \$1,336,806.74 qui forme la garantie des assurés.

Ces résultats démontrent combien sagement la Confédération Life Association est administrée et combien elle est désireuse de donner à ceux qui lui accordent leur confiance toutes les garanties que recherche l'assuré.

Nous n'hésitons nullement à recommander cette excellente compagnie à nos lecteurs.

En 1402, on employait contre la rouille une singulière préparation dont voici la recette : "Coupez les pattes d'une chèvre à partir du genou, fumez-les pendant une journée; ensuite conservez-les dans cet état pendant quinze ou vingt jours. Lorsque vous en avez l'emploi, brisez les pattes, sortez-en la moëlle et frottez-en les cuirasses; elles resteront toujours brillantes, même quand elles sont exposées à l'humidité."

Depuis cette époque passablement reculée, la chimie industrielle a fait heureusement des progrès suffisants pour nous dispenser de l'emploi de ces procédés primitifs!

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionnez ce journal.

KLONDYKE

Avez-vous besoin de :

Habillements en BUCKSKIN; Capots de Fourrure; Couvertures en fourrures; Souliers de vrai chevreuil; Raquettes; Mitaines en peau de daim?

Adressez-vous chez

HIRAM JOHNSON

IMPORTATEUR & EXPORTATEUR DE FOURRURES

494 Rue St-Paul Montréal.

GRAINES DE SEMENCE

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Écrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la Ferme, le Jardin et les Fleurs. Prix justes pour Timothy, Trèfle et toutes autres graines. Écrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & Co, MARCHANDS-GRAINETIERS
142, rue McGill, MONTREAL.

JOS. AMYOT & FRERE

MARCHANDS DE

...Modes EN GROS

Articles de Toilette pour homme, Bijouteries, Etc.

Nous avons en magasin notre stock de modes du printemps, et nous invitons MM. les marchands à venir visiter notre assortiment. Nous avons une ligne complète de chapeaux à bon marché, pour hommes.

45, RUE DALHOUSIE, QUEBEC.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

ET AGENTS D'IMMEUBLES

Avances faites sur consignations. Emprunts négociés sur hypothèques.

No. 89, Rue St-Jacques
MONTREAL.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE ET FROMAGE

55 RUE WILLIAM, - - MONTREAL

BRODIE & HARVIE**Marchands de Farine**

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

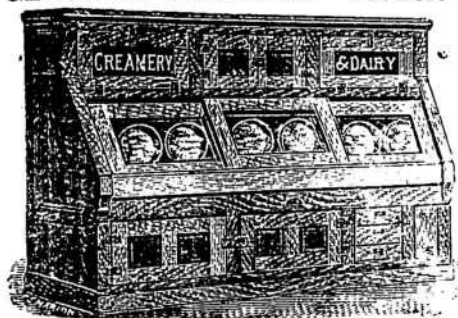
Nos 10 et 12 rue BLEUR, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, b Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pilé, Farine de Blé
d'Inde, Son Grains d'Alimentation.**BALANCES "STANDARD"
"FAIRBANKS"**STANDARD
SCALES)

Telephone 2107

Petits Camions (Trucks), Presses à Lettres.
Tiroirs d'alarme pour l'argent.
Machine à caligraphier. Vitrites d' a age,
Registres de caisse, Truca, Ecuilles, Mesures,
Fournitures pour entrepreneurs.
Réparations exécutées promptement par des ou-
vriers habiles.**F. M. SULLIVAN**

No 308 rue St-Jacques, MONTREAL.

50 YEARS'
EXPERIENCE**PATENTS**TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.Anyone sending a sketch and description may
quickly ascertain our opinion free whether an
invention is probably patentable. Communica-
tions strictly confidential. Handbook on Patents
sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive
special notice, without charge, in the**Scientific American.**A handsomely illustrated weekly. Largest cir-
culation of any scientific journal. Terms, \$3 a
year; four months, \$1. Sold by all newdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.**GLACIERE BREVETÉE "AUBIN"**

LA GLACIERE FAVORITE DES EPICIERS

Celle célèbre glacière a remporté des prix et des
diplômes aux expositions de Montréal et Ottawa e
1897. Ecrivez pour les catalogues et liste de p**C. P. FABIEN,** 3167-3171 rue Notre-Dame
MONTREAL**Renseignements Commerciaux****PROVINCE DE QUEBEC**

CESSATIONS DE COMMERCE

Québec—Robitaille Frère & Cie nouv ;
J. N. Dubuc se retire ; les autres associés
continuent sous la même raison sociale.

CESSIONS

Montréal—Corcoran James chaussures
ass 28 mars.**Ste Scholastique** — Poirier J. B. & Cie,
meubles.

CONCORDATS

Fraserville—Dionne Cyprien mag gén
à 60 dans la piastre.**Petit Matane**—Guimo d Mde Joseph
mag gén à 50c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal—Napoléon Théoret à J. A.
Boyer contracteur.

DÉCÈS

Joliette—Lafortune Edmond boucher.
Québec—Lacombe Onésime alias Frank
restaurant.**Matte Isidore** boucher.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Montréal—Emard & Bélaïr hôtel.**Empire State Watch Co.****Rodeur & Cie** poterie en gros et en
détail.**Cuddy S. & Cie** poterie en gros et en
détail.**Desrosiers A. & Cie** épïc ; Azarie Des-
rosiers et Alphonse Bouvier continuent
sous la même raison sociale.**Barsalou J. & Cie** mfrs de savon ;
Hector Barsalou et Erasme Barsalou
continuent sous la même raison sociale.**Boutillier & Oadioux** plâtriers.
Standard (The) Roofing and Paving
Co.**Québec**—Campbell & Brodie chaussu-
res en gros ; James Brodie continue
sous la raison sociale James Brodie &
Cie.**St Téléphore**—Lanthier & Cie nouv.
St. Louis du Mile End—Derome E. &
Cie chapeaux et fourrures.

EN DIFFICULTÉS

Berthier (en bas)—Lessard J. B., mag
gén.**Fraserville**—Therriault A. & Cie, mag.
gén, ass 4 avril.**Matane** — Pelletier G. L. & Co, mag.
gén.**Montréal**—Leblanc J. E., nouv, offre
40c dans la piastre.**Lebeau H. & Cie**, contracteurs contes-
tent demande de cession.**Masse Thomas**, nouv, offre 40c dans
la piastre.**Québec**—Roy E. & Fils, nouv, offrent
50c dans la piastre.**Roy J. E.**, pharmacien, offre 25c dans
la piastre.**Ste Scholastique**—Poirier J. B. & Cie,
meubles.**St Simon**—Fournier Edm., foin.

EN LIQUIDATION

Montréal — Canadian (The) Watch
Case Co [Ltd] ass 9 avril.

FONDS A VENDRE.

Montréal—Friend Alfred, restaurant.
Tester & Co, confiserie, 15 avril.**Moss J. L. & Co**, mont de piété.**Paquin J. R. & Cie**, nouv.**Stuart W. A.**, boulanger, les immeu-
bles le 13 avril.**St Hyacinthe**—Coderre C. A., hôtel, 7
avril.**St Laurent** — Berthelet A., charron,
les immeubles le 18 avril.**Sirop d'Anis Gauvin**Le meilleur spécifique pour le sou-
lagement des enfants, pendant
leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL:

J. A. E. GAUVIN

* PHARMACIEN *

1286, rue Ste-Catherine, Montreal

A VENDRETERMES
FACILES**La Batisse** faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES :

25, RUE ST-GABRIEL
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401 Batisse New York Life.

LS. DESCHENES
ENGANTEUR DE COMMERCE

—ET—

Jobber en ChaussuresNo 60 RUE ST-JEAN
QUEBECN. B.—Messieurs les marchands de la campagne
épargneront de l'argent en venant me faire visite
avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en
mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce**Fabrique de Chaussures**
A vendre ou a louer.NOTRE fabrique de chaussures, avec l'outillage
complet de Machineries, Formes, Patrons, etc.,
avec un commerce établi de 43 années, et une
clientèle choisie à travers tout le Canada. ..Pour
plus amples informations s'adresser à**Z. LAPIERRE & FILS,**

294, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

VENTE AU COMMERCE

— PAR —

BENNING & BARSALOU, Eneanteurs

A LEURS SALLES DE VENTE

86 et 88, rue St-Pierre**Merceredi, le 6 Avril, à 10 hrs a.m.**Nouveautés, Confections, Habits pour En-
fants, Laines, Cotonnades, Chap aux
et C-squettes, Bretelles Rubans, Bro-
deries, Articles de Modes, Etc 100
douzaines de Cravates de Soie
de fantaisie, 2000 paires de
Chaussures pour Hommes,
Garçons, Enfants, Etc.

— AUSSI —

MERCREDI A 2 Hrs P.M.**23 caisses de Toile de Ménage par catalogue.**Vente sans réserve en lots pour convenir aux
acheteurs.

FONDS VENDUS

Maria—Oascapédia Pulpe and Lumber Co, une partie seulement.
Montréal—Brunet J. B., épïc.
 Boisseau L. H. & Cie, nouv.
 Oaverhill Hughes & Co épïc en gros.
 Stephens J. & T. & Co, mfrs de chaussures.
Québec—Plamondon H., épïc.

INCENDIES

Montréal — Tremblay Ferd mfrs de portes et châssis ass.
 Walsh W. H., tailleur, ass.
Québec—Rinfret Arthur, épïc.
St Maurice—Carignan A., boucher.
 Gailloux J., tailleur.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Farnham — Riel & Cie, tabac et cigares; Louis Riel, Rosalie Garmy et Joseph Dauray.
Magog—Reade & Hick, mfrs de ressort de lit, etc.; A. Quintin Reade et Wm Hick.
Montréal—Boulard & Co, quincaillerie; Oscar P. Boulard et M. H. Boucher.
 Canadian (The) Brewing Co, brasserie; Charles Strangman, Ernest A. Scott et Percy Scott.
 Currier C. H. & Co, bouchers; Margaret White épouse de Chs H. Currier.
 Holmes & Arpin, mfrs de boîtes; Stephen Holmes et Joseph N. Arpin.
 Singer Julius & Co, mfrs de chapeaux et casques; Julius Singer et John E. Radford.
 Stafford J. G. & Co, épïc; Sarah Stafford vve de George Dickson.
 Walsh Michael & Co, plombiers; Michael Walsh.
 Wolfe & Fyon, eau de javelle; Michel A. Wolfe et Louis Fyon.
 Balata and Gutta Percha (The) Belting Co.; Alex R. Forester.
 Auclair P. & Cie, négociants; Pierre Auclair et Etienne Auclair.
 Beaumont & Wand, contracteurs; Henry Beaumont et Arthur A. Wand.
 Collin H. T & Frères, bouchers; Henry T. Collin et Hilaire Collin.
 Desjardins & Viens, nouv.; Louis Desjardins et Alexandrine Phaneuf, épouse de Louis Viens.
 Dominion Mfg Co, mfr de biscuit.
 Goyette Augustin & Cie, forgerons et charrons; Hormidas Bougie et Augustin Goyette.
 Jacques E., nouv.
 Mercier & Wake, épïc.
 Montreal Baseball Advertising Co; David A. Davis.
 Monypenny T. F. & Co "Jubilee Reclining Chair"; Thomas F. Monypenny et Alex Spittal.
 Paquin J. H., nouv.
 Pooley & Courtemanche, selliers; Thomas Pooley et Ed. H. Courtemanche.
 Sauvageau P. & Cie, bouchers, Evelina Charretier épouse de Philipp Sauvageau.
 Simand I. & Sons nouv.; Israel Simand et Harry Simand.
 Cuddy & Brodeur, poterie; Alphonse N. Brodeur et Sarsfield Cuddy.
 Dominion Jewelry Co; Herman Aron et Joseph Aron.
 Hudon & Co restaurant; Corinne Hudon.
 Jacques-Cartier (The) Pulp. and Paper Co.
 Lenoir & Cardin tailleurs; F. X. Lenoir et Israël Cardin.
 Montreal [The] Woodenware mfg Co; Claud M. Waggoner.
 Montreal Hotel and Navigation Co [Ltd].

Du Mauvais Grain

A tué des milliers d'oiseaux et sert aussi à tuer le commerce de plus d'un épïcier rétrograde. ...Morale: Vendez seulement le meilleur. La demande pour le Cottams Seed est tellement grande que cela vous paiera bien de l'avoir en magasin. Protégé par six brevets canadiens, embrassant les améliorations les plus parfaites pour la nourriture des oiseaux, et par ce fait vaut trois fois plus que n'importe quelle autre marque.

En vente chez tous les fournisseurs de gros ou directement chez **Bart Cottam & Co. London, Ont.**



Une Tonne de Coco pour Le Klondike

En dépit de la concurrence de toutes les marques, la

"WHITE MOSS"

desséchée a été choisie à cause de sa qualité) comme pionnière de la Noix de Coco au Yukon. Nous venons de recevoir un ordre pour une tonne de "White Moss" à être mis dans des boîtes spécialement fabriquées pour l'exécution de cet ordre. Tenez-vous nos marchandises en magasin. Si non, écrivez-nous pour des échantillons.

CANADIAN COCOANUT CO., Montréal.

CHS. LACAILLE & CIE

Epïciers en Gros
 IMPORTATEURS DE
 Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
 MONTREAL

Le Poli "Royal Black Lead"



ROYAL
 BLACKLEAD
 TELLIER, ROTHWELL & CIE,
 Seuls fabricants. MONTREAL

Né tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des polis en pâte ou liquide.
 Il conserve son lustre même sur un poêle chauffé à blanc. C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

Charron George & Co poisson; Georgiana Lemieux épouse de George Charron
 Duquette J. G & Co couvreurs; Jos Prosper Major et Joseph G. Duquette.
 Hughes F. & Co, épïc en gros.
 Lavigne A., épïc.
Québec—O'Sullivan Business Collège; Maria A. Bolduc épouse de Eugène J. O'Sullivan.
Richmond — La Cie d'Aqueduc de Richmond demande incorporation.
Ste. Cunegonde — Hétu G. A. & Cie. nouv; Eva Mallette épouse de George A. Hétu.
St. Téléphore — Biron G. A. & Cie. nouv; Giles A. Biron et Annie E. Gallagher son épouse.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Ayr—Cuthbertson Hugh, chaussures; Robert Cuthbertson succède.
Ayton—Miller J. O. F., meubles; Cha. Miller succède.
Brussels—Brussels Electric Light Co.; Robert Mainprize continue sous la même raison sociale.
Exeter—Davis Daniel, boucher.
Highgate—Caron Jules, boulanger et confiseur; Tolson Bros succèdent.
Hensall—Coxworth J. W., harnais.
Kingsville—MacKinnon & Co, nouv.
Lucknow—Reid James, confiseur.
 Gordon James, boucher; Frk Gordon succède.
Lamllash—Hosbach Henry, forgeron.
London — Runians & Butler, mag à dépt; Runians Gray Carrie & Co succèdent.
Millbrook — Pickup W. S., poêles et ferblanterie; R. H. Edmunds succède.
Mount Forest — Armstrong Wm. E., ferblanterie.
 Bedford Samuel, boucher.
 Cool Thomas, mag. gén., parti pour Maple Creek, T.N.O.
Picton — Clapp James & Co, hôtel; Hepburn & Thorn succèdent.
Port Rowan—Ryan Geo W., mag. gén.; Annie E. Smith succède.
 Stewart B., boucher; James Shepherd succède.
Stratford—Marshall A. A., bijoutier.
 Gibson Bros, confiserie, etc; Gibsons succède.
Stirton — Anderson Alex., mag. gén.; Grace E. et Cath. A. Anderson succèdent.
Strathburn—Ferguson Robert F., forgeron; Philip McCallum succède.
Sarnia — Currie & Co, merceries et tailleurs.
Stratford—Cameron S.A., hôtel; Otto Jung succède.
Teeswater—Bell Margaret, modes.

CESSIONS

Campbellford—Latimer R. A., imprimeur et éditeur.
Caatham—Wanless Fred épïc.
Cornwall—Myers F. C. O. & Co, bijoutiers.
 Deux Rivières — Hickey Wm., mag. gén.
Euphemia—Burgess J. E. mfr de briques.
Exeter—Johnston G. G., mag. gén.
Emsdale—Tait James, harnais, ass 30 mars.
Fort Erie—Smith Harry G., boucher.
Hamilton—McKeown A. H., poêles et ameublement.
Kincardine—Mader J. L., nouv.
New Hamburg—Burrows Alvin R. tapis etc.
Ottawa—Kimpton & Co., bouchers.

Orillia—Maynard Bros tailleurs ass. 1 avril.
Renfrew—Stewart John mag. gén.
Pipley—Becker J. A. tailleur ass. 31 mars.
Spanish River Station—Hamilton Gustavus mag. gén ass. 6 avril.
Wyoming—Miller George E. chaussures ass. 1er avril.

DÉCÈS

Blair—Thompson Hugh mag. gén.
 Toronto—Clemes Bros, fruits en gros; John P. Clemes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Exeter—Ford Bros, bouchers; Wm Ford continue.
 Stewart & Abbott, produits; Andrew Stewart se retire.
Hensall—Zuefle & Robinson, chaussures; John Zuefle continue.
Listowell—Jackson & Hawke, machinistes; John Jackson continue.
 Rolls & Kidd, hôtel; chacun continue séparément.
Sarnia—Rose & Lewis, épice; Rose Bros succèdent.
Stratford—Cash & Penny, peintres, etc.

EN DIFFICULTÉS

Brigden—Manley W. J., harnais.
Glenwilliams—Williams Joseph & Cie, mfrs de bonneterie.
 Landriau A. J., mag. gén, ass 31 mars.
Windsor—McDonald & Co, nouv.

EN LIQUIDATION

Park Hill—Miller Erastus, mfr de brique et de tuile.

FONDS A VENDRE

Bradford—Lamont C. (feu) plombier.
Guelfh—Watson W. tailleur.
Ingersall—Brown Thomas & Son, tanneurs.
Newbury—Robinson Thomas, bois de sciage.
Ottawa—Hyde Wm, boucher, 28 mars.
 Rouleau Z. chaussures.
Orono—Harnden J. B. hôtel.
Sault Ste Marie—McKinnon A. & Co. hôtel.
Toronto Jct.—Toronto Junction (The) Foundry Co Ltd 2 avril.
Tottenham—Casserly M. J. hôtel.
Whitby—Umlin A. D. mag. gén. 30 mars

FONDS VENDUS

Alvinston—Sweet Elizabeth, modes.
Belleville—Eustace Stephen, articles de fantaisie.
Brigden—Manley W. J., harnais, à W. J. Lamont.
Blyth—McCaughy, John J., hôtel.
Ballyeroy—Watson G. H., mag. gén.; à S. J. McOlelland.
Baden—Forler J. J., quincaillerie; à John Lorentz.
Chesley—Atkey J. W., boulanger et confiseur à Jonas Flood.
Chatsworth—Hopkins J. J., mag. gén.
Clarendon—Campbell James, mag. gén.
Deseronto—Loynes Caroline épice à A. E. Gracey.
Glamis—Hood & Co, mag. gén.
Harrison—Weiland George, à Hugh McLean.
Kincardine—Macintyre Solomon épice à Wesley Boyd.
Mono Road Station—Graydon Wm, mag. gén.
Mount Forest—York W. J., boulanger, à James Brooks.
 Munns Susan, confiserie; à Annie Crabtree.

Ottawa—Mercantile (The) Syndicate Co of Ottawa Ltd à 41c dans la piastre.
 Martin W. H., marchand-tailleur.
Rat Portage—Carmichael A., nouv; à J. G. Hall.

Shedden—Shaw W. H., mag. gén.
Sudbury—O'Connor L. Mag. gén.
Staples—Fisher Cornelius, forgeron; à S. Mithbrown.

Thornbury—Carscadden T. J. quincaillerie, peintures etc; à H. Hartman.
 Toronto—Porter Bros épice; à M. F. Readman.

Hambleton John épice, par haissier.
 Springgs & Buchanan, sellerie en gros.
 Ballentine George épice à A. Graydon.
 Maxwell W. H. & Co, liqueurs; à D. Fitzgerald.

Brady J. C., hôtel; à Wm Cook.
Wabigoon—Astley H. N. A., écurie de louage; à G. St J. Mitchell.

Wingham—Cornyn Lillian imprimeur; à Théodore Hall.
 McKenzie Donald, boulanger; à Sanderson Bros.

Waterloo—Doering Bros, mag. gén.
Watford—Gibson J. F. nouv.
 Hastings W. J., quincaillerie; à Peter Dodds.

INCENDIES

Belleville—Sinclair D. V. & Co, nouv.
Clarksburg—Clarksburg Cycle Wood Run Co.

Comber—McAllister D., mag. gén.
Delhi—Walsh J. B., hôtel.
Orleans—Danis Samuel, mag. gén. ass.
Preston—Lawrason P. S., écurie de louage.

Petrolea—National Oil Co (Ltd).
Port Hope—Oke J. B. & Co, fruits en gros et huiles de charbon; l'entrepôt.
Port Rouen—Stewart B., boucher.
Simcoe—Polley Isabella M., nouv.
St Catharines—Clark Mde, boulanger.
Thamesville—Secord Margaret A., mag. gén.

Vincent J. J., mag. gén.
Tilbury—Alger E., cordonnier.
 Cole W., boulanger et confiseur.
 Graham J. A., instruments agricoles.
 McLoughlin G., tailleur.
 Toronto—Hodson Harry F., constructeur de navire.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Arnprior—Tierney Bros, mag. gén, ont ouvert une succursale à Quyon.
Almonte—Anchor (The) Knitting Co. of Almonte Ltd.

Baden—Braun Hy, meubles.
Chatham—Chatham (The) Hedge Fence Co Ltd.

Chesterville—Howard L. P., courtier.
Clarendon—Campbell John, mag. gén.
Exter—Manning John, boucher.

Rollins & Williams, meuniers, ont admis Andrew Stewart.
Guelfh—Guelfh (The) Linseed Oil Co. Ltd.

Harrison—Chamberlain W. & Co., chaussures.
Kingston—Kaladar and Anglesea (The) Mining and Development Co. of Kingston Ltd.

London—Golden Dredge (The) Mining Co. of London Canada Ltd.
Listowell—Lane & Marshall, bois de sciage et charbon.

Mount Forest—Bateman G. P., mag. gén.
Niagara Falls—Niagara (The) Metallic Furniture Co. Ltd.

Ottawa—Roy P. W. & Cie, tailleurs.
 Martin W. H. & Co., marchands tailleurs.

Pembroke—Harvey Fred T., hôtel.
 Teevens Bernard, hôtel.

Port Elgin—Reed T. H., boucher.
 Stephenson Robert, forgeron.
Peterboro—Calcut (The) Brewing and Malting Co of Ashburnham (Ltd).
Stratford—Burke James E., tailleur.
 Dufton George M., nouv, etc.; Andrew Tilley est admis; raison sociale Dufton & Tilley.

Wright Wm C., boucner.
St Thomas—Newton Wm G., boulanger
St Catharines—St Catharines (The) Cold Storage and Forwarding Co (Ltd).

Toronto—Griffith Wm C. & Co., nouv.
 Toronto (The) Smelting Co (Ltd).
 Dixon & Thompson, photographes.

Challenger (The) Leather Goods Co of Toronto (Ltd).
 Frontenac (The) Lead Mining and Smelting Co (Ltd).

King Darrell (The) Produce Co Ltd.
 Leadville (The) Mining Co of Toronto Ltd.

Toronto—Furniture Manufacturers (The) Exporting Co of Ontario Canada Ltd.

Poole & Wilson (The) Co of Toronto Ltd.
 Empire Cloak Co mfr de manteaux, Springgs & Buchanan.

Waterloo—Snyder Roos (The) Co Ltd.
Windsor—Windsor-Yukon (The) Mining Co Ltd.

Woodstock—Free (The) Rotary Engine Co of Woodstock Ltd.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

Edmunston—Lavoie Alfred, charpentier etc.
Sussex—Hallett & Dixons, boulangers et restaurant

St Jean—Armstrong J. S. & Bro, épice, etc; J. S. Armstrong et Machum succèdent.

CESSIONS

Bathurst—McGinley John S. T.
Fredericton—Burpee Thomas W., moulin à planer.

Elgin—Hayward A. H.
Milltown—Wilder John épice.
Upper Haynesville—Laurence G. E., mag. gén.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Campbellford—Bruce & Henderson, tailleurs; James R. Bruce continue.
Sussex—Mitchell & Dryden, épice; Mitchell continue.

EN DIFFICULTÉS

Lozier Settlement—Carrier Anthony mag. gén.

FONDS VENDUS

Burt's Corners—Lawrence W. H. mag. gén. et bois de sciage.
Moncton—Calhoun W. E. & Co, pompes funèbres; à Thomas Glendenning.

St. Jean—Wallace H. M. chaussures.
St Stephen—Lafin J. K. & Son peintres; à A. A. Lafin & Co.

DÉCÈS

Doaktown—Sevin Robert, mag. gén et bois de sciage.
Petitcodiac—Wortman Samuel, chaussures.

St Jean—Prince W. L., constructeur.
 Richey James, peintre.

INCENDIES

Chatham—Flannigan Thos, hôtel ass.
Debois Corner—Jameison W., mag. gén. ass.

St Jean—Lordly Furniture Mfg Co ass.
Upper Gagetown—Coy Bros, moulin à scie.

Au Commerce

Nous avons reçu notre stock de

POISSONS

et nous offrons au commerce, de bonnes qualités de Morues et Harengs à des prix sans précédent.

ECRIVEZ POUR NOS PRIX

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

91 et 93, rue des Commissaires,
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal



NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Fredericton—Farrell Bros, merceries.
Head of Millstream—Head of Millstream Butter and Cheese Mfg Co; J. Johnston, W. S. Mason, J. C. Law, W. H. Hayes et A. J. McPherson.

Hillsborough—Dryden & Gibson; W. Ensley Dryden et Robert F. Gibson.

Jacquet River—Kerr Mary, mag. gén.
Marysville—Gibson Alexander Railway and mfg Co, demande incorporation.

New Castle—Layton Melle Ella, libraire.

Peel—Harmon W. B., charron, a admis son fils Eugène; raison sociale W. B. Harmon & Son.

Petitcodiac—Lewiss Joseph W., forgeron.

Steeves A., chaussures.

St. Jean—Hall Bros; Chs W. Hall et Walter Hall.

Sleeth Quinlan & Co., tailleurs de pierre ont admis James McAvity et E. Conners,

Britney & Schaefer, peintres.
Olive Eben, pharmacien.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Halifax—Doyle A. L. & Co, épici; A. L. Doyle se retire et Mary F. Doyle continue seul sous la raison sociale John A. Doyle.

Faden, Hall & Co, fournisseurs.
Hartlen, Hebert, fournisseur, son épouse se retire.

Mabon—McDonald Hugh, mag. gén.
Westville—Madden Thomas, hôtel, parti pour Truro.

CESSIONS

Aylesford—Blackburn Charles.
Bridgetown—Sancton John E. & Son, bijoutiers.

Cornwallis—Bentley Lewis H.
Eureka—Nelson D. & Son, hardes.
North East Margaree—Ross Duncan J., mag. gén.

Parrsboro—C. M. & Co., meubles.
Taggart & Harrison mag gén; seulement James Taggart.
Truro—Nelson D. & Son, mag. gén.

DÉCÈS

Annapolis—Bishop S. Simon, peintre.
Bridgewater—Fundel Ariel & Co., charretiers; Ariel Fundel.

Canard—Dickie E. E. négociant.
Christmas Island—McDougall Malcolm négociant.

Halifax—Griffin & Keltie, marbre et granit; Michael Griffin.
MacDonald Malcolm, liqueurs, foie etc.

Cunningham C. A. & Co, laine; C. A. Cunningham.

Liverpool—Côté Joseph, tailleur.

EN DIFFICULTÉS

Canning—Killam B. E., modes.
Halifax—Fader Bros, fournisseurs.
Legg John C., boulangr.

EN LIQUIDATION

Yarmouth—Farmers and Citizens Co-operative Co.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Amherst—Douglas & Co, quincaillerie en gros et en détail; Harvey Pipe se retire.

Currans Bros, moulin et bois de sciage
Caledonia Corner—Banks Bros, mag. gén.

Halifax—Power & Co., machinistes; Frank E. Bayer se retire.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu
CHS. DESMARTEAU

Liquidateur de Faillites

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.
Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. Jm. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON. L. A. CARON.
Gerant de la Succession | Auditeur de la Ville de
Hon. Jean L. Beaudry. | Maisonneuve et de la
Chambre de Commerce
du district de Montréal.

GAGNON & CARON, EXPERTS- COMPTABLES

CURATEURS
Téléphone Bell 815. Boite B. P. 911.
BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.
No. 15 rue St - Jacques, Montréal
Spécialité:
Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003

GEO. GONTHIER,

EXPERT, COMPTABLE, AUDITEUR, ETC.
Chambre II, Bâtisse Succession Wilson, Nos 11
et 17 Cote de la Place d'Armes.

Ouvertures, vérifications, balances et contrôle des livres, et situation mensuelle d'après méthodes nouvelles. Règlements et Redditions de Comptes de Successions, etc.

L. J. LEFAIVRE THOS. R. ONSLOW

LEFAIVRE & ONSLOW

Comptables, Liquidateurs de Faillites,
Règlement de Successions, Etc.
1627 RUE NOTRE-DAME
Téléphone Bell 1072. MONTREAL.

BONIN & MAJOR

AGENTS FINANCIERS.
Achètent les créances dans les faillites et les comptes des particuliers; ils se chargent des collections pour le commerce à des conditions avantageuses. Ils fournissent des renseignements et s'occupent de collections pour le compte des marchands de campagne.
**Bureau: 1608^A Rue Notre-Dame
MONTREAL.**

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque. S'adresser à
O. LEGER,
SUN LIFE ASSURANCE CO.,
1766 Rue Notre-Dame.

SOLARINE

POUR LE NETTOYAGE DES
Cuivre, Bronze, Nickel, Or, Argent, Etc
En Poudre, Pâte ou Liquide.
EN VENTE...
J. B. D. LEGARE,
5 et 7 rue Sault-au-Matelot, Québec.

Washington, D. C., 13 juillet 1897.
Wood Mfg Co. Chicago, Ill.
Monsieur,
J'ai essayé votre Solarine pour nettoyer les métaux et je la trouve supérieure à tout ce qu'il y a dans le marché, elle donne moins de trouble et plus de satisfaction que la Putz Pomade ou n'importe quelle autre. Je travaille à l'introduire dans l'armée et la marine si elle n'y est pas déjà.
GEO. W. SOUSA,
Quartier de la Marine, Washington, D. C.

Crowe & Covey, confiserie; W. G. Crowe se retire.

Emmett & Laugill épice et grain; George N. Emmett & Co., succèdent. *New-Glasgow*—Day S. T. & Co, tailleurs.

McDonald & Cooke, chaussures.

Truro—Ryan Bros. épice et chaussures. J. F. Ryan continue sous la même raison sociale.

Truro Farm Supply Co; James C. Mills se retire

FONDS A VENDRE

Canning—Tibbets George tailleur. *New Glasgow*—Pritchard A. C., papeterie, les dettes de livres.

Truro—Nelson D. & Son, mag. gén.

FONDS VENDUS

Greenhill—Fraser Robert, carrières. *Halifax*—McEwan & Co., meubles et tapis à W. R. Brander et A. D. Morris.

Stevens F. W., foin et grain.

Halifax et Sydney—Brasador Steam Navigation Co.

Lunenburg—McCullough R. L., provisions à Steadman Berringer.

Truro—Linton Bros à George J. McLeod.

INCENDIES

Amherst—Rhodes Curry & Co Ltd, mfrs et constructeurs, ass.

Annapolis—Hardwick R. W., constructeur, ass.

Granville Ferry—Hathaway Fred W., mag. gén., ass.

Oxford—Chisholm George, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Amherst—Lowther T. E., écurie de louage le 1er mai.

Douglas & Co, quincaillerie en gros et eu détail; Harold N. Stevens et Walter Wood sont admis; même raison sociale.

Annapolis—Corbett George E., etc, a ouvert une succursale à Deepbrook.

Bear River—Commercial Bank de Windsor a ouvert une succursale.

Bridgewater—Freeman Bros épice et quincaillerie; Wm. B. Freeman et Kermeth E. Freeman.

Barnaby H. O. & Son, mag. gén; Henry O et Arthur O. Barnaby.

Caledonia Corner—Telfer Bros, mfrs de portes et châssis; Robie F. Telfer et E. K. Telfer.

Chester—Butler Mde A. A., confiserie.

Denmark Road—Forbes George, épice.

Elmsdale—Reid George P., au nom de son épouse Ruth V.

Glace Bay—McArel Bros mag. gén; Hy. Wm. McArel.

Halifax—Brander Morris & Co, meubles et tapis; W. R. Brander et A. D. Morris.

Farrer Leonard J. boulanger a ouvert une succursale rue Agricola.

Nova Scotia Steamship Co. Ltd. demande incorporation.

Power W. J. nouv.

Power & Co, machinistes; Frank S. et John W. Power.

Hayden F. P., nouv.

Troy Laundry Co; R. J. Wilson.

Poules Isenor au nom de son épouse Emma J.

Snow & Co Ltd, pompes funèbres.

Middle Musquodoboit—Archibald & Reid; Edgar Archibald et Archibald J. Reid.

Kentville—Dodge & Dennison Co. Ltd mag. gén.

Kentville Cycle Co; E. B. Newcombe, J. R. Webster et W. A. McRae.

Little Bras d'Or—Christie W., mag. gl.

Lunenburg—Dauphiné Joseph forgeron au nom de son épouse Ellen L.

New Glasgow—Day & Jackson, tailleurs; S. T. D. et Geo S. Jackson.

Oxford—American Furniture Co; A. H. Henderson, George L. King et A. H. Miner.

Paraboro—Harrison John W., au nom de son épouse Carrie A.

Prospect—Christian Nicholas P, au nom de son épouse Mary R. Christian.

Stallerton—Hoare Nellie, restaurant.

Sydney—Calaghan O. et McKenzie; James W. O. Callaghan et A. J. McKenzie.

Truro—Kent J. H. & Co., épice.

Bentley H. & Co, bouchers etc.

Bryden Hildebrand & Co, instruments agricoles le 1er avril prochain.

Waverly—Spriggs & Co; Francis Murphy.

Windsor—Rooney & Dallatorre poissons.

McCallum George, bijoutier.

Yarmouth—Yarmouth Cycles Co bicycles; Fred C. Robbins.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Melita—Law A. W. & Co, banquiers.

CESSIONS

Baldur—Graham S. [Mde J.] mag gén ass 8 mars.

Brandon—Witlaw Trading Co., épice et produits.

Laurier—Trottier Bros.

Minnedosa—Drummond & Spratt, mag. gén.

Portage La Prairie—Alloway & Champion, banquiers; The Merchants Bank of Canada succède.

DÉCÈS

Calgary—Kinniston W. H., fruits et confiserie.

Winnipeg—Stuart & Harper, machineries; Arthur Harper.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Arden—Boughton M. E & Co.

Brandon—Eames & Co, hôtel; Wm. Law se retire et F. T. Eames continue.

Lethbridge—Hutton & Dixon, tailleurs; A. Hutton continue.

Thondike—Kilgour & Jordand, mag. gén.

FONDS A VENDRE

Edmonton—White Neville, hôtel et écurie de louage.

Prince Albert—Fleming W. J., pharmacien.

FONDS VENDUS.

Birtle—Chambers John S. chaussures et merceries à John Walley.

Calgary—McBride A. E. & Co, quincaillerie, la succursale de Red Deer à Wm Piper qui a admis W. Posti.

Manitou—Spedding R. H., éditeur (Mercury) à E. P. Rourke et J. A. Brown

Denaldson Trading Co à C. R. Gordon

Polar Point—Ritchie M. H. mag. gén. à Cunningham.

UN PEU DE TOUT

La Gazette de Francfort annonce que la ville italienne de Reggio a suspendu ses paiements. Le coupon de l'emprunt de 1870 échu, il y a une quinzaine, n'a pas été payé et le montant pour l'amortissement de cet emprunt n'a pas été versé non plus.

Le Protecteur du Saguenay dit que Chicoutimi aura avant longtemps une fabrique d'allumettes. Autrefois, dit-il, on exploitait au Saguenay "les pins gigantesques." Depuis on a fait poindre à l'épinière pour le bois marchand; ensuite, le bois plus petit destiné à la pulpe à papier a vu son étoile briller; enfin, dernière étape de l'industrie forestière, on fera des allumettes."

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1320e livraison (19 mars 1898). — Le démon des sables, par M. Gustave Toudouze. — Les Diamants monstres, par Daniel Beilet. — Lettres du Régiment, par Louis d'Or. — Beaux-frères, par R. A. Jeanroy. — Les timbres-poste (Allemagne), par Lucien d'Elne.

Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers
Bois et Garnitures de Voitures

Fournissent pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576



Le Rasoir "STAR SAFETY" est le seul valant la peine d'être acheté. Prix... \$2.00
Les Séchoirs à Rideaux "Gilray," sont de beaucoup les meilleurs. Prix \$2.50 à \$4.00
Les "Cyco Bearings," Balais à Tapis, font moins de bruit et n'usent pas les tapis. Prix... \$3.00 à \$3.50

L. J. A. SURVEYER

6, RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

N. B.—Remise au commerce.

L'opinion des gens qui connaissent ce dont ils parlent est la seule qui vaille.

LES MEDECINS CONNAISSENT LES BONS REMÈDES.

LES FERMIERS CONNAISSENT LES BONS MOUTONS.

LES CORDONNIERS CONNAISSENT LE BON CUIR.

LES TAILLEURS CONNAISSENT LES BONNES ÉTOFFES.

LES ÉPICIERES CONNAISSENT LES BONNES ÉPICERIES.

LES MARCHANDS DE THÉ CONNAISSENT LES BONS THÉS.

The Monsoon Ind-Ceylon Tea Co., 7 Wellington Street, W., Toronto.

Garantit que leur thé en paquet donne satisfaction.

Chronique de Québec

Mercredi, 30 mars 1898.

Voici un mois qui se termine dans des conditions particulièrement encourageantes pour la ville de Québec. Les événements de la semaine sont d'un caractère tel que la confiance est entrée dans l'esprit des pusillanimes et même des adversaires. L'unanimité de la presse locale, à quelque parti qu'elle appartienne, indique insuffisamment que la visite de deux ministres fédéraux à Québec, leurs actes et déclarations, tant en leur nom qu'au nom de leurs collègues, sortent du domaine des promesses vagues pour entrer dans celui des réalisations et des faits. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui se payent de mots; jusqu'à présent, nous avons vu tant de tâtonnements et d'hésitations que nous avons appris ce que valent les promesses officielles.

Si, avec les hommes d'affaires de notre ville, nous nous réjouissons et voyons l'avenir prochain sous un jour favorable, c'est que la nature même des choses a forcé nos gouvernants à voir dans Québec, non plus une ville isolée et d'importance secondaire, mais un port de mer indispensable au perfectionnement de notre service de navigation, un point de concentration nécessaire des nombreuses lignes de chemins de fer destinées à alimenter le commerce d'importation et d'exportation, et, sans doute aussi, au point de vue militaire et stratégique, l'une de nos places fortes les plus dignes d'intérêt.

C'est pour cela que nous croyons que le pays entier bénéficiera de tout ce qu'on se propose de faire pour secondar les vues des citoyens de Québec. Il y a encore, attendons-nous-y, des déceptions et des retards, mais la poussée en avant que viennent de donner quelques uns de nos ministres aura son effet définitif et certain.

C'est l'opinion générale dans les cercles des affaires, que l'activité va être grande durant la prochaine saison; on se prépare en conséquence. Il fait plaisir de constater que l'union se fait de plus en plus intime parmi les hommes d'influence, pour sauvegarder les intérêts généraux de notre ville.

Tout le monde donne dans le mouvement avec un ensemble qui est du meilleur présage.

Tel est l'état des esprits à Québec dans cette fin de mars. L'état du commerce et de l'industrie y correspond assez. C'est quelque chose qui se rapproche de la grande activité, et qui en est une préparation.

Tous les quartiers d'affaires de la ville semblent rivaliser de zèle et d'initiative pour attirer la clientèle chez eux. Les établissements d'épicerie et de nouveautés se font de plus en plus luxueux et commodes pour le confort des acheteurs.

C'est une amélioration notable et générale qui est une des nombreuses nécessités des temps nouveaux.

ÉPICERIES

Le commerce reprend notablement. Les sucres ont monté d'une fraction. Plusieurs épicerie nouvelles vont surgir au printemps et l'on constate en général, une amélioration considérable dans la manière de tenir le magasin.

On rivalise de zèle partout, afin d'agrandir et d'embellir et donner aux clients et aux marchandises l'espace nécessaire. Nous aimons mieux cette réclame que celle des timbres de commerce qui semble avoir une certaine vogue par la ville. Nous doutons fort, toutefois, que cette vogue dure longtemps; franchement, ce n'est pas à désirer.

Il faut que quelqu'un paye pour ces prétendues largesses. On a beau dire, et faire, c'est toujours l'acheteur à qui l'on finit par ajouter une surcharge au prix réel des marchandises, pour payer le cadeau. En d'autres termes, l'opération se réduit à ceci: La marchandise nécessaire au client lui est vendue plus cher, pour lui permettre d'acquiescer un objet de luxe, inutile et superflu. Encore une fois, ce système ne saurait se perpétuer sans tourner au préjudice de ceux qui s'en servent.

Sucres: 3½ à 3¾c; Extra ground 6 à 6½c. Granulé, 4½ à 4¾c.; Paris lump, 6½ à 6¾c.

Sirops: Barbades tonne, pur, 26 à 27c; Tierce 27 à 28c.; Composé 24 à 25c.

Tabac Canadien: En feuilles, 20c; Walker wrappers, 22c.

Huile de charbon: 12½ à 13c.

Coal Tar, \$3.00

Conserves en boîtes: saumon, \$1.00 à \$1.30; homard, \$2.50; tomates \$1.50 à \$1.75; bœuf d'inde, 9½c à \$1.00; pois, \$1.15 à \$1.25.

Raisins—Valence, 5c à 6c—Californie, 7½c à 8c—Sultana, 9½c à 10c—Malaga en grappes, L. Layers, \$1.75—C. Cluster, \$2.20—Imp. Cabinet, \$2.00.

Beurre: Frais 14 à 15c; Marchand 14c.

Allumettes: Dominion, \$2.25 à \$2.50.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Semaine tranquille; le marché à la farine, vu l'absence de demande, est faible et les affaires en général sont bien tranquilles.

Trèfle blanc, 11 à 14c la lb; do Alsike, 7 à 8½c la lb, do rouge, 5 à 8½c la lb.

Mil, \$1.65 à \$2.10 par 45 lbs.

Blé de semence, \$1.15 à \$1.25.

Farines (en poches) demande tranquille, sans changements: Fine \$1.60 à \$1.75; Superfine, \$1.90 à \$2.00; Extra, \$2.10 à \$2.15; Patent, \$2.40; S. Roller, \$2.25 à \$2.30; Forte à levain, \$2.60 à \$2.70.

Grains: Avoine (par 34 lbs) Ontario 38 à 40c; Province, 34 à 35c; Orge, 42 à 45c; Son, 75 à 80c; Gruau \$1.90 à \$2.00; Blé d'Inde, 40 à 42½c; Pois, 70 à 75c; Fèves, 90 à \$1.00.

Lard: Short Cut, \$15.50 à \$16.00; Clear, \$16.00 à \$16.50; Saindoux pur, en seaux, \$1.50 à \$1.60; en chaudière, 7c à 7½c. Composé, \$1.25.

Sel—En magasin 40 à 42c; gros sacs \$1.05 à \$1.10; fin ¼ de sac, 28 à 30c.

Le marché aux poissons salés est presque nul. Il n'y a que la demande locale qui alimente quelque peu le marché:

Poisson—Morue salée No 1, \$3.40 à \$3.50; Morue No 2, \$2.75 à \$3.00; Saumon \$17.50; Hareng Labrador No 1, \$4.75 à \$5.00; Anguille, demande nulle, 3½ à 4c.

Les nouvelles des quartiers manufacturiers sont bonnes. Ce qui fut l'établissement de feu Guillaume Bresse va devenir, dit-on, entre les mains du nouvel acquéreur, une grande manufacture de corsets.

Il se fabrique toujours beaucoup de chaussures pour expédition sur tous les points du pays. Les prix sont, rémunérateurs, dit-on, et nos industriels soutiennent aisément la concurrence du dehors. Le marché de Québec est plus que jamais recherché et suffit à peine à la demande.

Il se chuchotte que quelques gens inexpérimentés appartenant au monde de la politique et des professions libérales, se seraient fait proprement prendre dans des opérations de bourse. Nous citons le fait qui n'a guère d'importance en lui-même, dans le but d'empêcher autant que possible ces spéculations de hasard, qui peuvent devenir une ruine pour ceux qui s'y laissent entraîner, et qui sont d'autant plus dangereuses que le succès des premières opérations est de nature à créer des espérances aveugles et à amener des imprudences et des audaces souvent irréparables.

Le jeu de bourse a ses fascinations. Malheur à qui s'y livre. Pour un qui y trouve la vie facile combien de misérables qui maudissent l'heure où ils ont fait leur premier achat sur marge.

L. D.

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner

Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; Pois, Orge,

Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien

et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont. mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

POUR

Grain et Graines de Semences

Demandez Echantillons et Prix à

-GEO. TANGUAY,

MARCHAND DE

Farine, Grain, Lard, Etc.

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues Dalhousie et St-André QUEBEC

EXPRESS, - WAGONS, - BUGGY, - CONCORD

ET VOITURES DE TOUTES SORTES EN GROS ET EN DETAIL.

R. J. LATIMER & CO., - - - 146 RUE M GILL.

Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE

ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd., Toronto, Ont.

Bureaux à Louer 25 RUE ST-GABRIEL, Trois chambres 1er étage. Bon Marché A. LIONAIS, Chambre 461. Bât'ase New-York Life LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE ---A PARIS--- 10 RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX. ---50 ANS D'EXISTENCE

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 MARS 1898.

Table listing various goods and prices: Allumettes (New Dominion, Telegraph, etc.), Articles divers (Bleu Parisien, Bouillons communs, etc.), Bières (Read Bros. Dog's Head, etc.), and Bass Ale.

Table listing coffee and chocolate products: Guinness' Stout, Cafés (Arabian Mocha, Imperial, etc.), Chocolats Fry (Caracas, Diamond, etc.), Chocolats Cowan (French Diamond, etc.), and Cacaos Fry (Concentré, Homéopathique, etc.).

Table listing cocoa and confectionery products: Cacaos Cowan (Hygiénique, Essence cacao, etc.), Canadian Coconut Co. (White Moss, etc.), Confitures et Gelées (Luzenby), and Conserves alimentaires (Spécialités de W. Clark, Potted Meats, etc.).

Table listing various food items: Pates (Wild Duck, Partridge, etc.), Soups (Mulligatawny, Ox Tail, etc.), Légumes (Asperges, Baked Beans, etc.), and Fruits (Ananas, Bleuets, etc.).

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY AGENTS: D. MASSON & CIE, MONTREAL.

DEMANDEZ! AMIEUX FRÈRES PETITS POIS SARDINES CHAMPIGNONS ASPERGES. Seuls Agents pour le Canada: C. d'approvisionnement alimentaires à Montréal.

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE
SOLLICITEE.

Bureau et Entrepot :-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST - HYACINTHE.**

La Compagnie John L. Cassidy Limitée

IMPORTATEURS
...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,
ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc

339 & 341 RUE ST. PAUL - - - MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 MARS 1898.

Malaga Connoisseur Cluster..... bte. 1 80	2 00
" Buckingham Cluster.....	0 00
Malaga Russeau Clusterbte. 4 00	4 25
Sultana..... lb. 0 00	0 10
Valence off Stalk.....	0 04 3/4
" fine off stalk.....	0 04 3/4
" Selected.....	0 05 3/4
" 4 cour.....	0 06
Fruits verts	
Ananas..... pièce..	0 00
Attocas..... baril..	0 00
Bananes..... régime	1 50
Pommes..... baril..	3 00
Raisins Malaga.....	0 00
Oranges Valence (420)...	5 00
" (714).....	0 00
".....	0 00
".....	0 00
" Mexique (150).....	2 50
" Californie.....	2 00
" Jamaïque, baril..	0 00
Citrons Messine.....	2 00
" Naples.....	0 00
Oignons rouges... baril..	2 25
" jaunes.....	0 00
" d'Eu ypte, 112 lbs	0 00
" d'Espagne, boîte.	0 00
Noix de coco, par 100...	3 50

Grains et Farines.	
GRAINS.	
Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 14
" No 2.....	0 00
Blé du Nord No 1.....	0 00
Avoine blanche No 2.....	0 33 1/2
Blé d'Inde Américain.....	0 00
Orge.....	0 00
Pois No 2 ordinaire. 60 lbs.	0 63 1/2
Sarrasin, 48.....	0 45 1/2
Sergle, 56.....	0 51 1/2
FARINES.	
Patente d'hiver.....	4 75
Patente du printemps.....	5 30
Straitout roller.....	4 50
Porte de boulanger, cité.....	4 90
Porte du Manitoba, secondes	4 40
FARINES D'AVOINE.	
Farine d'avoine Standard,	baril..... 4 10
" sac.....	2 00
" granulée baril.....	4 30
" sac.....	2 00
Avoine roulée baril.....	4 00
" sac.....	1 95
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario, au char, ton	00 00 15 00
" de Manitoba.....	00 00 15 00

Gru de Manitoba..... char	00 00 17 00
" d'Ontario.....	00 00 17 00
Farines préparées.	
Farine préparée, Brodie	
" XXX, 6 lbs.....	2 80
" " " " " " " " " "	1 45
" superb 6 " " " " " " "	2 80
" " " " " " " " " "	1 35
Orge mondée..... pot 1 80	2 00
" " " " " " " " " "	sac 0 00 1 55
" " " " " " " " " "	quart 0 00 3 20
" perlée..... sac 0 00	3 25

Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile de morue, T. N., gal.	0 37 1/2 à 0 42 1/2
" loup-marin raffi.....	0 45
" palme.....	0 38
Huile de lard, extra gal.	0 55
" " No 1.....	0 50
" d'olive p. mach.....	0 80
" à salade.....	0 65
" d'olive à lampion.....	1 20
" de spermaceti.....	1 10
" de marsouin.....	0 50
" de pétrole, par char.....	0 00
" " par quart.....	0 13
" Américaine, par char.....	0 15
" " par qt.....	0 18
" d'olive Barton et Guestier	caisse qts 8 50
" " " " " " " " " "	pts 9 50
" de fole de m. Nor. gal.	1 20
" " T.N.....	1 00
" de castor "E. I." lb.	0 09 1/2
" franc. qt. lb.	0 9 1/2
" " cse " " " " " "	0 10 1/2

Specialités de Lazenby.	
Huile à salade..... 1/4 pt. dz.	1 40
" " " " " " " " " "	2 15
" " " " " " " " " "	3 75
" " " " " " " " " "	6 50
Crème à salade petits.....	2 00
" " grands.....	3 75
Liqueurs et spiritueux	
Branlies. (trois payes.)	
à la caisse.	
Hennessy * pintes.....	13 00
" chopines.....	14 25
" pintes.....	14 75
" * * * pintes.....	16 25
" V. O. pintes.....	17 25

Martel * pintes.....	12 75
" * chopines.....	14 00
" V. O. pintes.....	17 00
" V. S. O. P. pintes.....	18 50
Par lots de 10 caisses assorties ou non,	
1/2 de moins par caisse.	
F. O. B. Montréal, net 30 jours ou	
10 jours.....	
Boutelleau & Co., F. P.....	9 00
" " " " " " " " " "	10 00
" " " " " " " " " "	12 00
" " " " " " " " " "	14 00
" " " " " " " " " "	16 00
" " " " " " " " " "	18 00
" " " " " " " " " "	21 00
P. Richard, carte blanche 12 qts.	8 50
" " " " " " " " " "	24 pts. 9 50
" " " " " " " " " "	48 1/2 pts 10 50
" " " " " " " " " "	12 qts. 12 00
" " " " " " " " " "	24 pts. 13 00
" " " " " " " " " "	48 1/2 pts 14 00
" " " " " " " " " "	16 Imp. flaske 10 00
Rivière-Gardrat.....	10 00
Optima.....	17 00
Bisquit Dubouché.....	9 25
Renaud & Cie.....	12 25
E. Puet *.....	9 00
" " " " " " " " " "	10 75
" " " " " " " " " "	12 50
" " " " " " " " " "	14 50
" " " " " " " " " "	15 25
" " " " " " " " " "	16 25
" " " " " " " " " "	20 25
" " " " " " " " " "	24 25
" " " " " " " " " "	26 25
" " " " " " " " " "	30 25
J. Borianne * * *.....	6 75
au gallon.	
Hennessy.....	0 00 8 75
Martel.....	0 00 8 75
E. Puet.....	0 00 3 65
J. Borianne depuis.....	0 00 3 75
Rivière-Gardrat.....	0 00 4 15
Bisquit-Dubouché.....	4 30 @ 4 55
Renaud & Cie.....	4 10 @ 4 30
Boutelleau & Cie.....	3 80 @ 6 00

Rhums.	
à la caisse.	
St-Georges, 12 lit.....	12 50
" " " " " " " " " "	24 1/2 pts imp. 14 50
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00 14 50
" " " " " " " " " "	0 00 12 75
St-John.....	0 00 7 75
St-Joseph, Jamaïque.....	0 00 11 50
St-Péix, Martinique.....	0 00 10 50
St-Marc.....	0 00 9 25
au gallon.	
Jamaïque.....	4 25 6 15
Whiskey Ecossais.	
Dewar's Special Liqueur..	12 25 12 50
Dewar Extra Special.....	9 25 9 50

H. Fairman & Co.....	7 50	8 50
Royal Eagle.....	9 25	9 50
Sheriff's.....	10 00	18 00
Mackie's R. O. spec.....	0 00	10 25
" Islay.....	8 25	8 50
Glenfalloch.....	8 75	8 80
Glenlivet *.....	9 00	9 25
" * * *.....	10 00	10 25
Cabinet 1 crown.....	0 00	8 75
" " " " " " " " " "	0 00	9 50
" " " " " " " " " "	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Fitz-James 8 y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75
Watson old scotch, qrts...	0 00	8 75
" " " " " " " " " "	0 00	9 75
Thom & Cameron.....	0 00	6 75
Bernard's Encore.....	0 00	7 75
Bulloch, Lade & Co.....		
Special blend.....	9 25	9 50
" extra special.....	10 75	11 00
" L. Katrine.....	0 00	7 50
Usher's O. V. G.....	0 00	8 75
" special reserve.....	0 00	9 75
" G. O. H.....	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler.....	0 00	9 50
Greer's O. V. H.....	0 00	9 50
Stewart's Royal.....	0 00	10 00
au gallon.		
Banagher Irish.....	4 05	4 30
H. Fairman & Co.....	4 05	4 15
Sheriff's.....	4 65	4 85
Glenfalloch.....	3 70	3 85
Glenlivet (old).....	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.	
à la caisse.	
Henry Thomson.....	0 00 8 50
St-Kevin.....	0 00 7 50
J. Jameson & Son *.....	0 00 9 75
" * * *.....	0 00 11 50
Geo. Roe & Co *.....	0 00 9 50
" " " " " " " " " "	9 75 10 50
Barnagher.....	9 75 10 25
Thom & Cameron.....	0 00 6 75
Burke's * * * qrts.....	0 00 8 00
" " " " " " " " " "	0 00 11 75
Dunville.....	0 00 8 25
Bushmills.....	0 00 9 75
Gins.	
De Kuyper, cse violette, 1 à 9 cse..	2 50
" " " " " " " " " "	10 c. et plus 2 50
" cses vertes, 1 à 10 cses. 5 95	
" " " " " " " " " "	10 csa et plus 5 80
DeKuyper, cses rouges, 1 à 4 c..	11 40
" " " " " " " " " "	5 c et plus 11 20
F. O. B. Montreal, 30 jours net; 100	
10 jours.	

POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Neg Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle et la maintient.



TOUS LES EPICIERIS DE GROS

Vend de la **COOK'S FRIEND**

La Seule Veritable...

FABRIQUEE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

1721 BOITES DE CIGARES à une Réduction sans précédent.

(ASSORTIS)

CHEZ JOSEPH COTÉ

Marchand et Importateur de Tabac.
Aussi, Fabricant du Tabac CASINO.

179, RUE ST-JOSEPH, EN FACE DE L'ECLISE ST-ROCH **QUEBEC**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 MARS 1898.

Key Brand.....	5 00	10 00
" poney.....	0 00	2 50
Melchers poney.....	0 00	2 50
" poney.....	0 00	8 00
" Honey Suckle.....	8 25	15 00
(cruchons verre).....	0 00	10 00
Wynand Fockink.....	0 00	7 25
Bernard O Tomm.....	0 00	7 85
Booth " 5 caisses.....	0 00	7 80
Melrose Drover Old Tom.....	0 00	7 00
Booth London Dry.....	0 00	7 75
Burnett.....	0 00	7 25
Melrose Drover Dry.....	0 00	7 00
Coate Plymouth.....	0 00	9 25

Gins en futs.

De Kuyper, barril, le gal.....	0 00	3 00
" quarts.....	0 00	3 05
" octaves.....	0 00	3 10
" au gallon.....	0 00	3 20

Tous autres gins, 5c. de moins.

F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 1 1/2 jours.....		
Booth's Old Tom, quarts, le gal.....	0 00	3 45
" octaves.....	0 00	3 50
" au gal.....	0 00	3 50
J. Hirsch Sons & Co. Old Tom.....		
" extra.....	2 30	2 65
" No. 1.....	2 05	2 25
" No. 2.....	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P.....	4 50	
Hiram Walker & Sons.....	4 50	
J. P. Wiser & Son.....	4 49	
J. E. Seagram.....	4 49	
H. Corby.....	4 49	
Gooderham & Worts 50 O. P.....	4 05	
Hiram Walker & Sons.....	4 05	
J. P. Wiser & Son.....	4 04	
J. E. Seagram.....	4 04	
H. Corby.....	4 04	
Rye Gooderham & Worts.....	2 20	
" Hiram Walker & Sons.....	2 20	
" J. P. Wiser & Son.....	2 19	
" J. E. Seagram.....	2 19	
" H. Corby.....	2 19	
Imperial Walker & Sons.....	2 90	
Canadian Club Walker & Sons.....	3 60	

Pour quantité moindre qu'un quart d'origine:

d5 O. P.....	le gall.	4 60
50 O. P.....	"	4 15
Rye.....	"	2 30
Imperial.....	"	3 10
Canadian Club.....	"	3 80

Rye Canadien à la caisse.

Walker's Imperial.....	quarts	7 50
".....	16 flasks	8 00
".....	32 "	8 50
Walker's Canadian Club.....	quarts	9 00
".....	16 flasks	9 50
".....	32 "	10 00

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.....	6 75
Seagram 1893.....	6 75
50-53.....	9 00

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Corby J. K. L.....	8 75
" 26 flasks.....	11 50
" X. T. C.....	6 50

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 1 1/2 jours.....		
---	--	--

Aperitifs.

Angostura, caisse 2 doz.....	0 00	15 00
Orange Bernard.....	6 75	7 00
Vermouth Nolly Prat.....	0 00	6 75
" Italien.....	6 75	7 00

Bénédictine

litres, 12 à la caisse.....	00 00	19 00
litres, 24 à la caisse.....	00 00	20 00

liqueurs Frederic Mugnier, D. J. M., France.

Crème de Menthe verte.....	00 00	11 00
" blanche.....	00 00	11 00
Cracao triple sec cru.....	00 00	12 25
" bout.....	00 00	12 25
Biarreau (Cherry B'dy).....	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanille.....	00 00	12 25
Marsaquin.....	00 00	13 25
Kirsch.....	00 00	11 25
".....	00 00	13 25
Franelle de Bourgogne.....	00 00	12 25
Crème de Framboise.....	00 00	12 25
Fine Bourgogne 12 lit.....	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc.....	00 00	18 25
Crème de Cassis.....	00 00	11 25
Crème de Musigny.....	00 00	12 25
Aperitif Mugnier.....	00 00	10 25
Alcool de Menthe.....	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod.....	00 00	14 50

Stouvers.

Lime Juice Cordial p. 2 dz.....	0 00	4 70
" q. 1.....	0 00	4 20
Double Ref. lme J'co 1.....	0 00	3 95
" syrup bout. can 1.....	0 00	4 20

Mélasses.

Barbades tonne.....	Au gallon.	0 25
" tierce et qt.....	0 27 1/2	
" demi quart.....	0 28 1/2	
" au char ton.....	0 24	
" tierce.....	0 26 1/2	
" 1/2 qt.....	0 27 1/2	
Porto Rico, tonne.....	0 25	
" char.....	0 24	
" tierce et qt.....	0 27 1/2	
" au char.....	0 28 1/2	

Moutardes.

Coleman ou Keen

Boites 1/4 lb.....	lb.	0 27 1/2	0 45
" 1/2 ".....	"	0 25	0 42
" 1 ".....	"	0 00	0 40
Jarres 1 " par jarre.....	"	0 00	0 25
" 4 ".....	"	0 00	0 75
Durham ".....	"	0 00	0 60

Pâtes et denrées alimentaires.

Macaroni importé.....	lb	0 09	0 10
Vernicelle.....	"	0 09	0 10
Lait concentré.....	dz	0 00	1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs.....		3 40	3 50

Poissons.

Harengs Shore.....	lrl.	0 00	4 25
" Labrador.....	"	0 00	2 50
" Cap Breton.....	"	0 00	4 25
" Cap Breton.....	"	0 00	2 35
Morue sèche.....	cwt.	0 00	4 00
" verte No 1 qt.....	lb.	0 02	0 00
" No 1 large qt.....	"	0 02 1/4	0 00
" No 1 draft.....	"	0 00	0 00
" désossée.....	"	0 00	0 06
Poisson bl. lac Sup.....	1/2 bri.	0 00	0 00
Truite des lacs.....	"	4 25	0 00
Saumon C. A.....	"	0 00	6 50
" No 1.....	"	0 00	12 00
Saumon Labrador.....	"	0 00	8 00
" No 1.....	"	0 00	15 00
Anguille.....	lb.	0 00	0 00

Poudre à Pâtes

Cook's Friend.

No 1, 4 doz. au ss 1/2 bte. la doz.....	\$2 40
" 2, 6 ".....	0 80
" 3, 4 ".....	0 45
" 10, 4 ".....	2 10
" 12, 6 ".....	0 70

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais.....	lb.	0 19	0 21
En rouleaux.....	"	0 17	0 19
Crémère sept.....	"	0 00	0 00
do Oct.....	"	0 00	0 00
do nouveau.....	"	0 21	0 22

Fromage.

De l'Ouest.....	lb.	0 08 1/2	0 09
De Québec.....	"	0 08 1/2	0 09

Œufs.

Frais pondus, choix.....	dz.	0 10 1/2	0 11
Mûres.....	"	0 00	0 00
Œufs chaulés, Montréal.....	"	0 00	0 00
" Ontario.....	"	0 00	0 00

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en grts. lb.....	0 04 1/2	0 05
" en canistre.....	0 55	0 60
Sucré d'érable pts pains lb.....	0 06 1/2	0 07 1/2
" vieux.....	0 04	0 05

Miel et cire.

Miel rouge coulé.....	lb.	0 05	0 06
" blanc.....	"	0 09	0 07
" en gateaux.....	"	0 10	0 12
Cire vierge.....	"	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Sirup d'Anis Gauvin.....	la. Joz.	1 75	
" par 2.....	"	1 50	
" prix net grosse.....	"	15 00	
Graine de lin.....	lb.	0 00	0 03
" moulu.....	"	0 00	0 04

Spécialités de Picault & Contant.

Elixir Pulmon, Balsami.....	Doz.	1 75	18 00
Biscuit Purgat. Parisien.....	"	1 20	12 00
Pastille à vers.....	"	1 50	15 00
Poudre de condition 1/4 lb.....	"	0 80	7 20
" 1/2 lb.....	"	1 25	13 00
" 1 lb.....	"	1 80	18 00
Huile foie de morue, 8 oz.....	"	0 00	18 00
" 6 oz.....	"	0 00	15 00
Emulsion foie de morue.....	"	0 00	4 00
Huile vétérinaire.....	"	0 00	1 50
Essence d'épinette.....	"	0 00	0 30

Spécialité de Rod. Carrière:

Gomme Mal de dents, Dr Adam, dz.....	0 70
" gr.....	8 25

Régisse.

Young & Smylie.

Y. & S. en bâtons (sticks):

Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.....	0 40	
" Fantaisie " (36 ou 50 bâtons) lb.....	1 25	
" Ringed," boîte de 5 lbs.....	0 40	
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs.....	2 00	
(can.).....	bte.	2 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (30 morc. à la boîte).....	bte.	1 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, (40 morc.).....	bte.	1 25
Régisse au goudron et gaufres de Tolu, bts de 5 lbs. (can.).....	bte.	2 00
Pastilles de régisse, Jarre en verre 5 lbs.....	1 75	
Pastilles de régisse, boîte de 5 lbs (can.).....	1 50	
" Purity " régisse, 200 bâtons.....	1 45	
" 100 ".....	0 72 1/2	
Régisse Flexible, bte de 100 morceaux.....	0 70	
Navy plugs.....	0 70	
Tripple Tunnel Tubes.....	0 70	
Mint puff straps.....	0 70	

Riz.

Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.				
B. 1 @ 4 sacs.....	3 50	3 55	3 60	3 65
5 @ 9.....	3 45	3 50	3 55	3 60
10 et plus.....	3 40	3 45	3 50	3 55

Riz "Crystal."

En sacs de 25 lbs.....	le sac.	1 35	
" 50 ".....	"	2 60	
" 250 ".....	"	4 50	
imported 250 lbs.....	"	5 50	
Riz Patna Imp., sacs 22 1/2 lbs.....	lb.	4 75	0 05

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess qt.....	17 00	18 00	
" " S. C. Clear.....	00 00	16 00	
" " S. C. de l'Ouest.....	00 00	17 00	
Jambons.....	lb.	0 11 1/2	00 12 1/2
Lard fumé.....	"	0 00	00 13

Saindoux

Pur de panne en seaux.....	1 75	1 95	
Canistres de 10 lbs.....	lb.	0 09	0 10
" 5 ".....	"	0 09 1/2	0 10 1/2
" 3 ".....	"	0 09 1/4	0 10 1/4
Composé, en seaux.....	0 00	1 15	
Canistres de 10 lbs.....	lb.	0 00	0 06
" 5 ".....	"	0 00	0 06 1/2
" 3 ".....	"	0 00	0 06 1/4
Fairbanks, en seaux.....	1 27 1/2	1 30	
Cottolene en seaux.....	lb.	0 00	0 08 1/2

Sapollo

En caisses de 4 @ 1/2 grosse, la gr.....	11 30
--	-------

Sauces et Marinades.

Marinades Morton.....	dz.	2 30	2 70
" Crosse & Blackwell.....	"	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz.....	"	0 00	2 10
" 16 oz.....	"	0 00	1 80
Essence d'anchols.....	"	0 00	3 20
Sauce Worcester, 1/2 ch.....	"	3 50	3 70
" chop.....	"	6 25	6 60
" Harvey.....	"	3 25	3 55
Catsup de tomates.....	"	1 00	4 00
" champignons.....	"	1 90	3 40
sauce aux anchols.....	"	3 25	3 55
sauce Chili.....	"	3 75	4 05

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.....	2 85	2 75
" 5 ".....	2 55	2 65
" 7 ".....	2 35	2 45
" 1/4 sac 36 ".....	0 00	0 30
" sac 2 cwts.....	0 00	1 00
" gros, sac livré en ville.....	0 00	0 45

Sirops.

Matchless.....	lb.	0 00	0 02
Amber, 1/2 qts.....	"	0 02	0 02 1/2
Diamond.....	"	0 02 1/2	0 02 3/4
Perfection.....	"	0 02 1/2	0 02 3/4
Sirup Redpath tins 2 lbs.....	"	0 00	0 06
" 8 ".....	"	0 32	0 34
Perfection, s. 25 lbs. seaux.....	"	0 95	1 00
Honey, seu 28 ".....	"	0 00	0 85

Sucres.

(Prix à la livre.)

Jaunes bruts.....	sac	0 00	0 03 3/4
" boucaut.....	"	0 00	0 00
Jaunes raffinés.....	"	0 03 3/4	0 04
Extra ground.....	qts.	0 00	0 05 1/2
".....	bte.	0 00	0 05 1/2
Cut loaf.....	qts.	0 00	0 05 3/4
".....	bte.	0 00	0 05 3/4
".....	qts.	0 00	0 05 3/4
Powdered.....	qts.	0 00	0 05
".....	bte.	0 00	0 05 1/4

Extra granulé.....	qts.....	0 00	0 04 1/2
".....	"	0 00	0 04 1/2
Sur re granulé allem.....	qts.....	0 00	0 04 1/2
" sacs.....	"	0 00	0 04 1/2

Tabacs Canadiens.

Spécialités de Joseph Côté, Québec.

Tabac en feuilles.

XXXX 1893.....		0 22
B. B. No. 1 bailes de 50 lbs. 1893.....		0 22
Grand Havane ".....		0 23
Petit Havane ".....		0 25
Parfum d'Italie.....		0 40
Rouge, en feuilles.....		0 35
Connecticut, bailes de 100 lbs.....		0 20

Tabacs coupés.

"St-Louis", à chiquer et fumer.....		
" 1 1/10 lb. btes 4 lbs.....		0 40
" 1/2 " 10 lbs.....		0 40
Casino " 5 et 10 lb.....		0 32
Théo 1/6 " ".....		0 24
Petit Havane " 5 lbs.....		

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 MARS 1898.

Japon. 1/2 caisses, Finest May... 0 35 0 38 1/2

" SALADA " CEYLON Gros Détail

Vinaigres. De Manuf. de St-Hyacinthe. Vinaigre Pur-triple... gal. imp. 0 37

Vins. E. Girardot & Cie., Sandwich Ont. (Prix F. O. B. Windsor.) Gal. Douz.

Sherry (sec medium)... 0 00 5 00

Non Mousseux.

Bordeaux ord... caisse 2 60 3 50

Mousseux.

Bourgogne Mousseux... 00 00 00 00

Champagnes.

J. Mumm... 23 00 25 00

Tessier... 14 00 15 50

Cuir et Peaux.

Cuir à semelles. (Prix à la livre.) Spanish No 1, 18 lbs moy... 0 24

Cuir à harnais.

Harnais finis à la main... 0 29 0 30

Cuir à empeignes.

Vache cirée mince... 0 35 0 45

Cuir vernis.

Vache vernie... 0 16 0 18

Cuir fins. Mouton mince... 3 00 6 00

Cuir à bourruces.

Cuir à bourruce No 1... 0 00 0 20

Peaux.

Peaux vertes, 100 lbs. No 1... 0 00 9 00

Laines.

Toison du Canada... 0 00 0 00

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE Fers à cheval.

Fil de fer. Poll et Brûlé.

Clous coupés à chaud. (Pour le commerce 10c. de moins par quart.)

Clous coupés à froid.

Clous à finir.

1 1/2 " 100 lb 3 05

Clous à quarts.

7/8 pouce... 100 lbs 3 10

Clous à river.

1 " pouce... 100 lbs 3 35

Clous d'acier, 10c. en sus.

galvanisés 1 pouce... 100 lbs 6 00

Clous à cheval.

No 7... 100 lbs 24 00

Clous de broche.

1 pouce, No 16, prix net, 100 lbs 2 90

1 1/4 " No 15 " 2 55

Limes, râpes et tiers-points.

1re qualité, escompte... 60 et 10 p.c.

Métaux.

Lingots... lb 0 13 0 13 1/2

Etain.

Lingots... lb 0 16 0 17

Plomb.

Saumons... lb 0 03 1/2 0 04

Zinc.

Lingots, Spelter... lb 0 04 1/2 0 05

Acier.

A ressort... 100 lbs 2 50 3 00

Fontes.

Stemens... tonne 17 50 18 00

Fer en barres.

Canadien... 100 lbs 0 00 1 50

Feuillard.

A cercler... 100 lbs 2 15 2 25

Tôles.

Noire, No 10 à 20, 100 lbs 0 00 0 00

Galvanisée Morewood... 0 05 1/2 0 06

Etamée, No 24, 72x30 Qu. Head... 0 06

Fer blanc.

Coke I. C., boîte... 3 00

Tuyaux de poêle.

Tuyaux No 7, 100 feuilles... 5 75

Matériaux de construction

PEINTURES.

Blanc de plomb pur... 5 37 1/2 6 25

VERRES A VITRES

United 14 @ 25... 50 pds. 1 40

La Construction

Contrats donnés

Chez W. E. Doran, architecte, rue St Jacques, No 180. Une bâtisse rue Belmont formant un logement.

Maçonnerie, John Quinlan.
Charpente et menuiserie, Phaneuf & Doré.

Couverture, Montreal Roofing Co.
Plombage, Thos. O'Connor.
Chauffage, do
Brique, John Sheehan.
Enduits, Jérémie Lefebvre.
Peinture et vitrerie, Henry O'Brien & Co.

Propriétaire, B. Tansey.
Par le même architecte, 2 bâtisses avenue Victoria à Westmount, formant 2 logements et 2 magasins et une écurie.
Maçonnerie, Louis Ouimet.

Charpente et menuiserie, D. M. Long.
Couverture, G. W. Reed.
Plombage, à donner.
Chauffage, do
Brique, Alfred Gauthier.
Enduits, Jérémie Lefebvre.
Peinture et vitrerie, à donner.
Propriétaire, Thos. Lamb.

Chez J. Alcide Chaussé, architecte, rue Shaw, No 153: 1 bâtisse (école à Maison-Neuve), à 4 étages.

Maçonnerie, N. Massy & G. Guilbault.
Charpente et menuiserie, U. Pauzé & Fils.

Couverture, Lessard & Harris.
Plombage, W. Chatillon & Cie.
Chauffage, David Ouimet.
Brique, John Bombray.
Enduits, P. Leclair.
Peinture et vitrerie, P. A. Gauthier.
Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire, Les Commissaires d'Écoles de Maison-Neuve.

Une bâtisse, rue Shaw, à 2 étages, formant un bureau.
Maçonnerie, J. Durocher & Frère.
Charpente et menuiserie, T. Charpentier.

Couverture, J. Powle & Co.
Plombage, David Ouimet.
Brique, à donner.
Peinture et vitrerie, Ernest Bélanger.
Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire, J. Alcide Chaussé.

NOTES

M. W. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour trois maisons devant être érigées avenue Clondeboye, à Westmount; M. S. Price en sera le propriétaire.

M. W. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour décorations à l'intérieur de l'église St Mary.

M. W. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour les réparations d'une maison au coin des rues Conde et Grand Trunk, dont la succession Owen McGarvey est propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue de la Montagne, Nos 32 et 34, réparations à une maison formant un logement et un magasin; coût probable \$1000. Propriétaire Virginie Préseau.

Rue Montcalm, No 268 (en arrière) deux maisons formant 4 logements 39 x

18 à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$250 chacune. Propriétaire, Adolphe Meilleur.

Rue Windsor, une maison formant un logement et un magasin 30 x 33 à 2 étages en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$2000. Propriétaire E. Desjardins; architecte O. Mailoux, maçon Alfred Pion, charpente Dubreuil.

Rue Ste Catherine, Nos 1269 à 1275, réparations à une maison formant 2 magasins et 2 logements; coût probable \$1000. Propriétaire Napoléon Gervais, charpente Michel Bourdon.

Ave DeLorimier, près de la rue Ontario, 2 maisons formant 4 logements 28 x 38 à 3 étages en pierre et brique, couverture en papier et gravois; coût probable \$2,500 chacune. Propriétaire, C. Bourdon.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 5 au 12 avril 1898.

DISTRICT DE MONTRÉAL

In re J. B. A. Mongenais, failli.

Vaudreuil—Les lots 1998 et 1999 contenant 142 arpents avec bâtisses

Vente le 7 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Amirault vs Dame veuve Mathias Tessier et al.

Montréal—La partie du lot 18 du quartier St Jacques située rue Notre-Dame avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

Sévère Chatillon dit Godin vs Louis Phil. Albert Lanthier.

St Polycarpe—Les lots 613 et 617, avec bâtisses.

Vente le 9 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Les Syndics de la paroisse St Gabriel vs Dame veuve James Murray et al.

Montréal—Les lots 909 et 910 du quartier St Anne, situés rue du Grand Trunk, avec bâtisses.

Vente le 9 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

The Pension Fund Society of the Bank of Montreal vs Dugald Graham et al.

Montréal—Les lots 1475 a et b du quartier St Antoine, situés rue Peel, No 200, avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 3 h. p. m., au bureau du shérif.

In re Emile Thouret failli

Montréal Junction—Le lot 140-496 situé Avenue Hillside avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Dame vve Louis Valois vs Adolphe Valois

St Michel de Vaudreuil—Les ½ indivis 1752, 1750, 1796, 1794, 1758 et 1760 avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

A. P. McLaurin et al vs Evariste Godin Lachine—La moitié du lot 517 et le lot 518 avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 10 h. a. m. au bureau du shérif à Montréal.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Aimé Giguère vs François Côté.
St Cyrille de Wendover—Une terre

désignée sous les Nos 2b et 2c contenant 168 arpents avec bâtisses.

Vente le 6 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Jos. Baril vs Eugène Poisson.

Notre-Dame de Lourdes et St Louis de Blanford—10 Une terre désignée sous les Nos 11a, 12b et 12c située à Notre-Dame de Lourdes.

20 Les lots 24c, 25a, 25c, 25d et 25e situés à St Louis de Blanford.

Vente le 9 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Notre-Dame de Lourdes pour les lots de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m. à la porte de l'église St Louis de Blanford pour les lots de cette paroisse.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

W. Boily et al vs Alfred Bolduc.
St Fulgence—Une terre désignée sous les Nos 16 et 17a contenant 175 acres, avec bâtisses.

Vente le 6 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Bernard Miville dit Deschênes vs Amable Lavoie

St Paschal—Les lots 540, 541 et 542 du 4e rang avec bâtisses.

Vente le 6 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

George Beaucage vs Bruno Raymond St Alban—Partie du lot No 4 situé au 4e rang avec bâtisses.

Vente le 9 avril à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Dame J. B. Forcier vs Hector Lafleur.
St Michel d'Yamaska—Une terre désignée sous le No 672, avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 11 h. 30 m. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY

Ths H. Von Dyke vs Wm W. P. Gibsons et al

La seigneurie de Mille-Vaches, consistant en trois lieues de front sur la rive nord du fleuve St Laurent, en bas de Tadousac et des Grandes et Petites Bergeronnes, au lieu appelé Mille-Vaches, par 4 lieues de profondeur.

Vente le 7 avril à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Ste Croix de Tadousac.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

George Hall vs Isaac Briggs Salls.
Stanstead Plain—Le lot 181 et pt du lot 6 avec fromagerie et autres bâtisses.

Vente le 5 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église du Sacré Cœur de Jésus, ville de Stanstead Plain.

Bernard Quinn vs Rufus Titus et al.
St Philippe de Windsor—Le lots 915 du 12e rang contenant 50 acres ainsi que le lot 913 contenant 50 acres avec bâtisses.

Vente le 6 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE

Aimé Maillé vs Dame Virginie Desjardins Ste Thérèse de Blainville—Les lots 99, pt 260 et pt 200, avec bâtisses.

Vente le 6 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

L. J. B. Beauchemin vs Amable Bernier.
St Mathieu—Les lots 1, 2 du 16e rang, 2 et 3 du 15e rang, avec bâtisses.

Vente le 6 avril, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

SABLE DE CHATEAUGUAY

Montreal Sand & Gravel Co., 270 rue Ottawa, Montréal.

La Compagnie la plus forte et la mieux outillée du Dominion; a toujours en mains un fort assortiment de Sables et Gravois; La Compagnie garantit la qualité et la quantité livrée. On sollicite des commandes.

Téléphone Bell 8586.

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 26 mars 1898

MONTREAL EST

QUARTIER EST

Rue St Louis, No 108. Lot ½ N. E. 143 avec maison en bois, terrain 24 x 53.4 pour une partie et 25.4 x 52.9 pour l'autre. George Seebold à Pelletier & Brosseau ; \$5000 [45747].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Denis, Nos 455 et 457. Lot 1199-15 avec maison en pierre, terrain 25 x 80. Olivier Cauchon à Charles Joseph Lalonde ; \$5,750 [45751].

Rue Visitation, Nos 272 à 278. Lot pt 1079 avec maison en brique, terrain 75 x 105 pour une partie et 34 x 66 pour l'autre partie en arrière. Marie Adélie Chartrand épouse de Joz Brien dit Desrochers à Benoit Bastien ; \$5000 [45769].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Mance, No 6. Lot pt 265-2, avec maison en brique, terrain 19.2 x 76.1, sup 1339, Alexander Fraser à Mathew LeGalais ; \$2500 [45756].

Rue Ste Famille, No 134. Lot pt C. 42-8 avec maison en brique et pierre, terrain 20 x 87. Horace A. Hutchins à Wm. J. Singleton ; \$4,400 [45779].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Ste Elizabeth, No 91. Lot 376-5, 6, pt N. 376-4, avec maison en brique, terrain 58.4 x 102.5 d'un côté et 102.2 de l'autre, sup 5969. Anastasie Poissant, épouse d'Adolphe Duperrault à Hypolite Gougeon ; \$7250 [45778].

Rue Lagauchetière, No 451. Lot pt 210 avec maison en brique, terrain 21 x irrég sup 1932. Le Shérif de Montréal à James Morgan ; \$1700 [45783].

MONTREAL OUEST

QUARTIER-OUEST

Rues St Paul, No 439 et St François-Xavier, Nos 16 et 18. Droits dans le lot 39, avec maison en pierre, terrain sup 1179. René Kimber à René Edward Kimber ; \$965 [130798].

QUARTIER STE-ANNE

Rue St Paul, Nos 677 et 679. Lot 1822, avec maison en bois, terrain 48 x 80. La succession Wm Dow à John Smith ; \$3550 [130805].

QUARTIER ST ANTOINE

Ave des Pins, Nos 408. Lot 1819-17, avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 106.1 d'un côté et 111.7 de l'autre, sup 2612. Wm de Montmollin Marler à Dame Catherine Harriet Bourne, épouse de Wm Niven ; \$9750 [130799].

Ave des Pins, Nos 408. Lot 1819-17, avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 106.1 d'un côté et 111.7 de l'autre, sup 2612. Dame Catherine Harriett Bourne, épouse de Wm Niven à la succession Sarah Cruse ; \$9750 [130800].

Ave Edge Hill. Lot 1836-46, terrain 40 x 165 vacant. La succession Dame Jessie Burns épouse de James G. Howden à Hon. Geo. C. V. Buchanan ; \$5140 [130810].

Rue Lagauchetière, No 768. Lot 1096 avec maison en pierre et brique, terrain 27 x 116. Dame Christina H. Dods épouse de James Leggat à Dame Sarah D. Corse épouse de Eusèbe Tougas ; \$5000 et autres considérations. [130812].

ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur

180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne, Élévateur, 3me étage. Chambre 7

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL
Bâtisse du Séminaire

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

STéléphone 1800.

J. EMILE VANIER,

Ingénieur Civil et Architecte

(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)

107, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Construction Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts, pavages, etc.20 ANNEES DE PRATIQUE.

SABLE ET BRIQUES.

J. A. ROBILLARD & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE

COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE

Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

CAPITAINE TELLIER & CIE

- MARCHANDS DE -

SABLE DE CHATEAUGUAY

Et SABLE DE RIVIERE

BASSIN No. 1 au CANAL

RÉSIDENCE: - 81 RUE McCORD

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER

TEL. MARCH. 568

Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris. Bureau et Atelier: - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT OUVRAGES DE BATISSES en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666. connection gratuite pour Montréal.

- COTE-DES-NEIGES MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Mantoux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

E. R. GAREAU

Agent d'Immeubles

PRETS ET ADMINISTRATION
DE SUCCESSION

1511, rue Notre-Dame, Montréal

PRES DE LA RUE GOSFORD.

TELEPHONE BELL 2164.

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCELAGA

Rue Moreau, Nos 21 et 23. Lot 80-3 avec maison en brique, terrain 37.6 x 100. Le Shérif de Montréal à Léopold Charles Béliveau ; \$1650 [72145].

QUARTIER ST DENIS

Rue St Hubert. Lots 7-678 et 679, terrains 25 x 103.10 d'un côté et 103.9 de l'autre, sup 2594 pour l'un et 25 x 103.9 d'un côté et 103.8 de l'autre, sup 2592 vacants. H. V. Meredith à Azarie Perault ; \$229.50 [72149].

Rue Brébœuf. Lot 329-185, terrain 25 x 80, sup 2000 vacant. J. U. Emard à Toussaint Sabourin ; \$450 [72159].

Rue St Hubert. Lot 8-757, terrain 25 x 109, sup 2725. H. V. Meredith à Louis Conrad Pelletier ; \$383.25 [72176].

Rue St André. Lot 7,511, terrain 25 x 68.5 d'un côté et 68.3 de l'autre, sup 1708 vacant. H. V. Meredith à Marie Clément vve de Philiat Brien dit Durocher ; \$141.38 [72195].

Rue Chambord. Lot ½ S. 331-126, terrain 25 x 86, sup 2150 vacant. R. A. Mainwaring à Joseph Dominique Trudel ; \$215 [72191].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Ryde, No 208. Lot 3399-99 avec maison en brique, terrain 23 x 71, sup 1633. Charles Langlois à Médéric Privé ; \$1700 [72175].

Rues Wellington et Iberville. Lots 3239-52 et 53 quartier Hochelaga 166-530, terrains irrég, sup 3660 pour le 1er, 1 do 25 x 80 d'un côté et 82.9 de l'autre, sup 2034, 1 do 22 x 80 chacun, vacants. Anselme Létang à Joseph Arthur Painchaud ; \$3500 [72213].

Rues Centre, Nos 479 à 489, Charlevoix No 764. Lots 2588 et 2589 avec maison en brique terrain 112 x 102.3 d'un côté et 108 de l'autre, sup 11778. J. B. A. F. Michel Paré à Alexandre Ovila Galarneau ; \$7100 [72224].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rues St Laurent, Nos 973 à 979 ; St Dominique, Nos 760 à 766 ; Oadioux, Nos 1083 à 1089 ; avenues Duluth, No 324 ; Hôtel-de-Ville, No 928 et rue St Hypolite, Nos 506 et 508. Droits successifs dans les lots ½ ind pt O. 352, pt S. E. 352, pt N. O. 22 ½ N. E. 84, 85, 261 ; ½ ind 15-1267 et 1268 avec maisons en brique et maison en bois, 2 terrains 80 x 75 chacun ; 1 do 66 x 75, 1 do 37 x 70 ; 1 do 40.6 x 75 ; 1 do 40 x 75 ; 1 do 40 x 64 ce dernier vacant. Homère Fauteux à Hermine St Pierre, veuve de Gaspard Norbert Fauteux et épouse de Joseph Godbout ; \$9500 [72141].

Rue St André, Nos 1117 et 1119. Lot 10-86 avec maison en brique, terrain 24 x 94. André Marsan à Charles Lacroix ; \$1380 [72200].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Clark. Lot pt 11-498, terrain 25 x 88 vacant. The Montréal Investment & Freehold Co à Ferrière Carrière ; \$271 [72188].

Rue St Laurent. Lot 11-1113-1, terrain irrég sup 3685 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Jean Normandeau ; \$400 [72223].

STE-CUNEGONDE.

Rue Dorchester. Lot 386-218, terrain 24 x 110, sup 2646 vacant. Winfield M. Perrin à Frederick Horton et Adam Cockburn ; \$2900 [72161].

WESTMOUNT

Ave Greene. Lots 384-136, 137 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2400 pour l'un et 3100 pour l'autre. Hypolite Gougeon à Adolphe Duperrault; \$13000 [72229].

ST-HENRI.

Rue Beandoin, Nos 131 et 133. Lot 1722-90 avec maison en bois, terrain supr 2008. Jules Turgeon à Joseph Ville-neuve; \$1050 [72153].

DE LORIMIER

Ave Papineau. Lots 159e-6 à 9, pt S. E., 159e-10, terrain 160 x 160 vacant. Le Shérif de Montréal à la Succession George Smart; \$75 [72179].

MAISONNEUVE

Ave Pie IX, No 161. Lot 14-30, pt N. 13 et 14-29 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2836. Aristide Bélaïr à Charles Henri Alex Guimond; \$1800 [72190].

Rue Ste Catherine. Lots 14-60a 60, 59, 58, 57, 14-427b, terrain supr 16675 pieds vacant. Alphonse Valiquette à Marie Eugénie Foucher épouse de Joseph Odilon Dupuis; \$3,200 [72222].

VERDUN

Rue Ross. Lots 3405-89 et 90, terrains 30 x 112.6 pour l'un et 25 x 112.6 pour l'autre chacun vacants. La succession Daniel Hadley à Arthur Moreau; \$540 [72212].

KENSINGTON

Grand Boulevard. Lot 163-28, terrain 50 x 160.6, supr 8025 vacant. The Kensington Land Co à Albert Strang; \$802.50 [72214].

Grand Boulevard. Lot 163-83, 86, 87, 90, 91, terrain 25 x 104 chacun, vacants. The Kensington Land Co. à Esther Ann Stephens épouse de James Marshall; \$904 [72217].

Grand Boulevard. Lots 163-254 à 258, 1 terrain 50 x 166.6 d'un côté et 167 de l'autre, supr 8337, 4 do 50 x 167, supr 8350 chacun, vacants. The Kensington Land Co. à Clara Glass épouse de William John Clarke; \$4173.70 [72218].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Boyer. Lots 488-9a et 10a, terrains 25 x 95 chacun vacants. La Cie des Terres du Parc Amherst à Marie Alphonse Rapin, épouse de Frs de Salles Octave Turcotte; \$300 [72183].

Rue St Hubert. Lot 489-152, terrain 25 x 92.5 vacant. H. V. Meredith à J. B. Ethier; \$57.75 [72243].

Rue Labelle. Lots 489-85 et 86, terrains 25 x 87 chacun, vacants H. V. Meredith à Frederick Dragott; \$110 [72244].

ST LAURENT

Grande Allée de Florence. Lots 466-20, 52, 53, 94, terrains 60 x 101.4 d'un côté et 107 de l'autre pour le 1er et 150 x 80 d'un côté et 95 de l'autre pour les 3 autres vacants. Alcime Hurteau à Louis Olivier Demers; \$900 [72168].

Rues Rivoli, St-Léon, Grande Allée de Florence et autres. Lots 44-4 à 8, 81, 82, 101 à 105, 466-136 à 149, 156, 157, 158, 252, 253, 375, 5 terrains 40 x 120; 2 do 80 x 61, 3 do 40 x 121, 2 do 61 x 80, 13 do 25 x 122, 3 do formant 94 x 112 d'un côté et 145 de l'autre, 2 do formant ensemble 73 x 130 d'un côté et 115 de l'autre. Ludger Cousineau et Ed. Gohier à Laporte, Martin & Cie; \$4,900 [72174].

Ave Letang et autres. Lots 2629-3 à 37, 39 à 73, 75 à 85, 87 à 96, 98 à 106, 108 à 115, 117 à 123, 125 à 130, 132 à 136, 138 à 141, 144 à 159, 161 à 176, 178 à 189, 197, 203,

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur
Poseur d'Appareils à Chauffage
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.

L. GIRARD & CIE., Plombiers Couvresseurs
Spécialité : Corniche en tôle galvanisée
Ferlandiers
TEL. BELL 6775, des MAR. 116 850, St-Laurent.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,
Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL

TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE

CI DEVANT

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

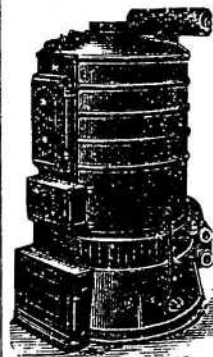
PLOMBIERS

Couvresseurs,
Poseurs d'Appareils
à Gaz et à Vapeur,
Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des
Appareils de Chauffage
de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos
prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent
MONTREAL



BOIS

FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
MONTREAL.
Tél. Bell No 6212.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE

I. CHARBONNEAU & CIE MANUFACTURIERS
Spécialités, Balcon, Galerie en tournage, Lustrage et menuiserie de fantaisie de tout genre.
Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

WILFRID MERCIER

Entrepreneur Charpentier - Menuisier

194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.

Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

J.-BTE VIEN, PROP.

TEL. 6526

FYFE & CIE

CONTRACTEURS - MENUISIERS

ET MANUFACTURIERS DE

Fournitures de Bureaux et Magasins.
Comptoirs et Tablettes.

Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

205 à 209, 211 à 214, 217 à 223, 225 à 227, 229, 230, 233 à 235, 238 à 259, terrains vacants. Anselme Letang à Calixte Letang; \$8000 [72191].

Ave Letang et autres. Lots 2629-3 à 37, 39 à 73, 75 à 85, 87 à 96, 98 à 106, 108 à 115, 117 à 123, 125 à 130, 132 à 136, 138 à 141, 144 à 159, 161 à 176, 178 à 189, 197 à 203, 205 à 209, 211 à 214, 217 à 223, 225 à 227, 229, 230, 233 à 235, 238 à 259, terrains vacants. Calixte L. Letang à Sophie Maria Charlebois épouse de Anselme Letang; \$16500 [72192].

LACHINE

Rue Ste Aurelie. Lot 754-144 avec maison en brique. Le Shérif de Montréal à Urbain Archambault; \$1000 [72160].

Lot pt 875 terrain vacant. Charles Decary, fils de Jeau à Damase Decary; \$200 [72169].

Ave Dominion. Lots 916-146 et 147, terrains 50 x 113 chacun vacants. James Armstrong et J J. Cook à Joseph Proulx; \$240 [72238].

POINTE AUX TREMBLES

Lot 216, terrain supr 50 arpents et 40 perches. Philomène Bernard veuve de Didace Beauchamp à Joseph Beauchamp; \$5000 [72241].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

Est.....	\$5,000 00
St Jacques.....	10,750 00
St Laurent.....	6,900 00
St Louis.....	8,950 00
Ouest.....	965 00
St Anne.....	3,550 00
St Antoine.....	29,640 00
Hochelaga.....	1,650 00
St-Denis.....	1,419 13
St Gabriel.....	12,300 00
St Jean-Baptiste.....	10,880 00
Montreal Annexe.....	671 00
Ste Cunégonde.....	2,900 00
Westmount.....	13,000 00
St Henri.....	1,050 00
De Lorimier.....	75 00
Maisonneuve.....	5,000 00
Verdun.....	540 00
Kensington.....	5,880 20

\$122,120 33

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Ave Edge Hill, quartier St Antoine, 77 $\frac{1}{2}$ c le pied.	
Rue St Hubert, do St Denis, 4 $\frac{1}{2}$ et 14c le pied.	
Rue Brébœuf, do do 22 $\frac{1}{2}$ le pied.	
Rue St André, do do 8 $\frac{1}{2}$ c le pied.	
Rue Chambord, do do 10c le pied.	
Rue Clark, Montréal Annexe, 12 $\frac{1}{2}$ c l.p.	
Rue St Laurent, do 10 $\frac{1}{2}$ c l.p.	
Rue Ste Catherine, Maisonneuve, 19c l.p.	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 26 mars 1898, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$78,950 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$33 900
Successions.....	15,000
Cies de prêts.....	6,300
Assurances.....	23,750

\$ 78,950

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

5 p. c. pour 2 sommes de \$3,000 ; \$3,500 ; \$10,000 et \$11,500.

5½ p. c. pour \$500 ; \$2,000 ; \$3,250 et \$4,500.

Les autres prêts portent 6, 6½ et 7 pour cent d'intérêts.

RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet des brevets d'invention accordés cette semaine à des inventeurs Canadiens par les gouvernements Américain et Canadien. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par M.M. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, 185, rue St Jacques, Montréal.

BREVETS CANADIENS

59,224—W. H. Halpenny, Minnedosa : Jeu.

59,352—Pierre Gagnon, Québec : Support de bicyclette.

59,257—William Webster, Lindsay : Chaloupe mue par les pieds.

59,307—Jos. Leduc, St-Hyacinthe : Chaudière pour recueillir le sucre d'érable.

BREVETS AMÉRICAINS

601,076—George A. Hunsinger, Rainham Centre, Can. : Régulateur pour engin.

601,153—Charles W. MacWilliams, Preston : Appareil pour guider la canne à sucre entre les rouleaux presseurs qui servent à extraire le jus.

600,953—Francis W. Rabbi et al, Ottawa : Appareil pour passer le linge au bleu.

UN PEU DE TOUT

Si c'est à la quantité de papier qui se consomme, qu'on doit mesurer le degré d'avancement de la civilisation générale, il faut reconnaître que nous devons être diablement civilisés.

De 221 millions de kilogrammes en 1850, la production annuelle de papier, dans le monde entier, s'élève à l'heure actuelle à 2 milliards 260 millions de kilogrammes.

Rien qu'en France, où elle atteignait à peine 40,000 tonnes au début du second Empire, il y a quarante-cinq ans, elle dépasse maintenant 350,000 tonnes, 350 millions de kilogrammes !

Voici les changements opérés dans les bureaux de poste de la Province de Québec, d'après la *Gazette Officielle* du 19 courant. Changements de nom des bureaux : Lyster Co. de Mégantic, devient Ste-Anastasie; Lyster Station devient Ste-Anastasie Station et Risborough, Co. de Beauce, devient St-Ludger.

Les bureaux suivants ont été fermés : Grandes Coudées, Co. de Beauce, depuis le 15 février et McLead's Crossing, Co de Campton, depuis le 1er octobre 1897. Il nous semble que, pour ce dernier bureau, il aurait pu en être donné avis un peu plus tôt.

On vient d'ouvrir dans la capitale de l'Autriche une exposition culinaire dont le succès est prodigieux. De tout temps les Viennois ont joui de la répu-

CONTRACTEURS DIVERS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 0.

PEINTRES

PEINTURE et DECORATION

A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU...
245 Rue RICHELIEU.

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR :::: DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. ... Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitré et Lagauchetière.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant
Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépôt au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal : 7, Place d'Armes, Montréal
CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.
Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896.
(Signé) H. T. MACHIN,
Asst.-Trésorier de la Province de Québec
Marcotte & Leclerc, 28, cote de la Montagne,
Agents Généraux, QUÉBEC.

Provident Savings Life Ass. Society of New York

La meilleure Compagnie pour
les assurés et les Agents....."

Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON,

No 37, rue Yonge, Toronto,
GÉRANT GÉNÉRAL POUR LE CANADA.

National Assurance Co. of Ireland.

...INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME
M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX,
DEPARTEMENT FRANÇAIS :

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St Lambert

tation d'aimer la bonne chèrè. Schiller lui-même les qualifie de "peuple de Phéaques, chez lequel la broche ne cesse de tourner au feu". Aussi n'ont-ils pas cru pouvoir mieux célébrer l'année du jubilé impérial qu'en organisant une exposition culinaire internationale. Depuis une table toute dressée avec son service d'argent, telle qu'on en voit à la cour impériale, jusqu'au bœuf entier à l'étalage du boucher, depuis les chefs-d'œuvre de pâtisserie, véritables œuvres d'art, jusqu'aux montages de saucisses et de jambons, tout y est, de ce qui peut plaire aux gourmands. On y voit même la cuisine complète de campagne de l'empereur qui a mis aussi, à la disposition de l'exposition, des vins de la cave impériale que le public peut goûter pour un prix modique destiné à l'Assistance publique. Aussi, l'affluence est-elle inouïe : le premier jour, ou l'entrée était de \$1.20 il y a eu 3000 personnes ; le second jour, avec une entrée de 80cts le nombre des visiteurs monta à 1000', et le troisième jour, où l'on ne payait que 40cts, il fallut plusieurs fois fermer les guichets ; car on prenait d'assaut les billets : plus de 22000 personnes s'y pressaient, s'y étouffaient. Il est bien permis d'observer que jamais on n'a vu telle affluence ni aux expositions industrielles, ni à l'exposition de tableaux.

La chambre de commerce belge de Paris vient de prendre une initiative que nous croyons devoir signaler et dont l'importance pour la région du Nord n'échappera à aucun de nos lecteurs.

Elle a institué un collège d'arbitres, prononçant, en qualité d'amiables compositeurs, pour régler les différends commerciaux qui pourraient surgir entre Belges, ou entre Belges et Français et qui lui seraient soumis par accord intervenu entre les parties, pourvu que l'une d'elles au moins réside en France.

Voici quelques détails sur la manière dont fonctionnera ce collège, composé de personnes résidant à Paris et désignées par le conseil d'administration de la chambre de commerce belge.

Toute demande d'arbitrage, soumise par accord intervenu entre les parties, devra être adressée par écrit, sur papier libre, au président de la chambre de commerce belge, suivant la formule annexée au règlement et contresignée par un membre de la chambre de commerce belge.

Aussitôt qu'une demande d'arbitrage aura été formulée, le président de la chambre de commerce belge adressera aux demandeur la liste des personnes composant le collège, afin qu'ils choisissent chacun un arbitre.

Les arbitres jugeront les questions qui leur seront soumises d'une manière définitive en dernier ressort.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)